



STATISTIQUES D'ACCUEIL 2012

EMPLOI : QUELLE PLACE POUR LES PLUS PAUVRES ?



RAPPORT STATISTIQUE



AVEC LE SOUTIEN DE

LA FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

FONDATION
CREDIT COOPERATIF
FONDATION D'ENTREPRISE



Depuis 29 ans, la Fondation d'entreprise Crédit Coopératif a pour ambition d'être pionnière dans le champ du mécénat en économie sociale et solidaire. Elle noue des partenariats autour de trois axes : la cohésion sociale, le développement durable et, comme axe majeur, la connaissance et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire. Son soutien se dédie aux personnes morales de l'économie sociale avec qui la Fondation partage des valeurs communes de solidarité : associations, mutuelles, coopératives.

Réunir, telle est la vocation de l'économie sociale et solidaire. C'est pourquoi la Fondation Crédit Coopératif a fait de la cohésion sociale l'un de ses axes d'intervention. C'est à ce titre que la Fondation est, à nouveau, le partenaire exclusif du rapport statistique sur la pauvreté du Secours Catholique. En soutenant la réalisation de cette étude, consacrée cette année aux visages de la pauvreté, elle contribue à la diffusion d'un document reconnu comme une référence incontournable en matière de lutte contre l'exclusion.

La Fondation Crédit Coopératif a reçu trois Prix de l'Admical, la distinction de Grand Mécène de la Culture ainsi que le Trophée du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable.

Pour en savoir plus et suivre les actualités de la Fondation :

www.credit-cooperatif.coop/fondation/



Dans les accueils du Secours Catholique, l'année 2012 ne marque pas de ruptures. La pauvreté continue de s'étendre. Elle concerne un plus grand nombre de couples avec enfants, elle reste prédominante dans les familles monoparentales et touche de manière plus dure encore les personnes de nationalité étrangère. Le chômage poursuit sa course vers les sommets, la précarité tient lieu de mode de vie.

Nous avons voulu, dix ans après le rapport intitulé *France précaire*, interroger de nouveau le lien à l'emploi des personnes que nous accueillons.

Le constat est simple, l'emploi salarié est de moins en moins accessible aux plus fragiles. Quand ils y accèdent, ce travail est bien souvent synonyme de temps partiels, de CDD, d'horaires fractionnés... L'emploi salarié devrait pourtant, en premier lieu, procurer un abri contre la précarité.

Comme toutes les richesses, le travail est de moins en moins partagé. Pour décrocher un emploi, il faut des compétences, de l'expérience, un réseau qui vous soutient, pouvoir se déplacer, n'être ni trop jeune ni trop âgé, ne pas vivre dans des quartiers stigmatisés, ne pas être étranger... Tout ce qui fait défaut à plusieurs millions de nos concitoyens.

Ce ne sont pas les personnes qui sont en cause, à de rares exceptions près, mais bien souvent les choix et politiques de nos gouvernements et des agents économiques au premier rang desquels les banques, qui ont depuis trop longtemps placé le profit avant l'emploi.

Ces dix dernières années, les mesures de soutien à l'emploi n'ont pas manqué : plans de relance, exonérations de charges, incitation à la reprise d'activité avec le revenu de solidarité active... Il fallait promouvoir le retour au travail... Comme s'il y en avait. Le nombre d'emplois non pourvus reste toujours largement inférieur au nombre de chômeurs.

La faute à la crise ? En partie. Mais nous sommes aussi devant un nouveau défi. Dans quasiment tous les secteurs, nous produisons aujourd'hui autant de richesses avec moins de main-d'œuvre. Dans ces conditions, attendre une reprise de la croissance et penser qu'elle sera à elle seule génératrice d'emplois frôle l'utopie... En particulier pour les personnes les plus précaires.

Pouvons-nous encore imaginer une société du plein emploi à l'image des Trente Glorieuses ? Il semble que non. Pourtant, l'emploi salarié est le principal générateur de ressources, immédiates et différées, de sécurité, de reconnaissance sociale et de relations aux autres. C'est donc bien la place du travail dans nos vies et dans la société qu'il nous faut repenser, tout comme nous devons aussi repenser la relation entre les différentes formes de travail et les ressources qu'elles procurent. Un partage du travail et des richesses est possible, en rééquilibrant les priorités de l'organisation et en interrogeant les finalités de l'activité économique.

On ne sort des crises que par la créativité. Il nous faut inventer une société dans laquelle toutes les formes de contribution au vivre ensemble – que ce soit par la production de richesse matérielle et financière ou par la création de richesse humaine – soient reconnues et valorisées.

Bernard Thibaud
Secrétaire général du Secours Catholique

François Soulage
Président du Secours Catholique



INTRODUCTION GÉNÉRALE	4
1. PROFIL GÉNÉRAL	6
1.1 Plus de personnes soutenues, toujours plus de ménages avec enfants et d'étrangers en situation de pauvreté	6
1.1.1 Augmentation marquée de la part des couples avec enfants	7
1.1.2 Plus de la moitié des enfants vivent au sein de familles monoparentales	8
1.1.3 La répartition relative des types de ménages étrangers se rapproche de l'ensemble des accueillis	8
1.1.4 Forte augmentation de la part de personnes étrangères accueillies	9
1.1.5 La proportion des plus de 50 ans a augmenté de près de 40 % en dix ans	10
1.1.6 Toujours plus de personnes orientées par les services sociaux	11
1.2 Moins d'accès à des ressources régulières et niveau de vie en baisse	12
1.2.1 La part des ménages sans ressources augmente	13
1.2.2 Les ménages étrangers perçoivent moins de ressources que les ménages français	14
1.2.3 Le niveau de vie des ménages accueillis baisse	14
1.2.4 Près de 70 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique sont des ménages très pauvres	15
1.3 Les impayés liés au logement sont prépondérants	16
1.3.1 Les ménages avec enfants sont plus souvent en situation d'impayés	16
1.3.2 Les étrangers rencontrés sont moins en situation d'impayés	17
1.4 Augmentation de la part de logements précaires	17
1.5 La hausse du niveau d'études n'est pas un rempart contre la précarité	18
INTRODUCTION À L'ANALYSE THÉMATIQUE	20
2. ANALYSE THÉMATIQUE Emploi : quelle place pour les plus pauvres ?	22
2.1 L'emploi de moins en moins accessible aux personnes rencontrées par le Secours Catholique	23
2.1.1 Le taux d'activité en recul chez les hommes et en progression chez les femmes	24
2.1.2 Taux d'activité plus faible chez les étrangers et variant selon l'origine	25
2.1.3 Pauvreté des enfants : conséquence du sous-emploi chez les couples	25
2.1.4 Des situations qui s'installent dans le temps	26
2.1.5 D'importantes disparités géographiques face à l'emploi	27
2.2 Inactivité, chômage, emploi : qui sont les plus concernés parmi les accueillis au Secours Catholique	29
2.2.1 Les inactifs accueillis : moins de personnes au foyer, plus de personnes sans droit au travail	29
2.2.2 Le taux de chômage des personnes accueillies est sept fois plus élevé que celui de la population France entière	30
2.2.3 Les personnes accueillies en emploi - les emplois aidés de moins en moins accessibles aux pauvres	34
3. ANALYSES RÉGIONALES	38



INTRODUCTION GÉNÉRALE

En 2012, le Secours Catholique a rencontré 588 300 situations de pauvreté (588 500 en 2011). Par situation de pauvreté, nous entendons une personne ou une famille que le Secours Catholique a rencontrée, soutenue, accompagnée ou aidée.

Au vu de la composition des ménages accueillis¹, cela correspond à 759 000 adultes et 672 000 enfants en situation de précarité, soit 1 431 000 personnes.

En 2012, 96 282 fiches statistiques ont été renseignées et étudiées, soit un nombre stable par rapport à 2011.

Au Secours Catholique, 60 000 bénévoles répartis dans près de 4 000 équipes accompagnent les personnes accueillies.

Ce rapport analyse les situations de pauvreté rencontrées en 2012.

Dans une première partie, il dresse le portrait général des personnes accueillies. La seconde partie fournit une vision des situations face à l'activité/l'inactivité, l'emploi/le non-emploi.

Enfin, les fiches régionales font un point sur les évolutions et les particularités des régions.

INFORMATIONS DISPONIBLES POUR L'ANALYSE DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ RENCONTRÉES

Pour chaque ménage rencontré au sein d'une équipe, les bénévoles constituent un dossier d'accueil qui décrit la situation et sert principalement au suivi et à l'accompagnement de ce ménage.

Durant l'année, une fois par dossier, les éléments sont retranscrits dans une fiche statistique anonyme. Elle contient un grand nombre d'informations telles que la composition du ménage, la situation face à l'emploi, le type de logement, les ressources, les demandes...

¹ Nous emploierons indifféremment « personnes/ménages accueilli(e)s/rencontré(e)s » et « personnes/ménages accueilli(e)s/rencontré(e)s par le Secours Catholique ». Nous pourrions employer les termes « accueilli » ou « rencontré » également au sens large : un ménage accueilli/rencontré l'est au travers de sa personne de référence (cf. définitions).

Certaines situations, comme l'accueil de jour convivial, offrant douches et petits déjeuners, ou les groupes conviviaux, ne donnent pas systématiquement lieu à un dossier d'accueil. Le nombre de fiches recueillies dépend également de la mobilisation des bénévoles.

Cet échantillon n'est pas parfaitement représentatif de l'ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique, ni de l'ensemble des personnes en situation de forte pauvreté sur le territoire français. Mais les biais structurels ne se modifient pas fortement au cours du temps, sauf cas particulier. C'est pourquoi les évolutions, les proportions et les ordres de grandeur peuvent être interprétés de manière plus générale.

Chaque année, un bilan exhaustif des situations est réalisé par le Secours Catholique. Chaque équipe dresse un bilan du nombre et du type de situations qu'elle a rencontrées pendant l'année civile. À partir de ces informations, croisées avec celles issues des fiches statistiques, il est possible d'estimer des effectifs.

Tous les deux mois, le « baromètre crise-pauvreté », mis en place après le début de la crise financière de 2008, permet une vision de la nature des demandes effectuées, l'évaluation de la confiance dans les dispositifs publics, du moral des accueillants, de la perception qu'ont les accueillants de l'évolution du nombre d'accueillis et du moral des accueillis.

DÉFINITIONS

- ▶ **Situation de pauvreté** : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Cette définition est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans le présent rapport.
- ▶ **Personne de référence** : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.
- ▶ **Ménage étranger** : ménage dont la personne de référence n'est pas de nationalité française.
- ▶ **Revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.
- ▶ **Médiane d'un ensemble de valeurs** : c'est la valeur de cet ensemble qui divise celui-ci en deux parts égales. La moitié des valeurs de cet ensemble est inférieure à la médiane, l'autre moitié lui est supérieure.
- ▶ **Seuil de pauvreté d'un pays** : il est défini en Europe comme égal à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation.
- ▶ **Taux de pauvreté** : proportion de personnes ou de ménages ayant un niveau de vie inférieur à ce seuil.
- ▶ **Euros courants/euros constants** : les montants en euros courants sont tels qu'ils sont indiqués à une période donnée (valeur nominale). Les montants en euros constants sont en valeur réelle, c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une référence. Dans ce rapport, quand les montants sont calculés en euros constants 2012, ils sont corrigés de la hausse des prix jusqu'à 2012.



© X. SCHWIBEL / S.C.

1. PROFIL GÉNÉRAL

1.1 PLUS DE PERSONNES SOUTENUES, TOUJOURS PLUS DE MÉNAGES AVEC ENFANTS ET D'ÉTRANGERS EN SITUATION DE PAUVRETÉ

En 2012, le Secours Catholique a soutenu 9 000 personnes de plus qu'en 2011 (5 000 adultes et 4 000 enfants) soit une augmentation de 0,6 %, alors que la population résidant en France² a augmenté de 0,47 %³ dans la même période.

TABLEAU 1. NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

		2011	2012
Nombre d'adultes		754 000	759 000
dont	femmes	429 000	428 000
	hommes	325 000	331 000
Nombre d'enfants		668 000	672 000
Total personnes		1 422 000	1 431 000

Champ : personnes appartenant aux ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Le Secours Catholique a réalisé une rétrospective de dix années de situations de pauvreté⁴. Elle permettait notamment d'observer que les types de ménages rencontrés avaient fortement évolué au cours de la décennie 2001-2011, les ménages avec enfants en constituant une part de plus en plus importante.

Cette évolution se confirme en 2012 avec une nouvelle augmentation du nombre d'enfants accueillis (+0,6 % par rapport à 2011 et +7,2 % par rapport à 2001).

² Pour la simplification de la lecture, la population résidant en France dans son ensemble pourra être désignée par population France entière dans ce rapport.

³ Source : Insee, estimation de population.

⁴ *Statistiques d'accueil 2011. Regards sur 10 ans de pauvreté.*



1.1.1 AUGMENTATION MARQUÉE DE LA PART DES COUPLES AVEC ENFANTS

Le Secours Catholique reçoit 70 % d'adultes seuls (avec ou sans enfants) et 30 % de couples.

Sur l'ensemble des adultes seuls (avec ou sans enfants) accueillis, 70 % sont français.

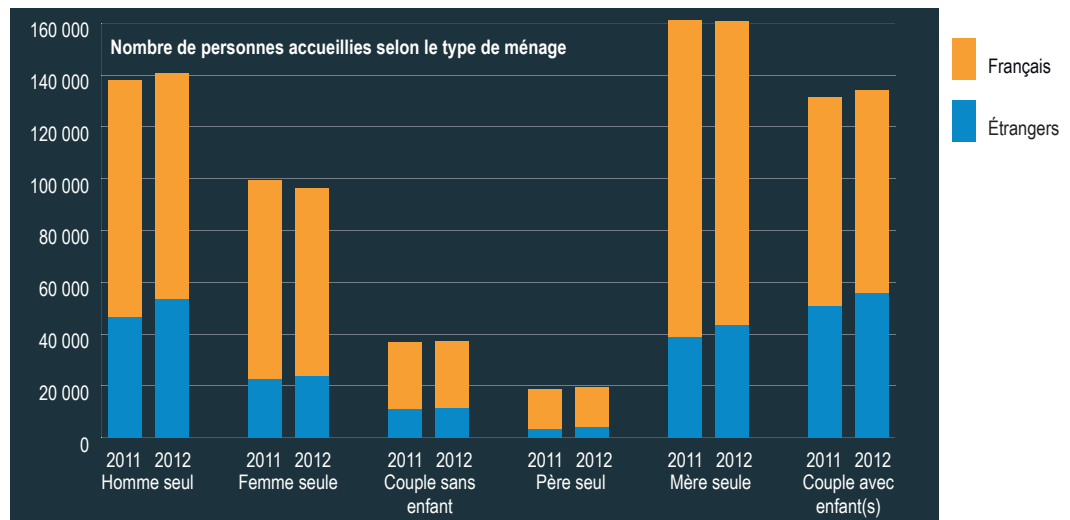
Parmi les couples aidés et accompagnés (30 % des ménages accueillis), 52 % sont français, 38 % sont étrangers, 10 % sont des couples franco-étrangers.

Plus de la moitié des adultes seuls accueillis n'ont pas d'enfant (57 %), 78 % des couples ont des enfants.

Alors que le nombre de mères seules diminue légèrement, le nombre de pères seuls augmente, ce qui maintient à 31 % la part des familles monoparentales dans la population rencontrée.

Le nombre de couples avec enfants est en hausse de 2 % par rapport à 2011.

GRAPHIQUE 1. NOMBRE DE MÉNAGES ACCUEILLIS SELON LEUR TYPE ET LA NATIONALITÉ DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE



Champ : ménages accueillis par le Secours Catholique.

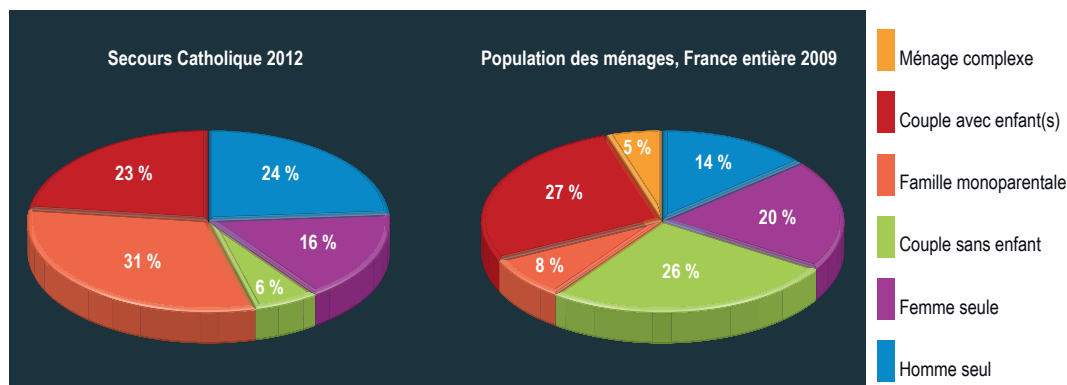
Note de lecture : en 2012, le Secours Catholique a accueilli près de 161 000 mères seules dont 43 500 étrangères.

Les plus fortes variations entre 2011 et 2012 sont de l'ordre de 2 500 à 3 000 ménages : près de 3 000 femmes seules de moins, près de 2 500 hommes seuls de plus, près de 2 500 couples avec enfants de plus.

Tandis que le nombre de femmes seules accueillies diminue depuis 2011 alors qu'il était stable durant la dernière décennie, le nombre d'hommes seuls repart à la hausse : ils représentent 24 % des ménages accueillis, soit + 0,3 point par rapport à 2011, mais leur part reste inférieure au niveau de 2001 (près de 30 %).

Les dernières informations sur la structure familiale issues du recensement de la population datent de 2009⁵. Par rapport au recensement de 1999, les proportions ont évolué, mais les plus fortes variations ne dépassaient pas 4,5 % (-4,5 % de couples avec enfants). Ces informations fournissent donc une base comparative cohérente, sachant qu'en quatre années, la répartition de la population nationale n'a pas connu de changements radicaux.

GRAPHIQUE 2. MÉNAGES SELON LA STRUCTURE FAMILIALE



Champs : ménages rencontrés par le Secours Catholique et ménages France entière.

Note de lecture : en 2012, le Secours Catholique a rencontré 16 % de femmes seules, elles étaient 20 % de la population France entière en 2009.

Nota : le recensement prend en compte les ménages « complexes », composés de deux familles, de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille ou de personnes isolées et de famille(s). Ces ménages complexes peuvent se retrouver dans ceux qui sont accueillis par le Secours Catholique, mais ils sont intégrés dans les autres types de ménages.

Les hommes seuls (24 %), et plus nettement encore les familles monoparentales (31 %), sont surreprésentés au sein des ménages accueillis par le Secours Catholique, par rapport à la population France entière (resp. 14 % et 8 %) de 2009.

1.1.2 PLUS DE LA MOITIÉ DES ENFANTS VIVENT AU SEIN DE FAMILLES MONOPARENTALES

Les enfants représentent 47 % des personnes accompagnées par le Secours Catholique. Plus de la moitié des ménages accueillis ont des enfants (53,5 %).

En 2012, 43 % des ménages avec enfants sont des couples. Ils étaient 42 % en 2011 et 41 % en 2008 au début de la crise financière.

Même si la majorité des ménages avec enfants accueillis sont des familles monoparentales (57 % en 2012), l'augmentation du nombre de couples avec enfants se confirme (+ 2 500 entre 2011 et 2012).

D'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux 2010⁶, en France entière, 41 % des enfants vivant au sein de familles monoparentales sont pauvres au sens monétaire. C'est le cas de 14,5 % des enfants dont les parents vivent en couple. Le risque d'être pauvre pour un enfant au sein d'une famille monoparentale est bien plus fort qu'au sein d'une famille où les adultes sont en couple : 35,3 % des enfants pauvres vivent dans des familles monoparentales, alors que ces dernières ne représentent que 8 % des ménages.

Au sein de la population accueillie par le Secours Catholique, 52 % des enfants vivent dans des familles monoparentales.

La pauvreté monétaire touche près de 95 % de l'ensemble des ménages accueillis. Sachant que la monoparentalité constitue un facteur démultipliant de la pauvreté monétaire, ces enfants sont en situation de grande pauvreté monétaire pour la plupart.

1.1.3 LA RÉPARTITION RELATIVE DES TYPES DE MÉNAGES ÉTRANGERS SE RAPPROCHE DE L'ENSEMBLE DES ACCUEILLIS

C'est principalement la présence d'enfants qui différencie les ménages étrangers de l'ensemble des ménages accueillis par le Secours Catholique. Parmi les migrants, on trouve moins de parents isolés et plus de couples avec enfants dont la personne de référence est étrangère.

⁵ Source : Insee, RP 2009, exploitations complémentaires.

⁶ Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2010.

TABLEAU 2. RÉPARTITION DES TYPES DE MÉNAGE

Type de ménage	Étrangers	Ensemble
Homme seul	27,9 %	23,9 %
Femme seule	12,4 %	16,4 %
Couple sans enfant	6,1 %	6,3 %
Père seul	2,0 %	3,3 %
Mère seule	22,5 %	27,3 %
Couple avec enfant(s)	29,1 %	22,8 %
Total	100 %	100 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, les hommes seuls représentent 27,9 % des ménages étrangers rencontrés.

La proportion des couples sans enfant (environ 6 %) et des personnes seules rencontrées (40,3 %) est la même que les ménages accueillis soient français ou étrangers.

1.1.4 FORTE AUGMENTATION DE LA PART DE PERSONNES ÉTRANGÈRES ACCUEILLIES

La part des étrangers accueillis par le Secours Catholique est en constante augmentation depuis plusieurs années. En 2012, ils représentent 33 % des accueillis, pour 20 % en 2000.

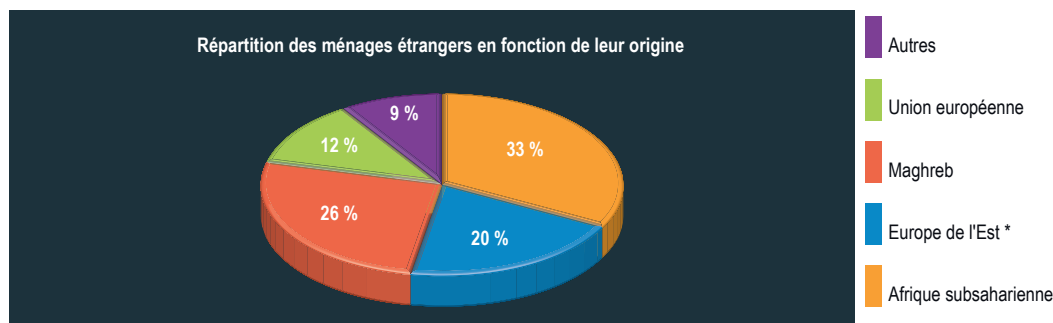
Dans la population France entière, la part d'étrangers oscille autour de 6 % depuis vingt ans⁷.

TABLEAU 3. ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTRANGERS ACCUEILLIS

	2000	2011	2012
Part des étrangers accueillis	20 %	30 %	33 %

Champ : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2000, dans 20 % des ménages accueillis, la personne de référence était étrangère.

GRAPHIQUE 3. PART DES MÉNAGES ÉTRANGERS ACCUEILLIS SELON L'ORIGINE DE LEUR PERSONNE DE RÉFÉRENCE⁸

Champ : ménages étrangers accueillis par le Secours Catholique.

Près de 60 % des migrants viennent de l'Afrique, ils étaient 75 % en 2001. La part de ressortissants de l'Union européenne se stabilise après une forte augmentation liée à l'agrandissement de l'Union.

Le statut des étrangers diffère fortement selon leur origine, il varie également depuis 2011

TABLEAU 4. STATUT DES PERSONNES DE RÉFÉRENCE ÉTRANGÈRES

Statut de la personne de référence	2003	2011	2012
Statut accordé	45,5 %	51 %	48 %
Statut demandé en attente	48 %	39 %	40 %
Débouté, sans papiers	6,5 %	10 %	12 %

Champ : personnes de référence étrangères, hors ressortissants de l'Union européenne et dont le statut est connu.

En 2012, les étrangers rencontrés dont le statut est accordé ne sont plus majoritaires, la part des déboutés et sans papiers augmente. Le précédent rapport statistique du Secours Catholique montrait que la part de migrants

* La catégorie « Europe de l'Est (hors Union européenne) » regroupe : l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Kosovo, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, l'Ouzbékistan, la Russie, la Serbie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.

⁷ Source : Insee, recensement de la population.

⁸ En 2012, 9 % des étrangers accueillis ne sont originaires ni d'Afrique, ni d'Europe ; ils peuvent être australiens, chiliens, vietnamiens... Dans la suite de ce rapport, ils seront comptabilisés lorsque seront évoqués les étrangers dans leur globalité. À l'inverse, ce groupe étant hétérogène, il ne sera pas pris en compte lors d'analyses particulières en fonction de l'origine.

rencontrés titulaires d'un titre de séjour avait augmenté dans les années 2000. Mais en 2012, leur part baisse quelle que soit l'origine des migrants. Cette évolution est en partie liée à l'augmentation de la part d'étrangers arrivés en France depuis moins d'un an qui peuvent se retrouver parmi les sans-papiers ou les demandeurs de titre de séjour.

La part des sans-papiers rencontrés par le Secours Catholique a presque doublé en dix ans. Cela peut être lié, autant au niveau des accueillis que des accueillants, au fait qu'il est moins difficile de s'exprimer sur le statut en 2012 que dix ans auparavant. Mais cela peut également résulter de la politique restrictive de l'immigration.

TABLEAU 5. STATUT DES PERSONNES DE RÉFÉRENCE ÉTRANGÈRES SELON LEUR ORIGINE

Statut de la personne de référence	Afrique subsaharienne		Maghreb		Europe de l'Est	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Statut accordé	50 %	47 %	74 %	69 %	29 %	26 %
Statut demandé en attente	40 %	41 %	20 %	22 %	59 %	58 %
Débouté, sans papiers	10 %	12 %	6 %	9 %	12 %	16 %

Champ : personnes de référence étrangères rencontrées par le Secours Catholique, hors ressortissants de l'Union européenne et dont le statut est connu, venant d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et d'Europe de l'Est.

La proportion des étrangers accueillis titulaires d'un titre de séjour diminue entre 2011 et 2012. Même si les parts de migrants ayant un titre de séjour perdent de 3 à 5 points en un an selon l'origine, nous pouvons noter que les migrants disposant d'un statut sont majoritaires chez les étrangers rencontrés africains, alors qu'ils ne représentent qu'un quart de ceux venus d'Europe de l'Est (hors UE).

La part de déboutés et sans papiers augmente pour tous les étrangers rencontrés, elle atteint 16 % pour les Européens de l'Est.

La part des étrangers présents depuis plus de cinq ans en France diminue

En 2012, 37 % des étrangers rencontrés par le Secours Catholique sont en France depuis plus de cinq ans, cette part avait beaucoup augmenté au cours des dix dernières années (18 % en 2002, 41 % en 2011).

TABLEAU 6. RÉPARTITION DES MÉNAGES ÉTRANGERS RENCONTRÉS, SELON L'ORIGINE ET LA DURÉE DE PRÉSENCE EN FRANCE

Durée de présence en France	Moins d'un an		Plus de cinq ans	
	2011	2012	2011	2012
Étrangers	27 %	28 %	41 %	37 %
Afrique subsaharienne	26 %	30 %	40 %	34 %
Maghreb	15 %	17 %	63 %	58 %
Europe de l'Est	39 %	38 %	19 %	17 %
Union européenne	30 %	29 %	35 %	37 %
Autres	26 %	24 %	48 %	45 %

Champ : ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, dans 30 % des ménages originaires d'Afrique subsaharienne rencontrés, la personne de référence vit en France depuis moins d'un an.

C'est la part des Africains subsahariens (30 % des personnes étrangères accueillies) présents depuis longtemps en France qui baisse de façon la plus notable entre 2011 (40 %) et 2012 (34 %).

Néanmoins, à part les migrants d'Europe de l'Est, les étrangers sont plus nombreux à vivre en France depuis plus de cinq ans que depuis moins d'un an, notamment les migrants maghrébins.

► 1.1.5 LA PROPORTION DES PLUS DE 50 ANS A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 40 % EN DIX ANS

La répartition des âges des personnes de référence est stable par rapport à 2011. Elle marque l'ancrage du vieillissement de la population accueillie par le Secours Catholique depuis plusieurs années. La proportion des plus de 50 ans est passée de 18 % en 2001 à 25 % en 2012.

TABLEAU 7. RÉPARTITION DES PERSONNES DE RÉFÉRENCE SELON LEUR TRANCHE D'ÂGE

Âge de la personne de référence en 2012		
Moins de 25 ans		9 %
	dont 20-24 ans	8 %
25-39 ans		40 %
40-49 ans		26 %
50-59 ans		17 %
	dont 50-54 ans	10 %
60 ans et plus		8 %
	dont 65 ans et +	4 %

Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 9 % des personnes de référence rencontrées avaient moins de 25 ans, la part des 20-24 ans est de 8 % de l'ensemble des personnes de référence rencontrées.

Un peu moins de la moitié des personnes accueillies ont moins de 40 ans. Elles demeurent très présentes, mais elles étaient 58 % en 2011. Le quart des accueillis ont un âge qui se situe entre 40 ans et 49 ans.

► 11.6 TOUJOURS PLUS DE PERSONNES ORIENTÉES PAR LES SERVICES SOCIAUX

Le suivi des dossiers et des situations permet de connaître la proportion des nouveaux accueillis. Ils sont 66 % en 2012 tout comme en 2011, 34 % des situations concernent des ménages qui ont déjà été rencontrés par les équipes du Secours Catholique.

TABLEAU 8. ORIGINE DES NOUVEAUX CONTACTS

Origine des nouveaux contacts (66 % des situations)	2011	2012
Services sociaux	76 %	77 %
Initiative individuelle	18 %	17 %
Autre équipe ou service du SC / organisme privé	6 %	6 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique pour la première fois.

La hausse du nombre de ménages qui viennent au Secours Catholique par l'intermédiaire des services sociaux se confirme : 77 % des nouveaux accueillis en 2012 contre 64 % en 2011.

Lors de leur accueil, les ménages font part de leurs besoins, qui peuvent être multiples.

La demande d'écoute augmente de 1 point par rapport à 2011, pour atteindre 55 % des besoins exprimés en 2012. Les demandes d'aide alimentaire augmentent de 2 points (58 % en 2012), tout comme les besoins en termes de loyer/énergie/combustible (18 % en 2012).

Entre 2011 et 2012, l'augmentation des prix des produits alimentaires s'est accélérée⁹ (+ 3 % en moyenne annuelle, + 1,9 % en 2011 par rapport à 2010).

Les demandes d'aide alimentaire concernent près de six personnes sur dix.

Pour les ménages étrangers, c'est l'écoute qui constitue la première demande (63 %), suivie de l'alimentation (55 %) et à parts égales (15 %) viennent ensuite les demandes vestimentaires et d'aide dans les démarches administratives.

Quand celles-ci sont signalées, c'est-à-dire pour 37 % des ménages rencontrés, la moitié des circonstances familiales liées à la demande concernent un isolement familial : abandon, séparation, éloignement de la famille. Sinon, ce sont des maladies, accidents, handicaps et dans une moindre mesure des violences subies, un décès, un membre de la famille en prison ou qui en sort. Ces accidents de la vie se greffent à des insuffisances de ressources et poussent à faire appel au Secours Catholique.

⁹ Source : Insee, indices des prix à la consommation.

1.2 MOINS D'ACCÈS À DES RESSOURCES RÉGULIÈRES ET NIVEAU DE VIE EN BAISSÉ

RESSOURCES

Il est possible de percevoir des ressources issues du travail et de transferts, par exemple : revenu d'un emploi et allocations familiales. Nous présentons donc les informations dans ce contexte, excepté pour les répartitions construites en base 100 (signalées dans les tableaux par leur ligne de total égale à 100).

Dans ce qui suit, la catégorie « travail ou assimilées » regroupe les ressources issues de : travail (dont emplois aidés), formation professionnelle, retraite, chômage et Sécurité sociale. La catégorie « transferts » regroupe : allocations familiales, allocations aux adultes handicapés (AAH), prestations logement, RSA, CCAS*, bourse d'études, pension alimentaire. La catégorie « transferts exclusifs » correspond à la catégorie « transferts » hors bourse d'études et pension alimentaire. La catégorie « autres » regroupe les ressources qui ne sont issues ni du travail, ni de transferts, ni de ce que l'on peut assimiler à ces deux catégories, elle correspond aux prêts ou dons privés, au travail informel.

En 2012, 36 % des ménages rencontrés perçoivent des ressources issues du travail ou assimilées (- 1 point par rapport à 2011), 71 % des transferts (- 2 points par rapport à 2011), 9 % des revenus autres. Ces derniers étaient signalés à hauteur de 8,8 % en 2011, leur progression se confirme (4,6 % en 2011).

La part des ménages percevant des revenus du travail diminue. Ils étaient 16 % en 2011 et sont 15 % en 2012 : moins de deux ménages sur dix accueillis perçoivent des revenus du travail.

TABLEAU 9. PART DES MÉNAGES PERCEVANT DES RESSOURCES ISSUES DU TRAVAIL OU ASSIMILÉES

Ressources perçues issues du travail ou assimilées	
Travail (dont emplois aidés)	15 %
Formation professionnelle	1 %
Retraite, pension (hors pension alimentaire)	6 %
Allocation chômage	12 %
Sécurité sociale (indemnités journalières et invalidité)	5 %
Travail et revenus assimilés	36 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : 15 % des ménages rencontrés en 2012 perçoivent des revenus du travail.

Comme les ménages peuvent percevoir plusieurs types de ressources issues du travail ou assimilées, la somme des pourcentages détaillés n'est pas équivalente à la catégorie considérée dans son ensemble.

Les ménages accueillis sont 71 % à percevoir un ou plusieurs types de transferts en 2012. Ils sont un peu plus d'un tiers (35 %) à percevoir le RSA.

Après une hausse entre 2001 et 2010 (resp. 71 % et 74 %), la baisse de la part de ménages accueillis percevant des transferts amorcée en 2011 (73 %) se poursuit en 2012 (71 %).

TABLEAU 10. PART DES MÉNAGES PERCEVANT DES RESSOURCES ISSUES DE TRANSFERTS

Ressources perçues issues de transferts	
Allocations familiales	30 %
Allocations aux adultes handicapés	8 %
Prestations logement	56 %
RSA (socle et activité)	35 %
CCAS* (aide facultative et variable)	2 %
Bourse d'études	0,4 %
Pension alimentaire	5 %
Transferts	71 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : 30 % des ménages rencontrés en 2012 perçoivent des allocations familiales.

Tout comme pour les ressources issues du travail ou assimilées, les types de transferts peuvent se cumuler, ainsi la somme n'est pas égale à la catégorie dans son ensemble.

Les perceptions d'allocations familiales et de RSA baissent de 1 point et celles de prestations logement de 2 points entre 2011 et 2012.

*** DÉFINITION**

Centre communal d'action sociale (CCAS) : établissement public communal intervenant principalement dans l'aide sociale, l'action sociale et l'animation des activités sociales sur le territoire de sa commune.

1.2.1 LA PART DES MÉNAGES SANS RESSOURCES AUGMENTE

Les transferts et les revenus du travail ou assimilés peuvent se cumuler selon les situations.

Le tableau 11 présente les combinaisons possibles face à ces deux familles de ressources. Le type de ressources « autres » est inclus à chaque fois dans les catégories. Il contient les revenus issus du travail informel mais également les aides perçues de la part des proches.

TABLEAU 11. PART DES MÉNAGES SELON LA COMBINAISON DE RESSOURCES PERÇUES

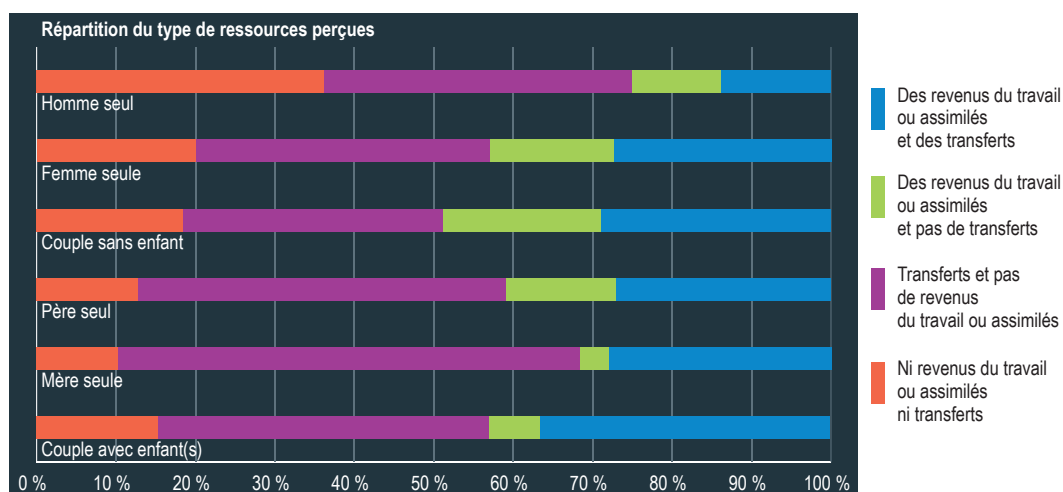
Combinaison des types de ressources	2011	2012
Ni revenus du travail ou assimilés ni transferts	18 %	19 %
dont aucunes ressources	16 %	17 %
Des transferts et pas de revenus du travail ou assimilés	45 %	45 %
Des revenus du travail ou assimilés et pas de transferts	9 %	9 %
Des revenus du travail ou assimilés et des transferts	28 %	27 %
Total	100 %	100 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 27 % des ménages rencontrés perçoivent des revenus du travail ou assimilés et des ressources issues de transferts.

La proportion de ménages rencontrés ne disposant d'aucunes ressources augmente pour atteindre 17 % des ménages. Ce qui signifie que près d'une personne sur six accueillie n'a aucunes ressources provenant du travail ou de transferts. Comme indiqué dans les *Statistiques d'accueil 2011* du Secours Catholique, ce sont principalement des ménages n'ayant pas accès aux prestations : les jeunes de moins de 25 ans, sans charge de famille, qui n'ont pas le droit au RSA et les étrangers en situation irrégulière, en attente de statut ou en situation régulière depuis moins de cinq ans. Néanmoins, 3,5 % des ménages dont la personne de référence est française de plus de 25 ans ne perçoivent aucunes ressources (5 % en 2011). Cela peut être dû à des retards ou anomalies de perception, mais également à des phénomènes de non-recours.

GRAPHIQUE 4. RÉPARTITION DES RESSOURCES PERÇUES SELON LE TYPE DE MÉNAGE ACCUEILLI



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 36 % des hommes seuls ne perçoivent ni revenus du travail ou assimilés ni transferts.

La présence d'enfants au foyer induit la perception de certains transferts qui assurent un minimum de ressources. Ce sont les ménages sans enfant et plus particulièrement les hommes seuls les plus nombreux à n'avoir ni revenus du travail ni transferts.

1.2.2 LES MÉNAGES ÉTRANGERS PERÇOIVENT MOINS DE RESSOURCES QUE LES MÉNAGES FRANÇAIS

Environ 42 % des étrangers en situation de pauvreté ne perçoivent aucunes ressources, soit 6 fois plus que les Français.

TABLEAU 12. PART DES MÉNAGES SELON LA NATIONALITÉ ET LE TYPE DE RESSOURCES PERÇUES

Type de ressources perçues	Étrangers	Français	Ensemble
Aucunes	42,3 %	6,7 %	16,9 %
Travail ou revenus assimilés seuls	6,4 %	9,9 %	9 %
Transferts exclusifs seuls	25,3 %	41,7 %	36,8 %
Travail ou assimilés et transferts exclusifs	11,9 %	27,5 %	23,1 %
Autres en plus (dont bourses et pensions alim.)	14,1 %	14,2 %	14,2 %
Total	100 %	100 %	100 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 42,3 % des étrangers rencontrés ne perçoivent aucunes ressources.

Parmi les étrangers rencontrés, ce sont les Européens de l'Est (hors ou dans l'Union européenne) qui sont les plus nombreux à déclarer n'avoir aucunes ressources, la majorité d'entre eux n'ont ni revenus du travail, ni revenus de transferts, ni autres revenus.

Environ un quart des Maghrébins sont également sans ressources. Cette population est issue d'une vague d'immigration plus ancienne et plus installée dans la société française, ce qui peut expliquer un tel écart avec les Européens de l'Est.

Les Maghrébins sont les plus nombreux à déclarer un revenu du travail (29 %) et des transferts (62 %).

Les étrangers d'Afrique subsaharienne sont un peu moins de 50 % à ne déclarer aucunes ressources. Mais par rapport aux étrangers d'Europe de l'Est (hors UE), ils sont plus nombreux à percevoir des revenus du travail (18 % contre 10 %) et des transferts (37 % contre 30 %).

Les ressources perçues par les étrangers diffèrent selon leur nationalité, mais c'est principalement des ressources des Français qu'elles sont éloignées.

Cet éloignement se vérifie aussi selon les transferts perçus : les migrants sont 21 % à percevoir des allocations familiales, les Français sont 34 %. En ce qui concerne la perception de prestations logement, la part des étrangers qui en bénéficient est de 32 % tandis que celle des Français est de 66 %.

Globalement, au sein des ménages rencontrés par le Secours Catholique, les étrangers perçoivent beaucoup moins de ressources issues de transferts que les Français.

1.2.3 LE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES ACCUEILLIS BAISSE

Toutes sources de ressources confondues, le revenu moyen des ménages accueillis par le Secours Catholique a subi une baisse de 1,8 % en un an. Le niveau de vie¹⁰ de ces ménages baisse de 2,5 % dans le même temps. L'augmentation du nombre de couples avec enfants peut en partie expliquer cet écart entre la baisse des ressources et la baisse du niveau de vie.

TABLEAU 13. REVENU ET NIVEAU DE VIE MOYEN DES MÉNAGES RENCONTRÉS

	Revenu moyen des ménages		Niveau de vie moyen des ménages	
	2011	2012	2011	2012
En euros courants	785	786	500	497
En euros constants (2012)	801		510	

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique, y compris ceux qui ne disposent d'aucunes ressources.

Note de lecture : les ménages rencontrés disposaient d'un revenu moyen en 2011 de 785 euros, soit 801 euros constants, c'est-à-dire ramenés en euros 2012. Leur niveau de vie (revenu ramené au nombre d'UC par ménage) en euros constants était de 510 euros.

Le calcul du revenu moyen prend en compte ici les ménages qui ont effectivement des ressources, mais également les ménages sans aucune perception de ressources. Cette dernière catégorie ayant augmenté entre 2011 (16 %) et 2012 (17 %), la baisse du revenu moyen en découle en grande partie.

Parmi ceux qui ont des ressources, le revenu moyen des ménages reste stable entre 2011 et 2012 (954 euros constants), mais le niveau de vie décroît : 608 euros constants en 2011 pour 603 euros en 2012.

¹⁰ Le niveau de vie permet de ramener les ressources perçues à la composition du ménage, c'est le revenu par unité de consommation (cf. définitions).

TABLEAU 14. ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE SELON LE TYPE DE RESSOURCES PERÇUES

Ménages (ne) percevant	Niveau de vie moyen (euros 2012)		Évolution en %
	2011	2012	
Ni revenus du travail ou assimilés ni transferts	28,56 €	26,43 €	-7,5 %
Des transferts et pas de revenus du travail ou assimilés	531,4 €	528,8 €	-0,5 %
Des revenus du travail ou assimilés et pas de transferts	709,9 €	708,1 €	-0,3 %
Des revenus du travail ou assimilés et des transferts	724,2 €	718,1 €	-0,8 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique, y compris ceux qui ne disposent d'aucunes ressources.

Les ménages ne percevant que des transferts ont un niveau de vie équivalent à trois quarts de celui des ménages percevant des revenus du travail uniquement, avec un écart de 179 euros par mois, comme en 2011. Même si le travail ne permet pas toujours de sortir de la pauvreté, il fournit plus de ressources que les seuls transferts.

On note depuis quelques années un rapprochement des niveaux de vie des ménages percevant des revenus du travail et pas de transferts et des ménages qui perçoivent ces deux types de ressources. Il est possible d'y voir l'effet positif pour certains ménages de la mise en place du RSA. C'est à relativiser au regard du montant de ces revenus : 718 euros par unité de consommation en moyenne pour les ménages percevant le plus de ressources, soit 279 euros au-dessous du seuil de pauvreté estimé pour 2012¹¹.

Les jeunes de 18 à 25 ans accueillis, moins bénéficiaires des transferts, ont un niveau de vie moyen de 364 € en 2012.

Les étrangers ont un niveau de vie moyen de 290 € en 2012, il est de 420 € pour ceux qui ont un titre de séjour.

► 1.2.4 PRÈS DE 70 % DES MÉNAGES RENCONTRÉS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE SONT DES MÉNAGES TRÈS PAUVRES

Le dernier seuil de pauvreté monétaire disponible au moment de la rédaction de ce rapport est celui de 2011 : il est égal à 977 € par unité de consommation. En 2011, l'Insee décomptait 8,7 millions de personnes vivant sous ce seuil de pauvreté. Parmi elles, 4,9 millions vivaient en deçà du seuil à 50 %¹².

Afin de pouvoir estimer le nombre de ménages se situant en deçà des différents seuils repères en 2012, le seuil de pauvreté de 2011 est revalorisé de l'inflation pour aboutir aux chiffres du tableau 15.

Non seulement les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont des ménages pauvres (au sens de la pauvreté monétaire) à 94 %, mais la grande majorité d'entre eux font partie des ménages très pauvres : 68 % ont un niveau de vie inférieur à 40 % du niveau de vie médian.

TABLEAU 15. TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE DES MÉNAGES RENCONTRÉS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Taux de ménages pauvres	2001	2011	2012
Niveau de vie inférieur au seuil à 40 %	69 %	68 %	68 %
Niveau de vie inférieur au seuil à 50 %	87 %	86 %	86 %
Pauvreté monétaire (niveau de vie inférieur au seuil à 60 %)	94 %	94 %	94 %
Ménages non pauvres au sens de la pauvreté monétaire	6 %	6 %	6 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2001, 69 % des ménages rencontrés disposaient d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 40 %, c'est-à-dire inférieur à 40 % du niveau de vie médian (cf. définitions).

En France entière, la pauvreté monétaire selon le seuil à 60 % concernait 13,4 % de la population en 2001 et 14,1 % en 2010¹³. Alors que 6,9 % des ménages avaient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 50 % en 2001, ils étaient 7,8 % en 2010.

En 2001, 2,6 % des ménages France entière avaient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 40 %, ils étaient 3,8 % en 2010¹⁴. Au cours de ces années, la part de ménages pauvres France entière a augmenté.

¹¹ Estimation du seuil de pauvreté : voir *infra*, § 1.2.4.

¹² Source : Insee, nombre de ménages pauvres.

¹³ Insee : *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2013, fiche « Évolution du niveau de vie depuis 1970 ».

¹⁴ Rapport du gouvernement sur la pauvreté en France, décembre 2012.

1.3 LES IMPAYÉS LIÉS AU LOGEMENT SONT PRÉPONDÉRANTS

Près de six personnes sur dix (58,5 %, soit 0,5 point de moins qu'en 2011) accueillies font face à des impayés. Le montant mensuel médian des impayés est de 797 euros en 2012. Il a baissé depuis 2011 (800 euros, c'est-à-dire 816 euros 2012 en tenant compte de l'inflation).

Les impayés de loyer sont en augmentation : + 4 points par rapport à 2011.

TABLEAU 16. TYPE D'IMPAYÉS SIGNALÉS

Type d'impayés	2011	2012
Loyer, mensualités d'accèsion à la propriété	39 %	43 %
Gaz, électricité, combustible	38 %	39 %
Découvert bancaire	22 %	24 %
Eau	16 %	17 %
Impôts, taxes, amendes, redevances	11 %	11 %
Assurances (habitation, voiture), mutuelle santé	10 %	11 %
Mensualités de crédit (voiture, consommation)	10 %	10 %
Téléphone (fixe et mobile), internet, TV	7 %	8 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : 43 % des ménages rencontrés en 2012 déclarent des impayés de loyer ou d'accèsion à la propriété. Plusieurs types d'impayés peuvent se produire simultanément.

Les impayés dans le domaine du gaz, de l'électricité et de l'eau augmentent de 1 point.

Le plus souvent, les ménages n'ont qu'un type d'impayés. Quand les personnes accueillies mentionnent plusieurs types, ce sont, le plus souvent : loyer et gaz/électricité ; gaz/électricité et eau ; loyer et découvert bancaire. On retrouve également la combinaison loyer-gaz/électricité-eau.

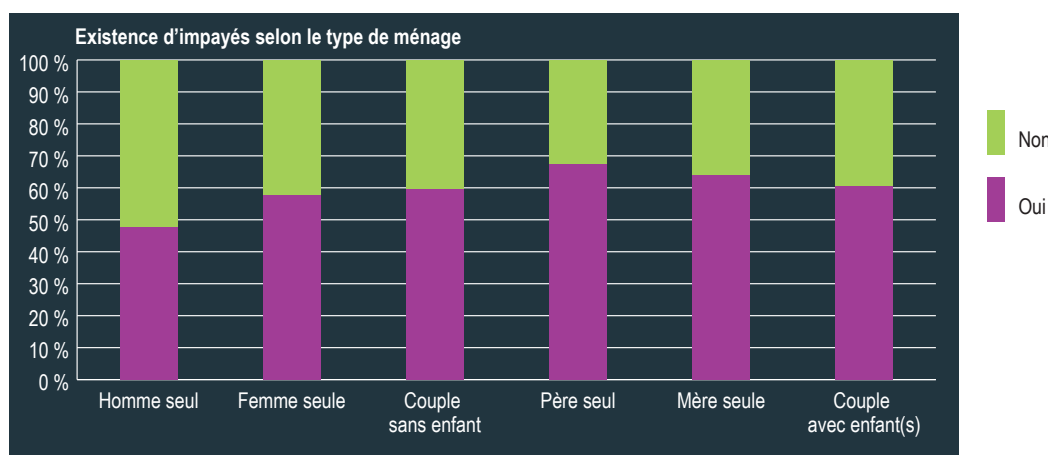
Ces informations font du logement le poste de dépenses le plus préoccupant au niveau des impayés pour lesquels les personnes en situation de pauvreté ont besoin d'aide. Ce poste se conjugue à la demande en aide alimentaire de plus de la moitié des accueillis et met en avant les besoins de première nécessité, que les personnes les plus pauvres ne sont majoritairement pas en capacité de satisfaire.

En 2012, les tarifs du gaz de ville ont augmenté de 7,1 %, ceux de l'électricité de 3,1 % par rapport à 2011. Les loyers des résidences principales ont progressé de 1,6 % en moyenne, les services de fourniture d'eau de 3,6 %. En moyenne annuelle, les prix ont augmenté de 2 %¹⁵.

1.3.1 LES MÉNAGES AVEC ENFANTS SONT PLUS SOUVENT EN SITUATION D'IMPAYÉS

Les hommes seuls sont les moins touchés par la situation d'impayés (48 %). À l'opposé, les pères seuls sont 67,5 % dans ce cas.

GRAPHIQUE 5. SITUATION FACE AUX IMPAYÉS SELON LE TYPE DE MÉNAGE



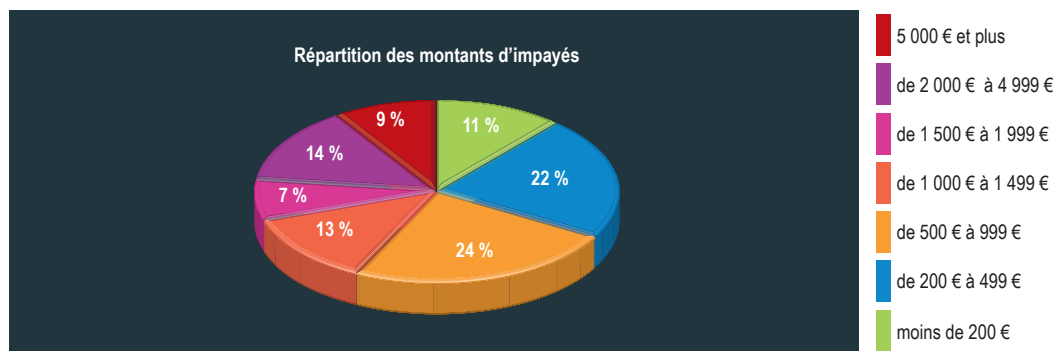
Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 52 % des hommes seuls rencontrés par le Secours Catholique ne faisaient pas face à des impayés.

¹⁵ Source : Insee, indices des prix à la consommation.

Les couples avec enfants sont globalement moins en situation d'impayés que les familles monoparentales.
Les ménages sans enfant sont ceux dont l'existence d'impayés a diminué le plus depuis 2011 : - 1,4 % pour les hommes seuls, - 1,2 % pour les femmes seules et - 1 % pour les couples sans enfant.
Les mères seules sont 64,1 % à faire face à des impayés, elles étaient 64,8 % en 2011.

GRAPHIQUE 6. RÉPARTITION DES MONTANTS D'IMPAYÉS



Champ : situations rencontrées par le Secours Catholique pour lesquelles il y a état d'impayés.

La répartition des impayés en 2012 est stable par rapport à celle de 2011.
Plus de la moitié des ménages rencontrés font face à des impayés mensuels inférieurs à 1 000 euros. Cette somme est très importante au regard des ressources moyennes perçues, mais la situation est encore éloignée du surendettement¹⁶ pour ces ménages. Si leurs ressources, issues de transferts ou du travail, atteignaient un montant plus fort, ils pourraient faire face aux dépenses de première nécessité avec moins de difficultés.

1.3.2 LES ÉTRANGERS RENCONTRÉS SONT MOINS EN SITUATION D'IMPAYÉS

Les migrants sont beaucoup moins nombreux que l'ensemble des personnes reçues à déclarer des impayés : 36 % des ménages étrangers rencontrés sont dans cette situation. Cette proportion a baissé depuis 2011, ils étaient alors 38 %.
Le montant médian de leurs impayés est plus faible que dans l'ensemble de 50 euros : 747 € pour les étrangers contre 797 € pour l'ensemble des accueillis.

Cet écart peut en partie s'expliquer par le type de logement : la moitié des étrangers rencontrés vivent dans des logements précaires alors que c'est le cas de 13 % des Français. En situation de logement précaire, les impayés ne sont pas de même nature.

Les ménages étrangers disposent également de moins de ressources que les ménages français. L'urgence dans laquelle ils peuvent se trouver et l'aide dont ils ont besoin se situent à un autre niveau que les impayés et la possibilité de faire en sorte de conserver un logement.

1.4 AUGMENTATION DE LA PART DE LOGEMENTS PRÉCAIRES

Les deux tiers des ménages accueillis habitent dans des locations du parc public ou privé. En ajoutant les habitats collectifs et les propriétés, on obtient ce que l'on peut nommer les logements stables : un peu plus des trois quarts des situations.

TABLEAU 17. PART DES MÉNAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT

Type de logement	Pourcentage
Location HLM	40,3 %
Location privée	26,7 %
Famille, amis	8,6 %
Centre d'hébergement	6,5 %
Squat, abri de fortune, rue	5,0 %
Propriétaire	4,8 %
Habitat collectif*	3,9 %
Hôtel, pension, garni	2,3 %
Caravane, péniche, mobile home	1,9 %
Total	100 %

Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : 40,3 % des ménages rencontrés habitent en location HLM. Le tableau est trié par ordre décroissant de proportion.

¹⁶ En 2012, 5 % des ménages rencontrés ont un dossier de surendettement, 7,6 % ont déposé un dossier, soit des proportions stables par rapport à 2011, mais en légère augmentation depuis le début de la crise financière de 2008.

* **Habitat collectif :** maisons de retraite, résidences pour personnes âgées, foyers de jeunes travailleurs, résidences universitaires, centres d'accueil pour demandeurs d'asile...

Par rapport à 2011, quelques évolutions ont eu lieu, de l'ordre de 1 % pour chaque catégorie :

- moins de locataires du parc public ;
- moins de locataires du parc privé ;
- plus de centres d'hébergement ;
- plus de squats, abris de fortune, rue.

Il en résulte qu'en un an, la part des ménages en logement précaire passe de 22 % à 24,3 % : ils représentent près du quart des ménages accueillis en 2012. Ces ménages sans logement stable vivent chez des proches, en centre d'hébergement, dans des hôtels, des pensions, des garnis, en caravane, péniche ou mobile home, quand ils ne sont pas dans des squats, des abris de fortune ou à la rue.

La situation des plus jeunes accueillis se précarise face au logement : les moins de 25 ans vivent à 42 % dans des logements précaires (39 % en 2011). Pour une part (18 %), ils sont logés par de la famille ou des amis, mais 9 % vivent dans des squats (8 % en 2011), des abris de fortune ou à la rue, soit pratiquement deux fois plus que l'ensemble des ménages rencontrés.

Seule la moitié des étrangers vit dans un logement stable, ils étaient 55 % en 2011. Les étrangers sans titre de séjour sont 67 % à vivre dans des logements précaires.

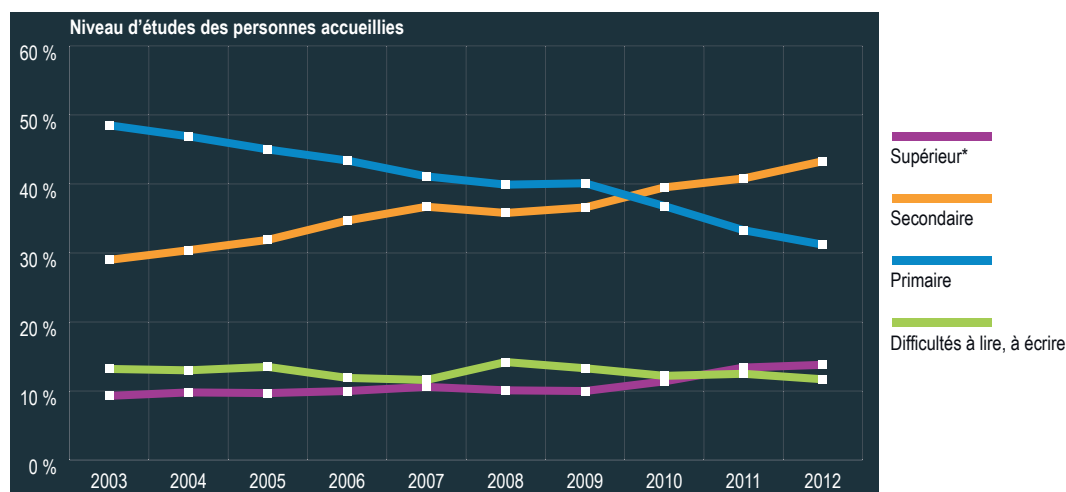
Selon l'origine des migrants, le type d'habitat majoritaire n'est pas le même : les migrants africains vivent le plus souvent en HLM ou chez des proches, les Européens de l'Est (hors UE) sont principalement dans des hébergements collectifs, quand le premier logement des Européens de l'UE est le squat, l'abri de fortune ou la rue.

Nous disposons de l'information sur la qualité du logement, le locataire indiquant à l'équipe qui l'accueille si son logement est aux normes, insalubre (dégradé, vétuste) ou surpeuplé.

Avant 2008, 89 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique déclaraient vivre dans un logement aux normes, entendant vraisemblablement par « aux normes », « habitable » de façon subjective¹⁷. Déjà très élevé, ce niveau a récemment augmenté pour atteindre 91 % en 2012. Ce chiffre révèle sans doute le fait de se satisfaire d'un logement, dans la crainte de le perdre et de voir se dégrader ses conditions de vie. En effet, la menace réelle ou ressentie d'être expulsé de son logement fait baisser les exigences attendues vis-à-vis de la qualité du logement.

1.5 LA HAUSSE DU NIVEAU D'ÉTUDES N'EST PAS UN REMPART CONTRE LA PRÉCARITÉ

GRAPHIQUE 7. ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ÉTUDES DES PERSONNES ACCUEILLIES DEPUIS 2003



Champ : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 31,2 % des accueillis dont on connaît le niveau d'études avaient atteint la 6^e ou la 5^e.

Les personnes de niveau d'études primaire ou secondaire représentent la majorité des accueillis.

Depuis 2003, la part des personnes d'un niveau d'études primaire diminue de 48,5 % à 31,2 %.

En 2010, la part des personnes de niveau d'études secondaire dépasse celle de niveau d'études primaire pour atteindre 43,3 % en 2012.

* Les catégories d'information dont nous disposons sur le niveau d'études sont :

- les difficultés à lire, à écrire ;
- pour le primaire, personnes ayant atteint la 6^e ou la 5^e ;
- pour le secondaire, personnes ayant le niveau brevet, BEP, CAP ;
- pour le supérieur, personnes ayant le niveau bac ou plus.

¹⁷ En ce qui concerne le parc HLM, 110 000 logements ont été réhabilités en 2010, 120 000 en 2011 soit entre 2,7 % et 2,9 % du parc (source : Union sociale pour l'habitat, *Chiffres clés du logement social*).

On observe le même phénomène pour les deux catégories les moins représentées : difficultés à lire, à écrire ; niveau bac ou plus. En 2012, le Secours Catholique accueille plus de ménages dont la personne de référence a le niveau bac ou plus que de ménages où celle-ci a des difficultés à lire ou à écrire.

En 2012, près de 12 % des personnes accueillies ont des difficultés à lire ou à écrire, à 70 % ce sont des étrangers. Un effet générationnel permet en partie d'expliquer les évolutions :

- les plus jeunes (15-18 ans) étaient 18 % à avoir des difficultés à lire ou à écrire en 2003, ils sont 13 % en 2012 ;
- les plus de 65 ans étaient 33 % à rencontrer des difficultés à lire ou à écrire en 2003, ils sont 24 % en 2012.

Au sein de la classe d'âge intermédiaire, ce taux a baissé mais moins fortement. Les plus de 65 ans font partie des premiers à avoir bénéficié du développement de l'accès à l'enseignement secondaire.

Dans l'ensemble de la population résidant en France, les difficultés des adultes face à la lecture et à l'écriture diminuent, d'après l'enquête « Information et vie quotidienne » conduite en 2011 par l'Insee¹⁸. Basée sur des tests reprenant des situations de la vie quotidienne, proposée à près de 14 000 personnes de 16 à 65 ans résidant en France métropolitaine, elle permet notamment de repérer les situations les plus préoccupantes face à l'écrit à partir d'un seuil de réponses à des questions posées. Ces situations préoccupantes concernent 11 % des 18-65 ans en 2011, elles en concernaient 12 % en 2004. Le chiffre est de 7 % pour les personnes scolarisées en France et atteint 55 % pour les personnes scolarisées hors de France dans une autre langue que le français. L'enquête souligne aussi l'effet générationnel reflétant le développement de l'accès à l'enseignement secondaire.

Sans pouvoir être mise en relation directe avec les informations du Secours Catholique, cette enquête permet de situer l'évolution des difficultés à lire et à écrire. L'évolution au sein de la population accueillie par le Secours Catholique se rapproche de celle constatée pour l'ensemble de la population résidant en France.

Même si la hausse du niveau d'études, que ce soit dans la population France entière ou *a fortiori* chez les personnes accueillies, est un point positif, l'augmentation du nombre d'accueillis possédant des diplômes ou des équivalences peut indiquer que le niveau d'études constitue de moins en moins un rempart contre les situations de pauvreté.

¹⁸ Source : Insee Première, n° 1426, décembre 2012.



INTRODUCTION À L'ANALYSE THÉMATIQUE

DÉFINITIONS

La situation de la personne de référence et celle de son conjoint face à l'emploi sont disponibles selon les catégories et les définitions suivantes :

► En emploi

- Contrats à durée indéterminée (CDI) à plein temps.
- Contrats à durée déterminée (CDD) à plein temps.
- Travail intérimaire ou saisonnier.
- Travail à temps partiel (que ce soit en CDI ou en CDD).
- Emplois aidés/contrats aidés : contrats de travail dérogatoires au droit commun, pour lesquels l'employeur bénéficie d'aides. Ils sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles », tels que les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes.
- À son compte : travailleurs indépendants.
- Autre : travail non déclaré principalement.
- Formation professionnelle : personnes en formation, y compris en contrat d'apprentissage ou en stage.

► Chômage ou recherche d'emploi

Cette catégorie rassemble les personnes qui sont effectivement à la recherche d'un emploi, et non toutes celles qui sont sans emploi.

Une distinction est établie entre :

- Chômage indemnisé ou en attente. Les personnes ont droit à des allocations chômage, qu'elles les perçoivent ou qu'elles les attendent.
- Chômage sans droits reconnus, non indemnisé. Les personnes sont en recherche d'emploi, mais n'ont pas droit à ces indemnités de chômage ou n'ont pas la possibilité de faire valoir ces droits.

► **Inactif**, sans emploi ni recherche

Ce sont les personnes qui ne recherchent pas d'emploi, elles se trouvent dans l'une de ces situations :

- Étudiant.
- Inaptitude santé.
- Retraite, préretraite.
- Au foyer.
- Sans droit au travail, ce qui ne concerne que les étrangers en attente de statut.
- Autre. Cet item permet de regrouper les autres raisons, y compris les raisons inconnues. C'est souvent ici qu'on notera les personnes sans domicile très éloignées du travail.

Un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un. La définition des chômeurs est extrêmement sensible aux critères retenus. Il en découle que la définition des personnes en emploi et des inactifs a la même sensibilité. La définition la plus couramment utilisée pour les chômeurs est celle « au sens du BIT » (Bureau international du travail)¹⁹. Elle permet d'effectuer des comparaisons internationales.

► **Actifs** : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi » ou encore « en emploi ») et les chômeurs.

La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite (Secours Catholique, recensement de la population ou BIT).

► **Taux de chômage** : pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs en emploi + chômeurs).

► **Part de chômage** : proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population. Cet indicateur est plus faible que le taux de chômage, qui se calcule sur les actifs uniquement.

DÉFINITIONS BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)

► **En emploi** : les personnes employées au sens du BIT sont celles ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine dite de référence. Cette notion est différente de celle de l'emploi au sens du recensement de la population, qui concerne les personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement.

La notion d'emploi au sens du BIT est donc plus extensive que celle au sens du recensement de la population. Certaines personnes peuvent, en effet, ne pas considérer que des emplois occasionnels méritent déclaration lors du recensement. La mesure de l'emploi au sens du BIT ne peut être effectuée que par des questions précises, telles celles de l'enquête Emploi²⁰, dont un des objectifs principaux est précisément cette mesure.

► **Chômage BIT** : en application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

► **Inactivité** : on définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

Dans les fiches statistiques du Secours Catholique, il est impossible de répondre aux mêmes questions que dans l'enquête Emploi.

L'enquête Emploi permet des comparaisons, qui, si elles ne sont pas effectuées exactement sur le même périmètre, situeront la population rencontrée par le Secours Catholique en regard de la population France entière²¹.

¹⁹ Organisme rattaché à l'ONU, le Bureau international du travail (BIT) est chargé des questions générales liées au travail dans le monde.

²⁰ Réalisée par l'Insee, depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le chômage au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée du travail, les emplois précaires. Elle permet de mieux cerner la situation des chômeurs et les changements de situation vis-à-vis du travail.

²¹ Pour la simplification de la lecture, la population résidant en France dans son ensemble peut être désignée par population France entière.



© X.SCHWEBEL / S.C.

2. ANALYSE THÉMATIQUE EMPLOI : QUELLE PLACE POUR LES PLUS PAUVRES ?

Dans cette partie nous souhaitons étudier l'évolution des situations face à l'emploi en nous fixant deux points de repère : l'année 2003, afin de disposer de dix années d'informations depuis le dernier rapport du Secours Catholique sur la même thématique²² et l'année 2008 qui peut être assimilée au début de la crise économique, afin d'en mesurer les éventuelles répercussions sur l'activité des personnes accueillies.

Nous présenterons dans un premier temps une vue d'ensemble décrivant le rapport à l'emploi des personnes accueillies selon ce qui les caractérise (âge, sexe, nationalité, situation de famille...).

Ensuite, nous identifierons pour chacune des situations face à l'emploi (inactivité, chômage, emploi), les caractéristiques des personnes accueillies confrontées à ces situations.

Pour la population résidant en France métropolitaine en 2011²³, la répartition actifs/inactifs est globalement la suivante : 56,5 % d'actifs et 43,5 % d'inactifs. Cette répartition est semblable pour la population accueillie par le Secours Catholique²⁴.

Au sein de ces deux grandes catégories, les répartitions diffèrent au contraire fortement entre la population France entière et la population accueillie par le Secours Catholique.

²² Secours Catholique, *Statistiques d'accueil 2003. France précaire.*

²³ Source : Insee, enquête Emploi 2011, population âgée de 15 ans et plus, répartition de la population selon la situation sur le marché du travail en 2011.

²⁴ Les chiffres du Secours Catholique incluent La Réunion et la Guadeloupe où le taux d'inactivité est plus élevé que dans l'ensemble mais où le nombre de données disponibles ne fait pas varier significativement le taux d'inactivité global.

Les inactifs de la population France métropolitaine sont pour près des deux tiers aux extrêmes de la pyramide des âges : 19 % ont moins de 25 ans et 46 % ont plus de 65 ans.

Seules 9 % des personnes inactives accueillies par le Secours Catholique ont moins de 25 ans et elles sont 8 % à avoir plus de 65 ans.

Dans ces tranches d'âge, les personnes accueillies par le Secours Catholique sont beaucoup plus actives : les jeunes en situation de précarité ont ou recherchent plus tôt un emploi (57 % des moins de 25 ans accueillis sont actifs). Les plus âgés ne disposent pas de ressources suffisantes pour cesser une activité ou une recherche d'activité.

Dans la population France métropolitaine, 35 % des inactifs ont entre 25 et 64 ans, parmi les accueillis du Secours Catholique, la proportion est de 83 %.

Les actifs : dans la population France métropolitaine, 9,7 % des actifs sont chômeurs en 2011 (au sens du BIT). Cette proportion atteint 67,9 % en 2012 pour les personnes accueillies par le Secours Catholique.

Le profil face à l'emploi de la population accueillie par les équipes du Secours Catholique est éloigné de celui de la population résidant en France dans son ensemble.

2.1 L'EMPLOI DE MOINS EN MOINS ACCESSIBLE AUX PERSONNES RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2012, si 56 % des personnes accueillies par le Secours Catholique sont actives, moins de 20 % sont en emploi. La proportion des personnes en emploi est à la baisse depuis 2008 et retrouve le niveau de 2003, soit moins de 19 %.

TABLEAU 18. SITUATION PAR RAPPORT À L'EMPLOI DES ADULTES RENCONTRÉS ET COMPARAISON AVEC LA POPULATION FRANCE MÉTROPOLITAINE²⁵

Personne de référence et conjoint	Personnes rencontrées par le Secours Catholique			France métropolitaine		
	2003	2008	2012	2003	2008	2011
CDI plein temps	4,9 %	5,3 %	4,8 %			
CDD plein temps	1,5 %	1,7 %	1,5 %			
Intérim, saisonnier	2,9 %	3,2 %	2,7 %			
Temps partiel	3,9 %	5,1 %	5,3 %			
Emplois aidés	2,2 %	1,0 %	0,7 %			
À son compte	0,3 %	0,5 %	0,9 %			
Autre travail	1,4 %	1,5 %	1,2 %			
Formation professionnelle	1,5 %	1,7 %	1,3 %			
Sous-total en emploi	18,6 %	20,0 %	18,4 %	51,7 %	52,3 %	51,3 %
Chômage indemnisé ou attente	14,4 %	12,7 %	11,7 %			
Chômage sans droits reconnus	21,6 %	22,7 %	25,8 %			
Sous-total chômage	36,0 %	35,4 %	37,5 %	4,8 %	4,2 %	5,2 %
Étudiant	2,2 %	1,6 %	1,2 %			
Inaptitude santé	9,1 %	10,6 %	10,0 %			
Retraite, préretraite	3,6 %	4,9 %	5,0 %			
Au foyer	12,6 %	12,5 %	8,3 %			
Sans droit au travail	8,9 %	6,9 %	9,7 %			
Autre sans emploi	9,0 %	8,1 %	9,9 %			
Sous-total inactivité	45,4 %	44,6 %	44,1 %	43,5 %	43,5 %	43,5 %

Champ (à g.) : ensemble des adultes appartenant aux ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2003, 4,9 % des adultes rencontrés étaient en CDI plein temps, ils étaient 18,6 % à être en emploi.

Champ (à dr.) : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Les définitions sont au sens du BIT et ne correspondent pas complètement aux définitions des fiches de saisie du Secours Catholique. Néanmoins, ce tableau permet la comparaison d'ordres de grandeurs.

La part de chômage progresse de 2,1 points entre 2008 et 2012 pour atteindre 37,5 %. Elle s'élevait à 36 % en 2003. Outre cette progression, c'est la répartition du type de chômage qui a changé : on trouve une proportion moins forte de chômeurs indemnisés en 2012 qu'en 2003. Les chômeurs non indemnisés (sans droits reconnus) représentent

²⁵ Source pour les données France métropolitaine : Insee, enquêtes Emploi 1975-2011, séries longues.

désormais plus du quart des personnes accueillies en 2012, ce qui confirme qu'ils sont proportionnellement plus nombreux, au sein des actifs, à être éloignés de l'emploi.

Cette proportion croît depuis 2003 (21,6 % en 2003, 22,7 % en 2008, 25,8 % en 2012) et touche toutes les tranches d'âge.

Nous observons – parmi les personnes accueillies par le Secours Catholique – des niveaux de vie proches entre :

- les personnes en emploi et les chômeurs indemnisés (écart de 11 % correspondant à 66 euros) ;
- les personnes inactives et les chômeurs non indemnisés (écart de 1 % correspondant à 5 euros) ; la frontière créée par la déclaration de recherche d'emploi n'engendre pas de conséquence monétaire.

TABLEAU 19. NIVEAU DE VIE SELON LA SITUATION FACE À L'EMPLOI DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Situation face à l'emploi	Niveau de vie
Emploi	682 €
Chômage indemnisé	616 €
Chômage non indemnisé	472 €
Inactivité	467 €

Champ : niveau de vie des ménages rencontrés par le Secours Catholique, en fonction de la situation face à l'emploi de leur personne de référence.

Note de lecture : en 2012, les ménages rencontrés dont la personne de référence est en emploi perçoivent un revenu de 682 € par unité de consommation.

► 2.1.1 LE TAUX D'ACTIVITÉ EN REcul CHEZ LES HOMMES ET EN PROGRESSION CHEZ LES FEMMES

En 2012, la proportion de femmes en emploi est plus forte que celle des hommes (19,5 % contre 15,8 %).

La part des chômeurs sans droits reconnus augmente de plusieurs points entre 2003 et 2012, pour les hommes (+ 4,1 points) et plus fortement encore pour les femmes (+ 5,4 points).

TABLEAU 20. RÉPARTITION DES CATÉGORIES FACE À L'EMPLOI POUR LES HOMMES ET LES FEMMES RENCONTRÉS

Situation face à l'emploi de la personne de référence	Homme			Femme		
	2003	2008	2012	2003	2008	2012
Emploi	17,8 %	18,5 %	15,8 %	19,2 %	20,4 %	19,5 %
Chômage indemnisé ou attente	16,5 %	14,8 %	13,5 %	13,7 %	11,6 %	10,7 %
Chômage sans droits reconnus	25,2 %	26,9 %	29,3 %	19,9 %	21,0 %	25,3 %
Sans activité professionnelle	40,5 %	39,8 %	41,4 %	47,2 %	47,0 %	44,5 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2003, 17,8 % des hommes rencontrés étaient en emploi.

Les hommes : depuis 2003, ils ont vu leur proportion de chômeurs sans droits et d'inactifs augmenter tandis que celle des autres actifs a diminué.

En 2008, les jeunes hommes de moins de 25 ans étaient à 66 % des actifs, cette part baisse à 56 % en 2012. Entre ces deux dates, la proportion d'étrangers a augmenté, il y a notamment plus d'hommes seuls étrangers sans droit au travail, ce qui fait chuter le taux d'activité pour les hommes de moins de 40 ans.

Les femmes : alors que les inactives représentaient 44,5 % des femmes de 25 à 50 ans en 2003, elles sont 39,7 % en 2012.

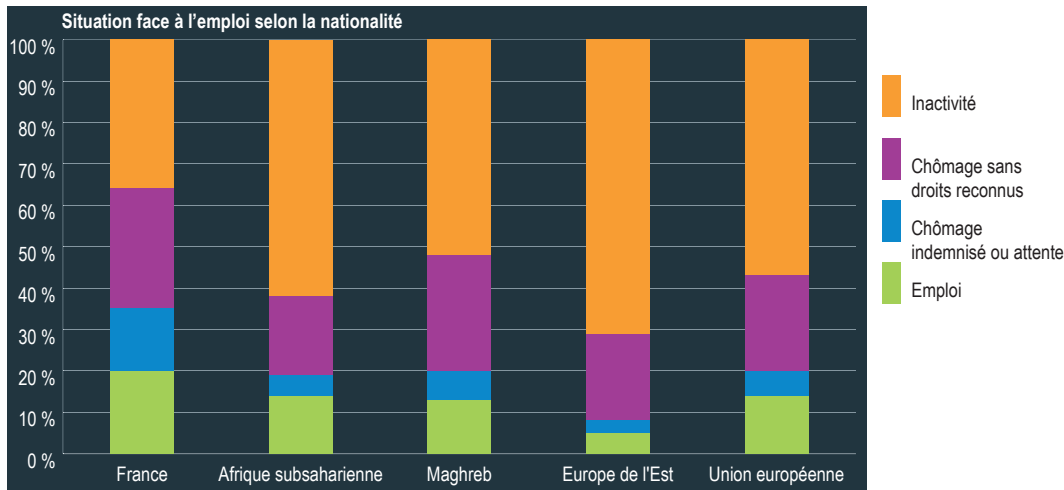
On peut expliquer cette évolution par le fait que les femmes qui étaient inactives se voient dans l'obligation de se mettre à la recherche d'un emploi, car leurs seules ressources sans emploi (prestations familiales, prestations logement...) ne peuvent suffire. Ce phénomène a pu s'accroître récemment à la suite de la mise en place du RSA.

Pour les femmes en emploi, proportionnellement plus nombreuses que les hommes, le recours au Secours Catholique est souvent nécessaire à cause de la fréquente précarité de leur emploi, notamment en temps partiel (près du tiers des actives occupées le sont en temps partiel).

2.1.2 TAUX D'ACTIVITÉ PLUS FAIBLE CHEZ LES ÉTRANGERS ET VARIANT SELON L'ORIGINE

Au sein des ménages étrangers rencontrés par le Secours Catholique, l'inactivité est majoritairement synonyme de non droit au travail. Elle prend une part plus ou moins importante selon l'origine des personnes accueillies.

GRAPHIQUE 8. SITUATION FACE À L'EMPLOI SELON LA NATIONALITÉ



Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique et conjoint.

Note de lecture : en 2012, 58 % des ressortissants de l'Union européenne rencontrés par le Secours Catholique sont inactifs.

TABLEAU 21. RÉPARTITION DES CATÉGORIES FACE À L'EMPLOI POUR LES HOMMES ET LES FEMMES ÉTRANGERS RENCONTRÉS

Situation face à l'emploi de la personne de référence	Étrangers			
	Homme		Femme	
	2008	2012	2008	2012
Emploi	11,6 %	10,0 %	15,2 %	14,6 %
Chômage indemnisé ou attendu	7,7 %	5,1 %	6,5 %	4,7 %
Chômage sans droits reconnus	23,0 %	22,3 %	20,2 %	22,2 %
Sans activité professionnelle	57,7 %	62,6 %	58,1 %	58,5 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Champ : personnes de référence étrangères des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2008, 11,6 % des hommes étrangers rencontrés étaient en emploi.

La part d'hommes étrangers inactifs a augmenté depuis 2008. Elle atteint un niveau de 62,6 % soit 1,4 fois plus que les hommes accueillis dans leur ensemble.

En 2008, les hommes étrangers disposaient d'un titre de séjour à 47 %, ils ne sont plus que 40 % en 2012. La baisse de la part des actifs et l'augmentation de celle des inactifs peuvent s'expliquer par l'augmentation des déboutés et sans papiers (9,6 % en 2008 contre 14 % en 2012).

Le niveau d'inactivité des hommes étrangers dépasse celui des femmes étrangères en 2012 alors que ce n'était pas le cas en 2008.

Comme pour les femmes rencontrées dans leur ensemble, la part de femmes étrangères au chômage sans droits reconnus a augmenté et elles sont plus souvent en emploi que les hommes étrangers.

Pour les deux sexes, c'est la part de chômeurs sans droits reconnus qui est la plus proche de l'ensemble de la population accueillie. Les étrangers rencontrés ont moins accès à l'emploi et donc au chômage indemnisé.

2.1.3 PAUVRETÉ DES ENFANTS : CONSÉQUENCE DU SOUS-EMPLOI CHEZ LES COUPLES

Au-delà des conséquences immédiates du sous-emploi sur la pauvreté des enfants au sein de familles monoparentales, l'effet s'observe également avec force au sein des couples selon leur situation combinée face à l'emploi.

TABLEAU 22. RÉPARTITION DE LA SITUATION FACE À L'EMPLOI DES COUPLES RENCONTRÉS ET TAUX DE PAUVRETÉ DES ENFANTS SELON CETTE SITUATION EN FRANCE MÉTROPOLITAINE²⁶

	Situation des personnes rencontrées	Taux de pauvreté des enfants ²⁷ France métropolitaine vivant au sein de :	
		Couples biemployés	4,9 %
Couples biemployés	7,3 %		
Deux CDI à temps plein	1,0 %		
Un seul emploi en CDI à temps plein	2,3 %		
Aucun emploi en CDI à temps plein	4,0 %		
Couples monoemployés	26,7 %	Couples monoemployés	25,6 %
Une personne en emploi et un chômeur	10,4 %		
Une personne en emploi et un inactif	16,3 %		
Couples sans emploi	66,0 %	Couples sans emploi	68,9 %
Deux chômeurs	17,2 %		
Un chômeur et un inactif	21,5 %		
Deux inactifs	27,3 %		

Champs : couples rencontrés par le Secours Catholique, qu'ils aient des enfants ou non ; taux de pauvreté des enfants au sein de la population France métropolitaine.

Note de lecture : en 2012, dans 7,3 % des couples rencontrés par le Secours Catholique, les deux adultes sont en emploi. Ces 7,3 % se répartissent suivant trois sous-catégories. En 2010, le taux de pauvreté des enfants vivant au sein de couples biemployés était de 4,9 %.

Deux tiers des couples rencontrés sont sans emploi. Leur part augmente entre 2011 et 2012 (passant de 24 % à 27,3 % de l'ensemble des couples).

Dans la population France métropolitaine le taux de pauvreté des enfants est inférieur à 5 % quand ils vivent au sein de familles où les deux adultes ont un emploi. Le risque de pauvreté est près de 14 fois plus élevé (68,9 %) quand aucun des deux adultes n'a d'emploi, ce qui correspond à la grande majorité des situations de couples accueillis par le Secours Catholique.

2.1.4 DES SITUATIONS QUI S'INSTALLENT DANS LE TEMPS

Depuis 2003, il existe une forte augmentation des situations « installées », que ce soit dans l'emploi ou le non-emploi.

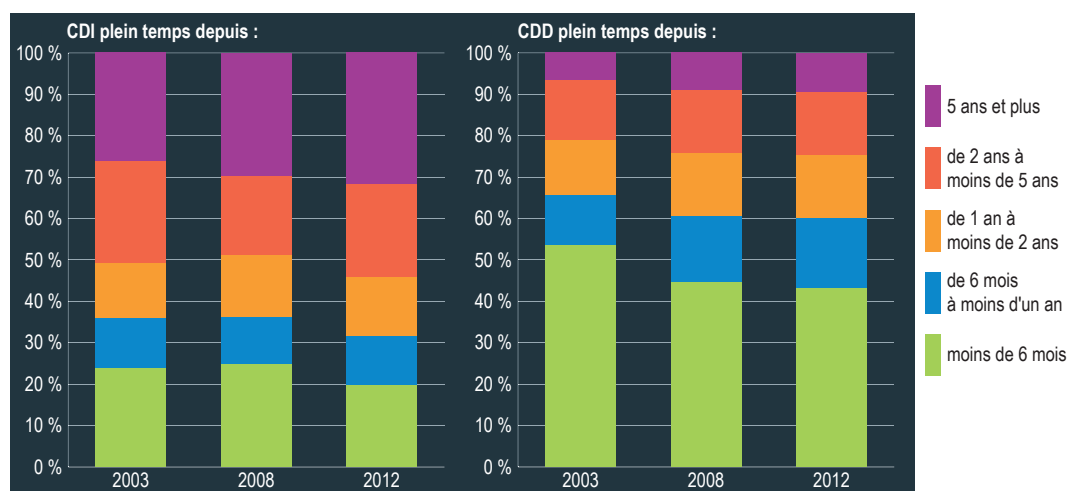
TABLEAU 23. DURÉE DANS LA MÊME SITUATION FACE À L'EMPLOI DES ACCUEILLIS

	2003	2008	2012
Moins de 6 mois	36 %	32 %	29 %
De 6 mois à 2 ans	30 %	29 %	30 %
Plus de 2 ans	34 %	39 %	41 %
Total	100 %	100 %	100 %

Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2003, 34 % des personnes étaient dans la même situation face à l'emploi depuis plus de deux ans.

GRAPHIQUE 9. RÉPARTITION DES DURÉES EN CDI ET CDD



Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2003, 24 % des personnes en CDI plein temps l'étaient depuis moins de six mois lors de leur visite au Secours Catholique.

²⁶ Source pour les données France métropolitaine : C. Houdré, N. Missègue et J. Ponceau, « Inégalités de niveau de vie et pauvreté », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee, coll. « Insee Références », édition 2013.

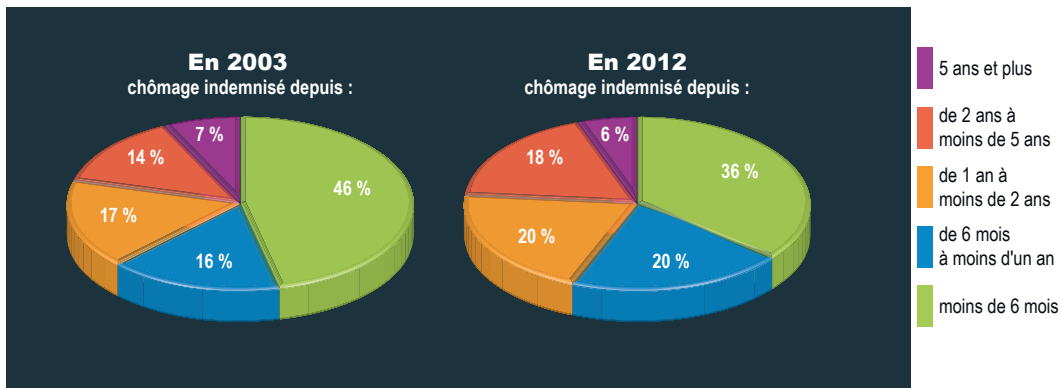
²⁷ Taux de pauvreté des enfants : proportion d'enfants vivant au sein de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Depuis 2003 la part des personnes en CDI depuis plus de cinq ans est passée de 26 % à 32 %. Même installées dans une situation professionnelle stable, ces personnes continuent d'avoir des conditions de vie précaires.

En 2003, il y avait 54 % de personnes en CDD depuis moins de six mois, en 2012, cette part est de 43 %. Il peut paraître logique pour les personnes en CDD qu'elles le soient depuis relativement peu de temps. Mais ici, ce qui est mesuré, ce n'est pas la durée dans un CDD particulier, mais le temps global passé en CDD. On observe notamment que 10 % des personnes en CDD sont dans cette situation d'emploi depuis plus de cinq ans (7 % en 2003). Ces personnes enchaînent les CDD sur le long terme.

Ces évolutions montrent une grande fragilité même au sein des populations en CDI ou CDD. Il ne leur suffit pas de solliciter de l'aide en début de contrat (pour équilibrer leur budget par rapport à une ancienne situation de chômage par exemple), mais elles ont toujours besoin de ce soutien tout au long de leur situation d'emploi.

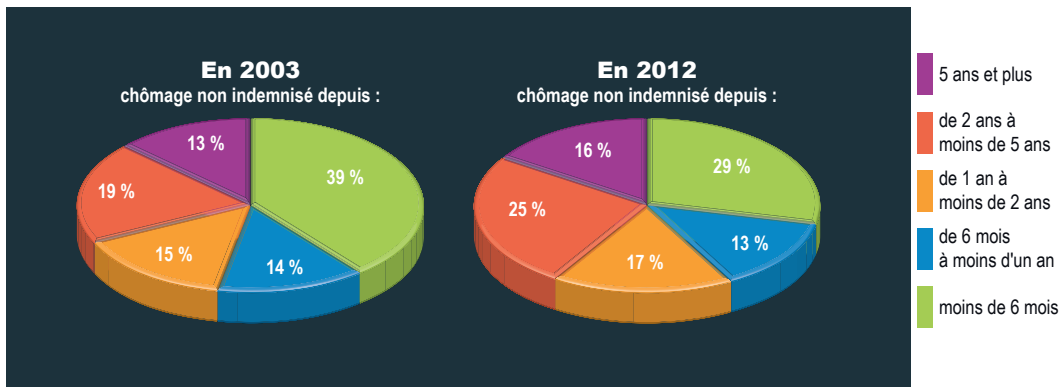
GRAPHIQUE 10. RÉPARTITION DES DURÉES EN SITUATION DE CHÔMAGE INDEMNISÉ



Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2003, 46 % des chômeurs indemnisés qui ont fait appel au Secours Catholique l'étaient depuis moins de six mois.

GRAPHIQUE 11. RÉPARTITION DES DURÉES EN SITUATION DE CHÔMAGE NON INDEMNISÉ



Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2003, 39 % des chômeurs non indemnisés qui ont fait appel au Secours Catholique étaient dans cette situation depuis moins de six mois.

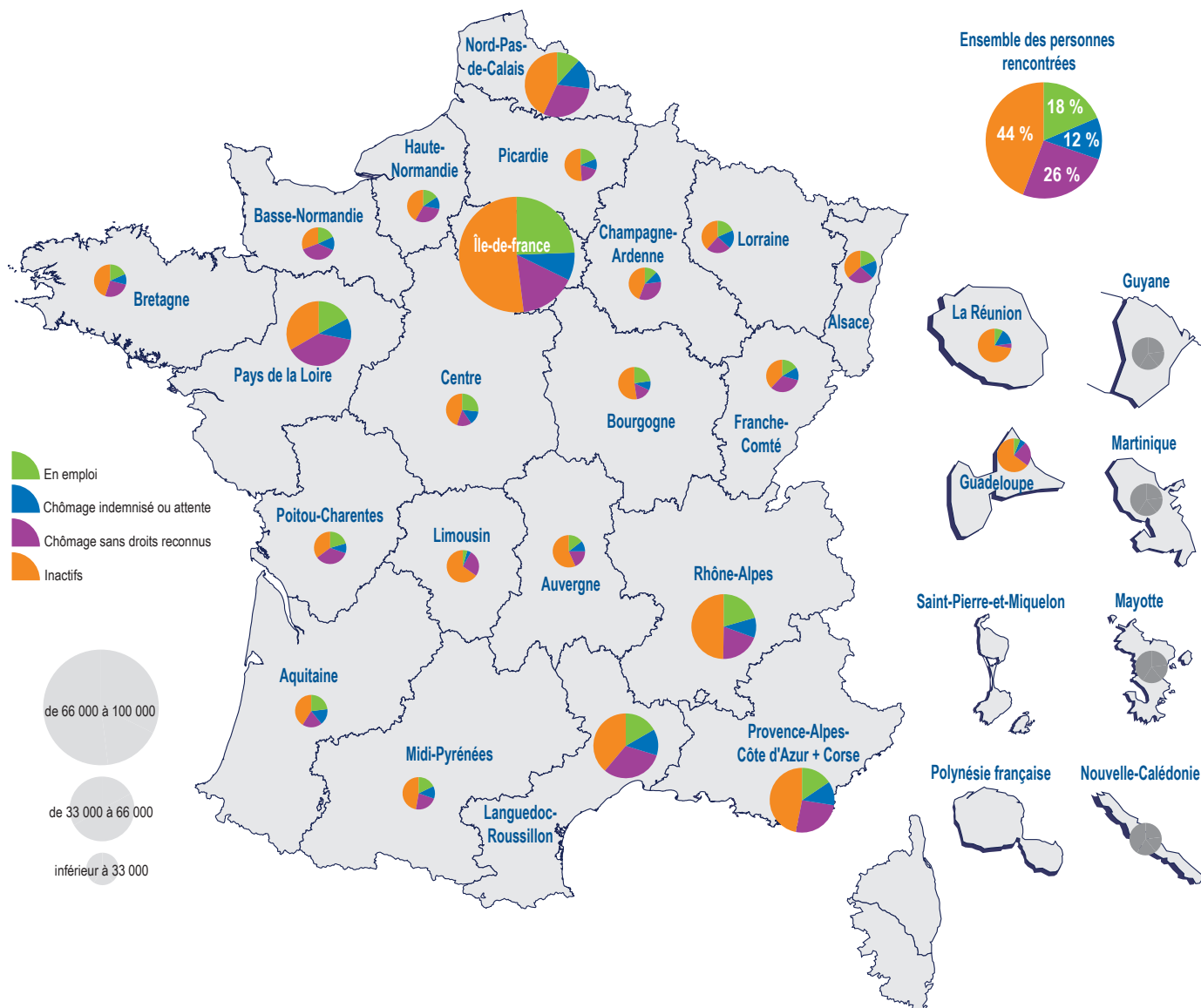
En 2003, les situations de chômage non indemnisé étaient majoritairement récentes (53 % inférieures à un an). En 2012, ces situations s'installent dans le temps et 58 % des chômeurs non indemnisés le sont depuis plus d'un an, dont 16 % depuis cinq ans ou plus. Pour les chômeurs indemnisés on constate la même évolution, dans une moindre mesure.

2.1.5 D'IMPORTANTES DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES FACE À L'EMPLOI

Le bilan annuel des situations permet au Secours Catholique de connaître le nombre de ménages rencontrés par région administrative au cours d'une année civile.

La carte 1 fournit une représentation du nombre de ces situations (par l'ampleur du cercle) tout en indiquant la répartition emploi/chômage indemnisé/chômage non indemnisé/inactivité dans chaque région.

CARTE 1. REPRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES SITUATIONS FACE À L'EMPLOI DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES



Champ : ensemble des ménages rencontrés et répartition des situations face à l'emploi des adultes.

Note de lecture : la taille des camemberts est proportionnelle au nombre de situations accueillies par le Secours Catholique dans les régions en 2012. Si les camemberts ne sont pas divisés, le nombre de ménages accueillis est connu, mais non la répartition des situations face à l'emploi.

Nota : selon les régions, nous ne disposons pas du même volume de fiches statistiques. Ces volumes peuvent correspondre à une part plus ou moins importante des situations accueillies.

Les informations concernant la situation face à l'emploi au sein des régions seront évoquées dans la troisième partie de ce rapport (Analyses régionales), mais la cartographie permet de visualiser les disparités au sein du territoire. Par exemple :

- Les personnes en emploi représentent 4,5 % des personnes accueillies dans le Limousin, 11,7 % dans le Nord-Pas-de-Calais et 26,8 % dans le Centre.
- Les chômeurs indemnisés représentent 4 % des personnes accueillies dans le Limousin, 7,8 % en Île-de-France et 18,3 % en Champagne-Ardenne.
- Les chômeurs non indemnisés représentent 14,6 % des personnes accueillies dans le Centre et 38,7 % dans les Pays de la Loire.
- Les inactifs représentent 30,6 % en Basse-Normandie et 56,4 % en Auvergne.

2.2 INACTIVITÉ, CHÔMAGE, EMPLOI : QUI SONT LES PLUS CONCERNÉS PARMI LES ACCUEILLIS AU SECOURS CATHOLIQUE

Dans ce qui précède, nous avons pu situer les différentes grandes catégories face à l'emploi les unes par rapport aux autres pour les personnes accueillies par le Secours Catholique.

Dans ce qui suit nous étudierons certaines des caractéristiques de ces catégories.

2.2.1 LES INACTIFS ACCUEILLIS : MOINS DE PERSONNES AU FOYER, PLUS DE PERSONNES SANS DROIT AU TRAVAIL

Sans pouvoir mettre en correspondance totale les types d'inactifs rencontrés par le Secours Catholique et les types d'inactifs France entière, nous pouvons identifier des différences fortes. Alors que près de 20 % des inactifs France entière sont des étudiants²⁸, ils représentent moins de 3 % des personnes accueillies par le Secours Catholique en 2012. Près de 62 % des inactifs France entière sont retraités, ils représentent 12 % des accueillis du Secours Catholique. Quand près de 70 % des inactifs accueillis par le Secours Catholique sont inaptes au travail pour raison de santé, sans droit au travail ou en situation de grande marginalité, la catégorie France entière qui peut leur correspondre n'atteint pas 10 %.

TABLEAU 24. RÉPARTITION DES INACTIFS ACCUEILLIS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE ET RÉPARTITION DES INACTIFS FRANCE ENTIÈRE

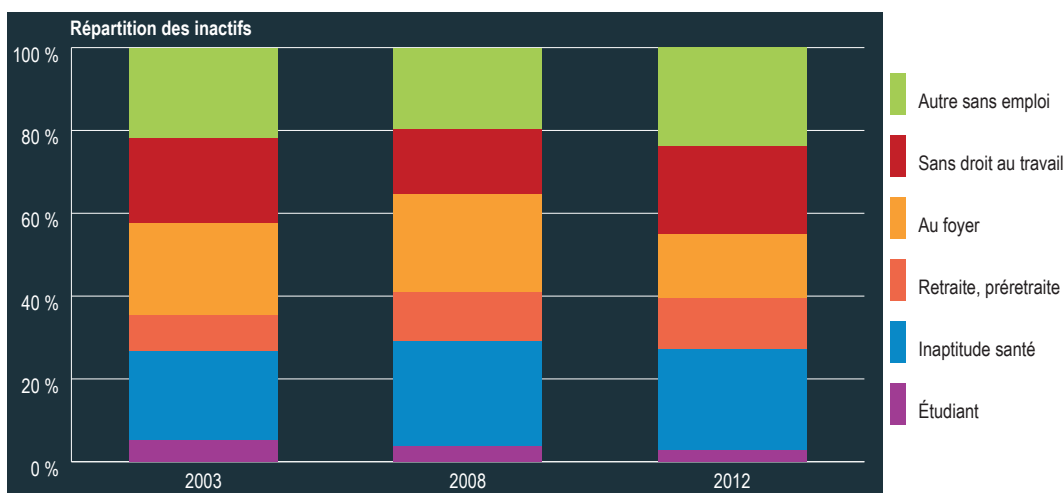
Type d'inactivité personnes accueillies en 2012		Type d'inactivité recensement de la population 2010	
Étudiant	2,7 %	19,3 %	Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés
Retraite, préretraite	12,3 %	61,8 %	Retraités ou préretraités
Au foyer	15,4 %	9,3 %	Femmes ou hommes au foyer
Inaptitude santé	24,5 %	9,6 %	Autres inactifs
Sans droit au travail	21,4 %		
Autre sans emploi	23,7 %		

Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique inactives en 2012 ; personnes inactives âgées de 15 ans ou plus recensement de la population 2010.

Note de lecture : en 2012, 2,7 % des personnes inactives accueillies par le Secours Catholique sont étudiantes.

Les inactifs représentent toujours la part la plus importante des personnes rencontrées par le Secours Catholique (45,4 % en 2003, 44,1 % en 2012), mais leur profil a évolué au cours du temps.

GRAPHIQUE 12. RÉPARTITION DES INACTIFS



Champ : ensemble des adultes (personne de référence du ménage et conjoint) inactifs, rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : En 2003, 5,1 % des inactifs étaient étudiants.

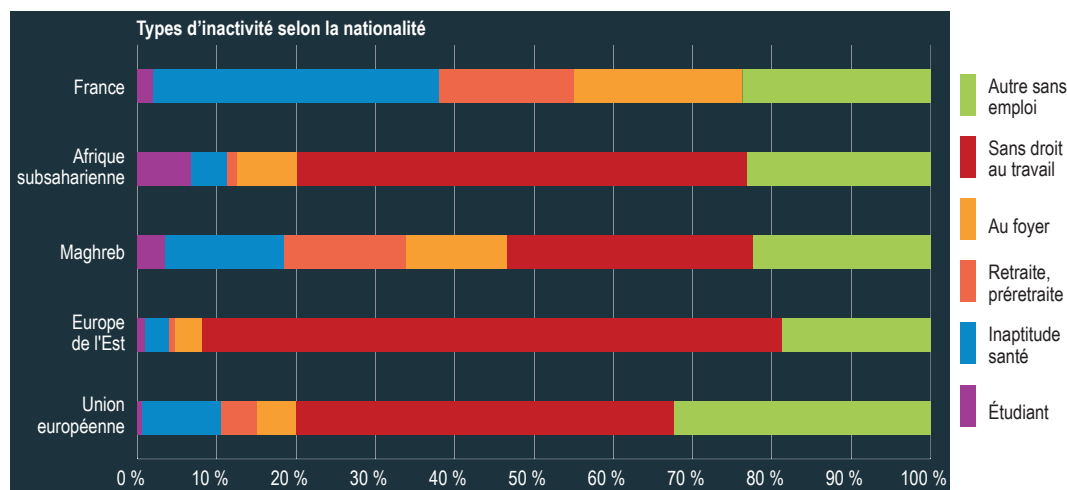
Le relatif vieillissement de la population accueillie peut expliquer la baisse de la part des étudiants (baisse continue de 5,1 % des inactifs en 2003 à 2,7 % en 2012) et l'augmentation de celle des retraités ou préretraités (de 8,7 % à 12,3 % des inactifs).

L'augmentation de la part des sans droit au travail notamment depuis 2008 s'explique par le nombre croissant

²⁸ Insee, RP 2010, exploitation principale.

d'étrangers reçus dans les accueils du Secours Catholique et par la part de ceux d'entre eux dont le statut est demandé, en attente ou qui ont été déboutés ou encore sont sans papiers. Ils sont un cinquième des inactifs accueillis en 2012. C'est la part des personnes au foyer qui diminue le plus au sein des inactifs, mais également au vu de l'ensemble des situations face à l'emploi. Cette baisse forte peut impliquer la hausse d'autres parts dans l'inactivité. En 2003, 25 % des mères seules inactives accueillies par le Secours Catholique étaient au foyer. En 2008, elles sont 22 % et 12,4 % en 2012. Cette baisse s'est accentuée récemment. Elles sont beaucoup plus nombreuses en 2012 à se déclarer en recherche d'emploi qu'en 2008. Cela peut s'expliquer par l'effet de la mise en place du RSA combiné avec le fait que les ressources issues de transferts qu'elles perçoivent en étant au foyer leur permettent moins de répondre à leurs besoins. Ces mères se mettent donc dans une démarche de recherche même si elles rencontrent des problèmes spécifiques d'accès au marché de l'emploi.

GRAPHIQUE 13. PROPORTION DES TYPES D'INACTIVITÉ SELON LA NATIONALITÉ



Champ : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 2 % des inactifs français rencontrés par le Secours Catholique sont étudiants.

La part des personnes sans droit au travail est le principal type d'inactivité chez les étrangers quelle que soit la nationalité, elle atteint 73 % des inactifs européens de l'Est en 2012.

Du fait des nouvelles frontières de l'Union européenne et du statut spécifique des ressortissants bulgares et roumains, la part de sans droit au travail UE passe de 35 % en 2003 à 48 % des inactifs ressortissants européens en 2012. L'inactivité « au foyer » concerne principalement les ménages français et, dans une proportion moins forte, les ménages maghrébins. La part de cette inactivité baisse surtout entre 2008 et 2012 : 29 % à 21 % des inactifs pour les ménages français, 21 % à 13 % pour les ménages maghrébins (15 % en 2003).

Chez les Français et les Maghrébins rencontrés par le Secours Catholique, la part d'inactifs pour cause d'invalidité ne cesse d'augmenter. En 2003, dans les statistiques d'accueil du Secours Catholique, cette évolution dans le temps était déjà repérée²⁹. En dix ans, cette part est passée progressivement de 30 % à 36 % des inactifs français et de 10 % à 15 % des inactifs maghrébins. Cette part augmente également chez les Africains subsahariens rencontrés, elle double entre 2003 et 2008 (3 % à 6 %) pour atteindre 5 % en 2012.

Une évolution également assez forte concerne la catégorie « autre » qui peut se rapprocher de l'errance pour sa plus grande partie. Demeurant autour du quart des Français inactifs, elle passe de 16 % à 23 % pour les Africains (dont les ressortissants du Maghreb) entre 2008 et 2012.

2.2.2 LE TAUX DE CHÔMAGE DES PERSONNES ACCUEILLIES EST SEPT FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DE LA POPULATION FRANCE ENTIÈRE

Le taux de chômage des personnes accueillies, déjà très fort, a augmenté au cours des dernières années, et le Secours Catholique rencontre de plus en plus de chômeurs non indemnisés.

Évolution du taux de chômage

Le taux de chômage mesure la part de chômeurs au sein de la population active (en emploi + chômeurs). Pour quasiment toutes les tranches d'âges, pour les hommes et les femmes actifs accueillis par le Secours Catholique, le taux de chômage a augmenté depuis 2008 (65 %) pour atteindre 67,9 %.

²⁹ Secours Catholique, Statistiques d'accueil 2003. France précaire.

En France entière, le taux de chômage est en hausse depuis 2008 chez les plus de 55 ans³⁰ : de 4,6 % en 2008, ce taux passe à 6,5 % en 2011, du fait du recul de l'âge de départ en retraite, de la diminution des dispositifs publics dédiés à la cessation d'activité et du durcissement des politiques de dispenses de recherche d'emploi. Les personnes encore actives dans ces tranches d'âge appartiennent le plus souvent aux catégories socioprofessionnelles les plus épargnées par le chômage. Le taux de chômage des accueillis atteint 71 % chez les 55-64 ans en 2012, soit près de onze fois le taux de la population France entière pour la même tranche d'âge. Il demeure relativement stable par rapport à 2008 (- 0,4 point) : les accueillis ne sont pas atteints de la même façon par l'évolution des dispositifs législatifs.

Le taux de chômage des femmes accueillis était de 61,6 % en 2008, il atteint 64,8 % en 2012. Ce taux reste inférieur à la moyenne, les hommes actifs accueillis étant plus touchés par le chômage. Pour ceux-ci le taux de chômage était de 69,3 % en 2008 et de 72,8 % en 2012.

Le taux de chômage des étrangers accueillis est relativement stable (+ 0,2 point par rapport à 2008), mais déjà fort élevé depuis des années, il est de 68,6 % en 2012.

Le taux de chômage des Français accueillis augmente de 3,7 points entre 2008 et 2012 pour atteindre 68,3 %.

Le taux de chômage des personnes accueillis par le Secours Catholique est environ sept fois plus élevé que celui de la population France entière, tel que mesuré au sens du BIT, mais également au sens du recensement (définition du chômage plus proche de celle du Secours Catholique, notamment pour le chômage non indemnisé).

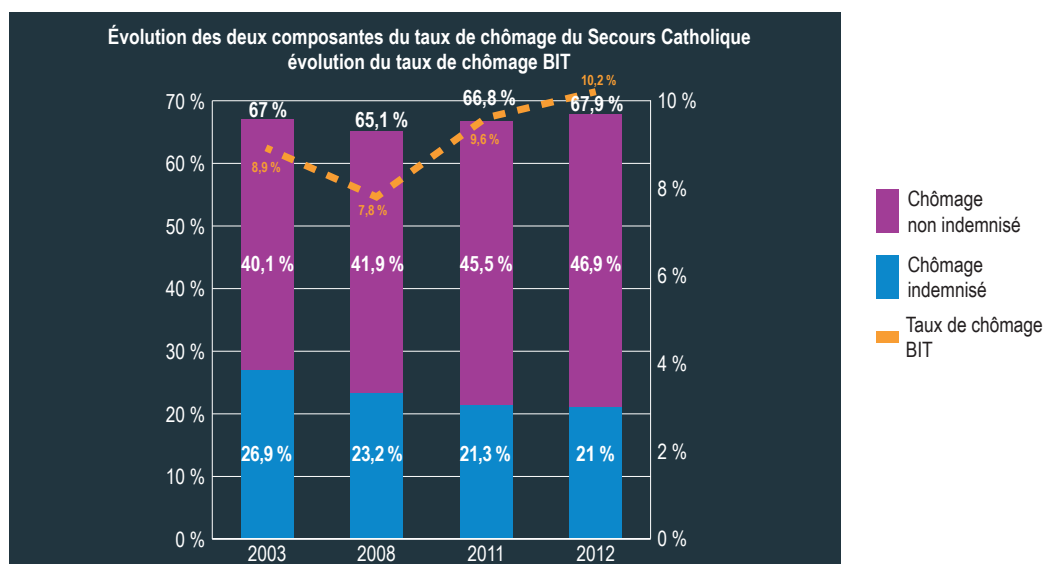
Il est néanmoins intéressant d'observer le pourcentage d'évolution de ces deux taux au cours du temps.

Entre 2003 et 2008, le taux de chômage des personnes accueillis par le Secours Catholique est passé de 67 % à 65,1 % soit 1,9 point de moins et un pourcentage d'évolution de - 2,8 % ((65,1 % - 67 %)/67 %). Dans le même temps, le taux de chômage au sens du BIT est passé de 8,9 % à 7,8 %, soit 1,1 point de moins et un pourcentage d'évolution de - 12,4 %. Avant la crise économique, alors que le chômage France entière baissait fortement, celui des personnes accueillis par le Secours Catholique connaissait une baisse moins marquée, la part du taux de chômage non indemnisé ayant même augmenté pendant cette période.

Quand le taux de chômage France entière augmente entre 2008 et 2011 de 1,8 point avec un pourcentage d'évolution de 23,1 %, le taux de chômage des personnes accueillis par le Secours Catholique augmente de 1,7 point, ce qui correspond à un pourcentage d'évolution de 2,6 %.

Le taux de chômage des personnes accueillis par le Secours Catholique est très élevé et traduit des situations où le retour à l'emploi est complexe, il varie moins vite que le taux de chômage France entière.

GRAPHIQUE 14. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE SECOURS CATHOLIQUE ET FRANCE ENTIÈRE



Champs : personnes de référence des ménages rencontrés par le Secours Catholique ; population France entière enquête Emploi (BIT), personnes de plus de 15 ans (avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee).

Note de lecture : en 2003, 26,9 % des personnes actives rencontrées étaient au chômage indemnisé ou en attente, 40,1 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 67 %. Le taux de chômage France entière au sens du BIT était de 8,9 % en 2003.

Le taux de chômage dans sa composante « sans droit » ne cesse d'augmenter quand la composante « indemnisée » baisse ou se stabilise entre 2011 et 2012. Dans le baromètre crise-pauvreté réalisé tous les deux mois depuis 2009,

³⁰ Source : J. Vidalenc et L. Wolff, division Emploi, Insee, « Une photographie du marché du travail en 2011 », *Insee Première*, n° 1415, septembre 2012.

auprès de bénévoles du Secours Catholique, parmi les publics en difficulté particulière, les chômeurs dont les droits sont épuisés, qui n'ont pas de diplôme, les demandeurs d'emploi sont de plus en plus mentionnés.

Les profils des chômeurs sans droits reconnus

Les chômeurs sans droits reconnus, non indemnisés constituent la catégorie regroupant plus de 20 % des accueillis qui a le plus augmenté au cours des dix dernières années.

Ce qui différencie principalement ces personnes des inactifs, c'est la déclaration qu'ils font d'être en recherche d'emploi. Ils peuvent être inscrits ou non à Pôle emploi, avoir déjà travaillé ou non.

Afin d'identifier les situations des chômeurs non indemnisés, nous avons procédé à une typologie.

De cette analyse ressortent 5 types de chômeurs sans droits reconnus³¹ caractérisant les situations les plus rencontrées :

- Les personnes en situation de droits épuisés (30,3 %).
- Les jeunes femmes françaises (22,5 %).
- Les mères seules qui retournent vers l'activité (21,5 %).
- Les jeunes couples sans enfant (7,3 %).
- Les migrants récents (18,4 %).

Dans la description suivante, nous évoquons les critères les plus significatifs des individus composant chaque classe et quelques repères chiffrés.

Les personnes en situation de droits épuisés

Cette classe regroupe principalement des hommes qui perçoivent le RSA (à 93 %) sans anomalie de dossier. Plus âgés que la moyenne, ils sont très représentés chez les plus de 60 ans (59 % de cette tranche d'âge). Ils sont principalement français (80 %), mais ceux d'entre eux qui sont étrangers vivent en France depuis plus de cinq ans et disposent majoritairement d'un titre de séjour. Ils sont déjà venus demander de l'aide au Secours Catholique. Ils vivent principalement au sein de couples avec enfants ou sont des hommes seuls. Quand ils signalent des circonstances particulières, les plus significatives sont : les enfants en garde partagée ou placés, la tutelle, la curatelle. Le revenu mensuel par unité de consommation de leur ménage est souvent situé entre 400 et 600 euros. Plus de la moitié sont chômeurs non indemnisés depuis plus de deux ans (38 % de cette « durée »).

Les jeunes femmes françaises

C'est en grande partie leur premier contact avec les équipes du Secours Catholique. Elles ne perçoivent pas le RSA (elles représentent le tiers des « non perçu avec anomalie »). Françaises pour la plupart (82 %), elles ont souvent moins de 25 ans, sont des mères isolées ou des jeunes femmes seules. Elles sont en situation de chômage non indemnisé depuis une période récente et sont orientées vers le Secours Catholique par les services sociaux.

Quelques jeunes pères seuls sont inclus dans cette classe, leur situation pouvant se rapprocher, par bien des aspects, de celle des mères seules de cette catégorie. Ils sont peu nombreux au sein de la population accueillie, cette classe leur correspond le plus.

Les mères seules qui retournent vers l'activité

Ces mères isolées perçoivent le RSA (seules 0,3 % des personnes de cette classe ne perçoivent pas le RSA), ont entre 25 ans et 50 ans. La plupart sont françaises (84 %), les étrangères disposent d'un titre de séjour et vivent en France depuis plus de cinq ans. Elles ont des enfants adolescents. Quand elles signalent des circonstances particulières, ce sont l'abandon, la séparation et les violences subies.

Elles vivent dans un logement stable, mais font face à des impayés. Quand c'est leur premier contact avec le Secours Catholique, elles sont orientées par les services sociaux. La plupart perçoivent des revenus mensuels compris entre 600 et 800 euros par unité de consommation.

Les jeunes couples sans enfant

Ils ne perçoivent pas le RSA, ont moins de 25 ans. Ils sont en couple sans enfant, ou s'ils en ont, le plus jeune a moins de 3 ans. C'est leur premier contact avec le Secours Catholique. La nationalité n'est pas déterminante dans cette classe, mais s'ils sont étrangers, ils se trouvent en France depuis moins de six mois et leur demande de statut est en cours. Ils vivent dans des logements précaires, n'ont pas d'impayés mais nombre d'entre eux déclarent ne disposer d'aucunes ressources et elles ne dépassent pas 400 euros par unité de consommation pour ceux qui en ont. La circonstance particulière signalée est l'éloignement des proches.

³¹ Chaque type n'est pas parfaitement homogène, mais chaque groupe se situe autour d'un centre dont les individus demeurent proches tout en étant éloignés des autres centres de groupes.

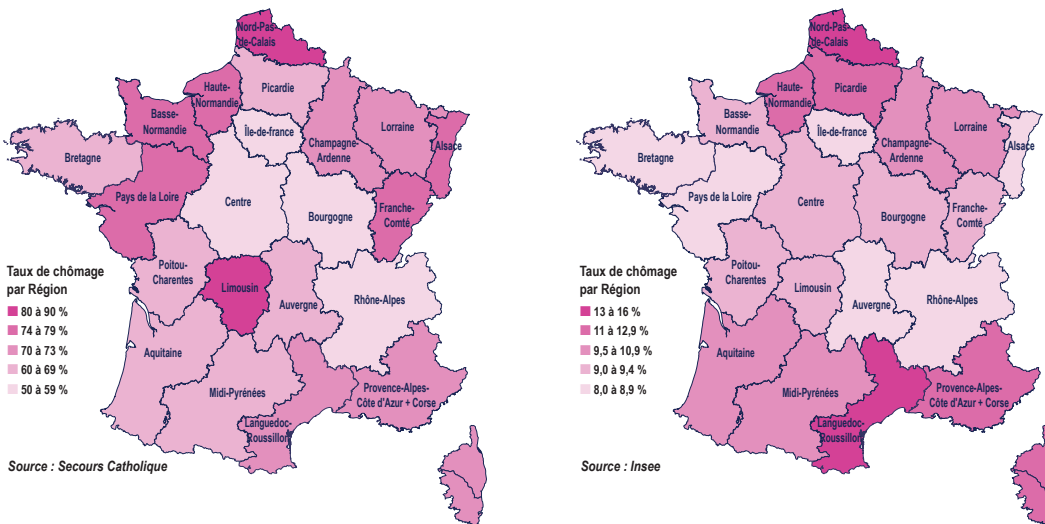
Les migrants récents

Ce sont des hommes seuls pour la plupart. Ils ne perçoivent pas le RSA (92% et la plupart sans anomalie, ce qui signifie qu'ils n'y ont pas droit), sont nombreux à ne déclarer aucunes ressources : ils représentent 56% des chômeurs non indemnisés sans ressources. Ils vivent en France depuis moins de six mois. Ces migrants récents viennent de tous les pays, mais représentent une part importante et significative des Européens (54% des ressortissants de l'UE sont dans cette classe et 45% de ceux d'Europe de l'Est). Ils sont en demande de statut pour le tiers d'entre eux et sont surreprésentés chez les sans-papiers. Ils viennent pour la première fois et sont souvent orientés par des organismes privés vers le Secours Catholique. Ils vivent dans des logements précaires. La demande significative qu'ils formulent est l'aide dans les démarches administratives. Ils n'ont pas d'impayés, mais ont souvent des revenus inférieurs à 400 euros et notamment à 200 euros. Quand ils signalent des circonstances particulières, ce sont la prison ou la sortie de prison, l'isolement, la famille éloignée. Ils ont des difficultés à lire et à écrire. Ils ont plus de 25 ans et sont présents chez les plus de 60 ans.

Répartition géographique du taux de chômage

Tout comme pour les répartitions des situations face à l'emploi, le taux de chômage dans les régions sera évoqué dans la troisième partie de ce rapport. Les cartes 2 permettent de mettre en regard le taux de chômage des personnes accueillies par le Secours Catholique avec celui de l'ensemble de la population résidant en France (au sens du BIT).

CARTES 2. TAUX DE CHÔMAGE AU SENS SECOURS CATHOLIQUE ET AU SENS BIT – RÉGIONS ADMINISTRATIVES



Note de lecture : nous avons vu précédemment que le taux de chômage est très supérieur chez les personnes rencontrées par le Secours Catholique. Les échelles ont été construites en conséquence, pour appréhender et comparer les régions fortement ou moins fortement touchées par le chômage en général.

Le taux de chômage des personnes accueillies est de 51% en Île-de-France et atteint 80% dans le Nord-Pas-de-Calais. Il varie entre 8,6% dans les Pays de la Loire et 13,8% dans le Languedoc-Roussillon pour la population France entière. En Île-de-France, il est de 8,6% et de 13,4% dans le Nord-Pas-de-Calais. Les taux inférieurs et supérieurs, France entière et Secours Catholique sont en concordance.

Dans les deux cas, la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et la Champagne-Ardenne font face à un taux de chômage élevé. Ces régions souffrent des difficultés économiques rencontrées par leurs bassins d'emplois industriels.

LES BÉNÉVOLES DU SECOURS CATHOLIQUE EN RECHERCHE D'EMPLOI

Le Secours Catholique dispose de plusieurs informations concernant ses bénévoles. Nous pouvons notamment connaître leur « statut professionnel » quand il est renseigné lors de leur entrée en bénévolat : en activité, en recherche d'emploi, étudiant, invalide, au foyer, retraité, sans profession. Sans être strictement sur les mêmes définitions que l'Insee ou que les fiches statistiques d'accueil au sein des équipes du Secours Catholique, ce statut permet d'appréhender cet aspect du profil des bénévoles. Environ 10% des personnes entrées en bénévolat au Secours Catholique en 2008 étaient en recherche d'emploi. Cette part s'élève à plus de 17% en 2012 et a augmenté de près de 3 points entre 2011 et 2012. Parallèlement les autres « statuts professionnels » ont aussi évolué, mais dans des proportions bien inférieures.

Il existe une part de plus en plus importante de bénévoles qui entrent au Secours Catholique en étant parallèlement en recherche d'emploi.

2.2.3 LES PERSONNES ACCUEILLIES EN EMPLOI – LES EMPLOIS AIDÉS DE MOINS EN MOINS ACCESSIBLES AUX PAUVRES

Les résultats de l'enquête Emploi³² permettent de suivre l'évolution des types de contrats dans le temps. Même si les catégories ne correspondent pas à celles des fiches statistiques du Secours Catholique, nous pouvons observer les différences dans la part prise par certains types de contrats.

TABLEAU 25. FORMES D'EMPLOI ET PARTS DANS L'EMPLOI FRANCE ENTIÈRE³³

France entière - Personnes en emploi	2003	2008	2011
CDI	77,6%	77,7%	76,4%
CDD et saisonniers	8,1%	8,2%	8,4%
Intérim	1,8%	2,1%	2,1%
Apprentissage	1,0%	1,3%	1,4%
Non salariés	11,4%	10,6%	11,6%
RÉPARTITION temps complet // temps partiel	83,2% // 16,8%	83% // 17%	82,1% // 17,9%

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Note de lecture : en 2003, 77,6 % des plus de 15 ans France entière en emploi occupaient un CDI.

Dans la répartition France entière, les contrats aidés sont inclus dans les CDD ou les CDI, les contrats saisonniers sont répertoriés avec les CDD (ce qui n'est pas le cas dans les catégories des fiches statistiques du Secours Catholique). Les types de contrat France entière incluent les temps complets et partiels, mais la répartition globale entre ces deux types est disponible : en 2011, 82,1 % des contrats s'effectuaient en temps complet soit une baisse de 0,9 point par rapport à 2008.

En 2011, on peut estimer que plus de 60 % des personnes en emploi France entière sont en CDI plein temps, c'est le cas de 23,8 % des personnes en emploi accueillies par le Secours Catholique.

TABLEAU 26. RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES TYPES D'EMPLOIS DES ACTIFS OCCUPÉS RENCONTRÉS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Personnes en emploi rencontrées par le Secours Catholique	2003	2008	2012
CDI plein temps	24,5%	24,4%	23,8%
CDD plein temps	8,1%	8,1%	8,2%
Intérim, saisonnier	16,0%	15,7%	14,5%
Temps partiel	21,1%	26,8%	30,1%
Emplois aidés	12,3%	5,5%	4,1%
À son compte	1,8%	2,6%	4,9%
Autre travail	7,5%	7,7%	6,9%
Formation professionnelle	8,7%	9,2%	7,5%
Total	100%	100%	100%

Champ : personnes de référence en emploi des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2003, 24,5 % des actifs occupés rencontrés par le Secours Catholique étaient en CDI plein temps.

La répartition des actifs occupés accueillis par le Secours Catholique a évolué depuis 2003.

Entre 2003 et 2012, la part d'emplois aidés a baissé, ainsi que celle de la formation professionnelle.

Il existe une proportion moins importante de personnes en CDI et une forte augmentation de la part des personnes à leur compte, ce qui peut être en lien avec l'instauration du régime de l'autoentrepreneur.

Pour le travail intérimaire, saisonnier, on constate une légère baisse pour les hommes et une hausse pour les femmes. Le travail intérimaire au niveau France entière oscille entre 1,8 % et 2,1 % des actifs occupés entre 2003 et 2011. Chez les actifs occupés accueillis par le Secours Catholique, 16 % étaient intérimaires ou en emploi saisonnier en 2003, ils sont 14,5 % en 2012.

Les plus fortes variations entre 2008 et 2012 s'observent chez les plus jeunes actifs occupés :

- Diminution de l'intérim/saisonnier, la proportion passant de 20 % en 2008 à 14 % en 2012 pour les moins de 25 ans.
- Hausse du temps partiel de 3 points, pour atteindre 24,7 % en 2012.
- Hausse du travail non déclaré (forte part de la catégorie « autre »), la proportion passant de 6,6 % à 10,3 %.
- Baisse des emplois aidés, leur part passant de 6,7 % à 5,4 % des actifs occupés de moins de 25 ans.

Les variations au niveau de l'emploi ne sont pas les mêmes selon le sexe

Par rapport à 2003, on note plus de temps partiel chez les hommes : 12 % des hommes actifs occupés étaient en temps partiel en 2003, ils sont 16,4 % en 2012. Leur part en temps partiel est légèrement supérieure au niveau de 2008. La part d'emplois en CDI des hommes est en baisse (28 % en 2003, 25,7 % en 2012).

³² Insee, enquêtes Emploi. Voir *supra* (« Définitions Bureau international du travail »).

³³ Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee), Formes particulières d'emploi et parts dans l'emploi, Emploi et part dans l'emploi selon la quotité de temps de travail.

TABLEAU 27. RÉPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉS SELON L'EMPLOI ET LE SEXE - ÉVOLUTION

En emploi / formation	Homme			Femme		
	2003	2008	2012	2003	2008	2012
CDI plein temps	28,0 %	29,3 %	25,7 %	21,4 %	21,1 %	23,3 %
CDD plein temps	8,9 %	8,3 %	8,6 %	7,5 %	8,0 %	8,0 %
Intérim, saisonnier	21,3 %	21,4 %	20,8 %	11,3 %	11,7 %	14,4 %
Temps partiel	12,0 %	15,2 %	16,4 %	29,3 %	34,8 %	30,6 %
Emplois aidés	11,2 %	5,4 %	4,8 %	13,3 %	5,4 %	4,2 %
À son compte	2,2 %	3,2 %	7,0 %	1,3 %	2,2 %	4,9 %
Autre travail	7,7 %	8,0 %	8,3 %	7,2 %	7,4 %	6,9 %
Formation professionnelle	8,7 %	9,2 %	8,4 %	8,7 %	9,4 %	7,7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Champ : personnes de référence rencontrées par le Secours Catholique et qui sont en emploi.

Note de lecture : en 2003, 28 % des hommes actifs occupés étaient en CDI plein temps.

En 2003, 29,3 % des femmes actives occupées étaient en temps partiel, elles étaient près de 35 % en 2008 et sont 30,6 % en 2012. Le temps partiel demeure l'emploi le plus souvent occupé par les femmes rencontrées.

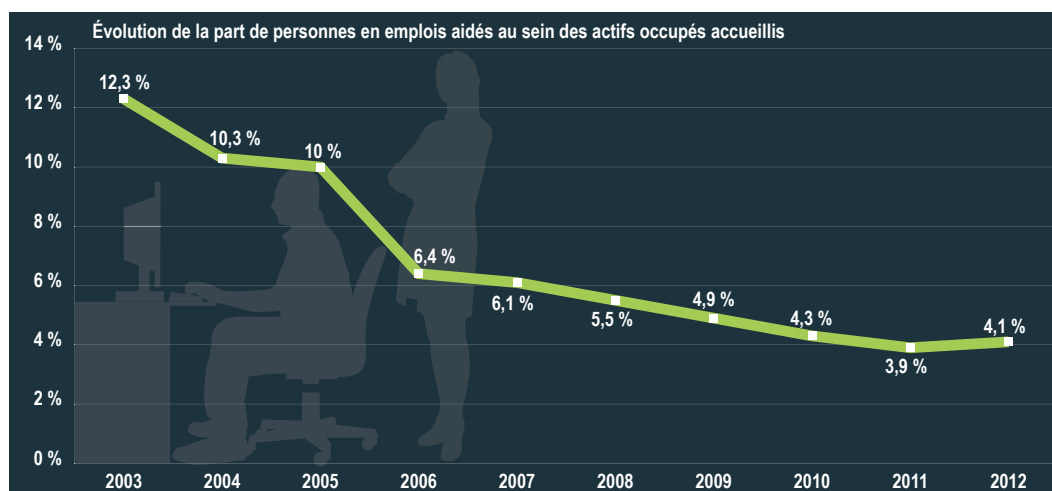
Les emplois aidés ont fortement diminué depuis 2003 pour les deux sexes, mais plus nettement encore pour les femmes.

Chute de la part d'emplois aidés

Les emplois aidés³⁴ sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles », tels que les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes. Ils relèvent du secteur marchand (c'est le cas par exemple du contrat unique d'insertion marchand CUI-CIE) ou du secteur non marchand (par exemple le contrat unique d'insertion non marchand CUI-CAE). Dans le second cas, ils sont le plus souvent conclus par des associations, des collectivités territoriales, les structures d'insertion par l'activité économique...

Les personnes « en difficulté sur le marché du travail » sont : les demandeurs d'emploi de longue ou de très longue durée, les bénéficiaires de minima sociaux tels que l'allocation de solidarité spécifique (ASS), les personnes handicapées, les personnes de plus de 50 ans au chômage depuis plus de trois mois, les jeunes sans aucune qualification... Ces emplois sont susceptibles de concerner nombre de personnes accueillies par le Secours Catholique.

Durant les dix dernières années, parmi les accueillis du Secours Catholique, la part de personnes en emplois aidés a fortement évolué à la baisse. De 12,3 % des actifs occupés en 2003, ils ne sont plus que 5,5 % en 2008 et 3,9 % en 2011. En 2012, le niveau remonte légèrement à 4,1 %.



Au niveau France entière, le nombre d'emplois aidés est relativement variable d'une année à l'autre : 1 007 000 en 2008, 1 130 000 en 2009 et 1 107 000 en 2011³⁵.

Ce nombre augmente entre 2008 et 2010 puis diminue en 2011, du fait de la baisse des moyens budgétaires affectés à ces emplois.

Dans le même temps, la part des emplois aidés au sein des actifs occupés accueillis par le Secours Catholique a baissé continuellement.

Ce phénomène peut s'expliquer, entre autres, par les exigences de plus en plus fortes des pouvoirs publics en matière d'insertion par l'activité économique. En effet, pour garantir leur financement, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), qui accompagnent des personnes éloignées de l'emploi grâce à ces contrats aidés, doivent atteindre un quota élevé de sorties positives vers l'emploi ou la formation professionnelle. Cette pression

³⁴ Insee.fr, rubrique Définitions et méthodes.

³⁵ Insee, *Emplois et salaires*, fiches thématiques, collection « Insee Références ».

peut se traduire par une sélection à l'entrée qui prive de cet accompagnement les personnes en situation de grande précarité, cumulant plusieurs handicaps pour espérer accéder au travail (santé, logement, illettrisme...). Ce phénomène est aggravé par le raccourcissement de la durée réelle des contrats, raccourcissement qui ne permet pas de travailler sur l'ensemble des « freins à l'emploi » que connaissent les personnes accueillies par le Secours Catholique.

Situation professionnelle selon la nationalité

TABLEAU 28. RÉPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉS SELON LEUR NATIONALITÉ

Situation des actifs occupés selon l'origine	France	Afrique subsaharienne	Maghreb	Europe de l'Est	Union européenne
CDI plein temps	25,5 %	18,7 %	17,1 %	18,1 %	20,6 %
CDD plein temps	8,1 %	9,0 %	7,3 %	8,5 %	7,8 %
Intérim, saisonnier	14,0 %	13,9 %	19,5 %	16,4 %	22,2 %
Temps partiel	29,7 %	30,3 %	33,6 %	28,7 %	25,3 %
Emplois aidés	4,4 %	3,3 %	3,5 %	6,8 %	1,9 %
À son compte	5,1 %	2,2 %	4,1 %	1,7 %	5,3 %
Autre travail	5,7 %	10,3 %	7,6 %	10,2 %	12,2 %
Formation professionnelle	7,5 %	12,3 %	7,3 %	9,6 %	4,7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Champ : personnes de référence rencontrées par le Secours Catholique et qui sont en emploi.

Note de lecture : en 2012, 25,5 % des Français actifs occupés que rencontre le Secours Catholique sont en CDI plein temps.

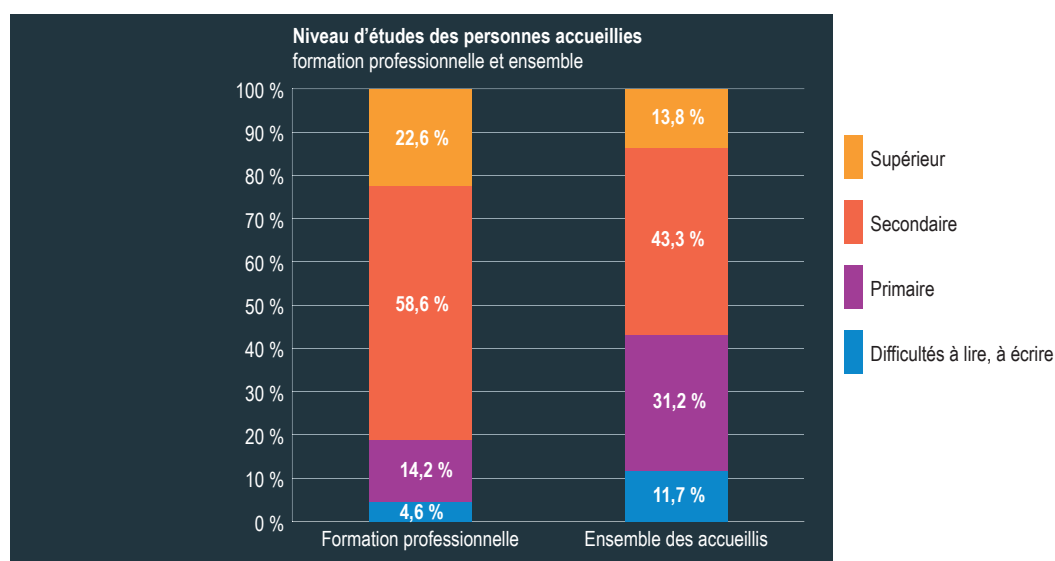
L'intérim/saisonnier prend une part plus importante chez les personnes de l'Union européenne, qui sont aussi, proportionnellement, plus nombreuses que les autres à travailler à leur compte et à exercer un travail « autre ». Ce sont les ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne qui ont la plus forte part d'actifs occupés en formation professionnelle. Un tiers des personnes accueillies en emploi ressortissantes d'un pays du Maghreb travaillent à temps partiel. Il existe moins d'étrangers que de Français en CDI à plein temps.

Relativement, les profils dans l'emploi diffèrent moins selon la nationalité que les profils d'inactivité, ce qui tend à montrer le puissant facteur d'intégration que représente l'emploi.

Formation professionnelle

Pour le public du Secours Catholique, les personnes en formation professionnelle sont principalement celles qui ont un niveau d'étude égal ou supérieur au secondaire : brevet, CAP, BEP, bac ou plus.

GRAPHIQUE 15. RÉPARTITION DU NIVEAU D'ÉTUDES POUR LES PERSONNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE / POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNES ACCUEILLIES



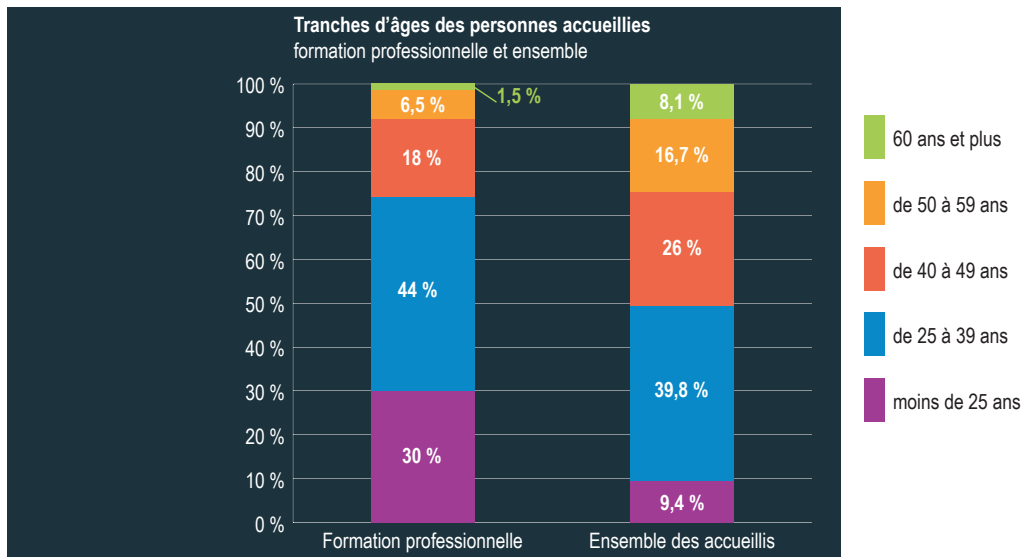
Champ : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 4,6 % des accueillis en formation professionnelle ont des difficultés à lire ou à écrire, ils sont 11,7 % à rencontrer ces difficultés au sein de l'ensemble des accueillis, quelle que soit la situation face à l'emploi.

En 2012, 57 % de la population accueillie a un niveau d'études égal ou supérieur au secondaire et 81 % des personnes accueillies en formation professionnelle ont ce niveau d'études.

En 2008, les plus diplômés représentaient 46 % de la population accueillie pour 74 % des personnes en formation accueillies.

GRAPHIQUE 16. RÉPARTITION DES TRANCHES D'ÂGE DES PERSONNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES ACCUEILLIES



Champ : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique.

Note de lecture : en 2012, 30 % des accueillis en formation professionnelle ont moins de 25 ans, ils sont 9,4 % de cette tranche d'âge au sein de l'ensemble des accueillis, quelle que soit la situation face à l'emploi.

Alors que les moins de 25 ans représentent seulement 9,4 % de la population accueillie, ils sont 30 % de celle en formation professionnelle.

À l'inverse, les 40-49 ans, 26 % de la population accueillie, représentent 18 % des personnes en formation professionnelle. De la même façon, alors qu'ils représentent 16,7 % de la population accueillie, les 50-59 ans représentent seulement 6,5 % des personnes en formation professionnelle.

Les personnes sans emploi accueillies par le Secours Catholique sont-elles plus éloignées de l'emploi qu'il y a dix ans ?

Cela dépend des personnes sans emploi : on peut considérer que les femmes au foyer se sont « rapprochées » de l'emploi en devenant chômeuses non indemnisées. Les personnes sans droit au travail sont plus nombreuses et sont tenues à distance du travail.

La forte augmentation de la part des chômeurs non indemnisés marque un éloignement de l'emploi en dix ans.

Précarisation de l'emploi des personnes accueillies ?

La baisse de la part de personnes en CDI (modérée par l'augmentation de la part de femmes en CDI), l'augmentation du temps partiel peuvent marquer une précarisation de l'emploi. C'est également la part d'emplois aidés qui diminue, alors que les personnes accueillies par le Secours Catholique font partie des « publics cibles » des emplois aidés.

Le fait d'être depuis longtemps en emploi tout en ayant besoin de faire appel au Secours Catholique montre que les emplois occupés par les personnes accueillies les protègent de moins en moins de la précarité.



© G. KERBAOL / S.C.

3. ANALYSES RÉGIONALES

Comme chaque année, les analyses régionales qui suivent font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2012. En dehors des départements d'outre-mer que nous étudions individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente chaque année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Il n'est guère possible, en si peu de place, de rendre compte, pour chacune des régions, des spécificités par rapport à l'ensemble des sujets traités dans les deux premières parties de ce rapport. Néanmoins, pour chaque région, l'accent sera mis sur la situation face à l'emploi des personnes accueillies en regard de l'ensemble du territoire. Un graphique présente l'évolution du taux de chômage des personnes accueillies depuis 2003. Nous indiquons la répartition des accueillis selon qu'ils sont en emploi, au chômage ou inactifs. Un tableau général présente un ensemble d'indicateurs concernant les personnes accueillies pour 2012 avec un point de repère 2008, cette année pouvant être assimilée au début de la crise économique.

¹ Insee.fr et « Panorama des régions françaises », *La France et ses régions*, coll. « Insee Références », édition 2010.

Les quelques éléments de conjoncture sont issus du panorama des régions françaises publié par l'Insee¹. Ces indicateurs sont complétés par les bilans économiques de l'année 2012 publiés par chacune des directions régionales de l'Insee, en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques.



POUR CHAQUE RÉGION, NOUS INDIQUONS, DANS UN TABLEAU, QUELQUES CHIFFRES DE CADRAGE COMPARÉS AUX MOYENNES MÉTROPOLITAINES :

- Le taux de variation annuelle de la population entre 2011 et 2012 (Insee).
- Les taux de chômage aux 4^{es} trimestres 2008 et 2012 (Insee).
- Le pourcentage d'étrangers dans la population en 2010 (Insee).
- Le taux de pauvreté monétaire en 2010 avec le seuil à 60 % du niveau de vie médian et le seuil à 40 % du niveau de vie médian (Insee).

DÉFINITIONS :

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Cette définition est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

Ménage étranger : ménage dont la personne de référence n'est pas de nationalité française.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. La situation de la personne de référence et celle de son conjoint face à l'emploi sont disponibles selon les catégories et les définitions ci-dessous.

En emploi : CDI à plein temps, CDD à plein temps, intérim ou saisonnier, temps partiel, emplois aidés, à son compte (travailleurs indépendants), autre (travail non déclaré principalement), formation professionnelle.

Chômage : cette catégorie rassemble les personnes qui sont effectivement à la recherche d'un emploi. Une distinction est établie entre chômage indemnisé ou en attente, et chômage sans droits reconnus : dans cette seconde situation les personnes sont en recherche d'emploi, mais n'ont pas droit à des indemnités de chômage ou n'ont pas la possibilité de faire valoir ces droits.

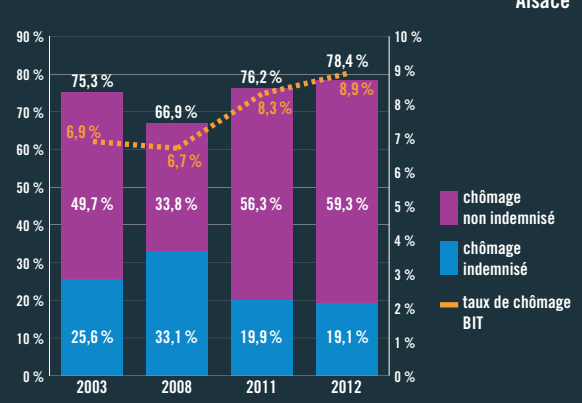
Inactifs : étudiants, personnes en incapacité de travail pour raison de santé, en retraite ou préretraite, au foyer, sans droit au travail (étrangers en attente de statut) ou dans une situation « autre » (souvent les personnes sans domicile très éloignées du travail).

Les actifs sont les personnes effectivement en emploi et les chômeurs.

Le taux de chômage représente la part de personnes au chômage au sein des actifs.

ALSACE

	Alsace	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,2 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	6,9 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,2 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	7,6 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	11,9 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	2,6 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	10 475	
Nombre d'équipes	92	
Nombre de bénévoles	1 554	
Nombre de situations analysées	6 433	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Alsace	France
	2008	2012
Emploi	14 %	13 %
Chômage	25 %	43 %
Inactivité	61 %	44 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BITConjoncture²

Avantagée par sa position transfrontalière, l'Alsace capte beaucoup de capitaux étrangers et bénéficie de l'implantation de groupes internationaux, notamment dans l'industrie automobile. Par ce fait, l'industrie représente une part très importante de l'emploi salarié en Alsace. Cela étant, l'emploi dans le secondaire est en forte diminution depuis 2001. Cette situation est à relativiser dans la mesure où elle peut, en partie, s'expliquer par l'externalisation d'un certain nombre d'activités autrefois assurées en interne par les entreprises industrielles. Il existe néanmoins une destruction réelle de l'emploi alsacien : le taux de chômage en Alsace est de 9,2 % au 4^e trimestre 2012 contre 6,9 % quatre ans plus tôt.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, 10 475 ménages ont été accueillis par le Secours Catholique en Alsace. Ce chiffre, plus important que celui de 2011, confirme la tendance globale des dix dernières années. Il coïncide avec la dégradation locale de l'emploi.

La proportion de ménages venant pour la première fois a augmenté depuis 2011, elle est passée de 51 % à 70 % en un an. 16 % d'entre eux sont orientés par un organisme privé, le taux le plus élevé des régions de France.

En 2012, 30 % des ménages rencontrés en Alsace sont des couples avec enfants contre 23 % dans l'ensemble de la population accueillie.

Les étrangers représentent la moitié des accueillis en Alsace, soit une des proportions les plus élevées observées par le Secours Catholique en 2012. Cela peut en partie s'expliquer par l'importante part d'étrangers recensés dans la population totale en Alsace. Au sein de la population rencontrée, la part en provenance des pays de l'Est (Kosovo, Roumanie, Géorgie) et de l'Union européenne est croissante. Près de quatre étrangers sur dix viennent d'Europe de l'Est (hors UE), contre environ deux sur dix en moyenne nationale.

La part de personnes en emploi est inférieure de 5 points à la moyenne nationale en 2012. La part de CDI a baissé depuis 2008, l'intérim a légèrement augmenté. La part de personnes à leur compte est faible dans les accueils alsaciens.

Depuis 2008, la part de chômeurs sans droits reconnus a considérablement augmenté : elle est passée de 13 % en 2008 à 33 % en 2012. Le taux de chômage dépasse 78 %, il est plus élevé que la moyenne nationale des accueillis.

Six personnes sur dix accueillis en 2008 étaient inactives, cette part a fortement diminué pour atteindre la moyenne nationale en 2012. Cela est dû à la part de personnes sans droit au travail qui diminue, même si elle demeure supérieure de 3 points à la moyenne nationale, mais aussi et principalement à la chute de la catégorie « autre sans emploi ». Celle-ci regroupe souvent les personnes

sans domicile très éloignées de l'emploi. En Alsace, ces personnes représentaient 21 % des accueillis en 2008 et 8 % en 2012, soit une part inférieure à la moyenne nationale. Contrairement à la tendance nationale, la part des personnes au foyer ne diminue pas fortement.

La part de personnes ne disposant d'aucunes ressources dans la population étrangère rencontrée étant particulièrement élevée, on retrouve souvent beaucoup de ménages sans ressources dans les régions où la part d'accueillis étrangers est importante. En Alsace, parmi les ménages accueillis, la part de ménages ne disposant d'aucunes ressources est très importante : 29 %, c'est supérieur de 10 points à ce que le Secours Catholique observe à l'échelle nationale et cela reste relativement stable dans le temps.

Le niveau de vie a augmenté depuis 2008 pour les accueillis en Alsace, mais il reste inférieur à ce qui est observé pour l'ensemble des accueillis en France.

En Alsace, 74 % des ménages rencontrés sont en situation d'impayés, ce qui correspond à une forte hausse depuis 2008. Cette part est bien supérieure à la moyenne nationale. Comme dans le reste de la France, l'impayé qui concerne le plus de ménages est le logement.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 25,6 % des personnes actives rencontrées en Alsace étaient au chômage indemnisé ou en attente, 49,7 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 75,3 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 6,9 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/alsace/>

ALSACE

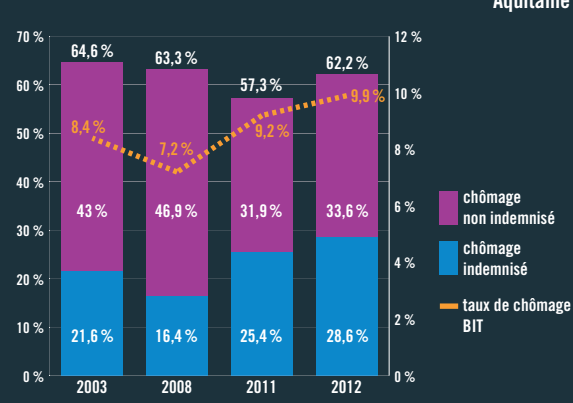
		Alsace		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	29 %	22 %	24 %
	Femme seule	14 %	11 %	16 %
	Couple sans enfant	6 %	7 %	6 %
	Père seul	3 %	4 %	3 %
	Mère seule	24 %	27 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	23 %	30 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10 %	8 %	9 %
	25-49 ans	70 %	70 %	66 %
	50 ans et plus	20 %	22 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	56 %	50 %	67 %
	Afrique subsaharienne	8 %	9 %	11 %
	Maghreb	10 %	10 %	9 %
	Europe de l'Est	15 %	19 %	7 %
	Union européenne	6 %	7 %	4 %
	Autres	5 %	5 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	50 %	44 %	48 %
	Statut demandé en attente	42 %	42 %	40 %
	Débouté, sans papiers	8 %	14 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	4 %	3 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	1 %	2 %	3 %
	Temps partiel	5 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	0 %	0 %	1 %
	Autre travail	1 %	0 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	12 %	11 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	13 %	33 %	26 %
	Étudiant	2 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	8 %	8 %	10 %
	Retraite, préretraite	3 %	5 %	5 %
	Au foyer	11 %	10 %	8 %
	Sans droit au travail	17 %	13 %	10 %
Autre sans emploi	21 %	8 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	30 %	29 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	39 %	40 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	7 %	7 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	23 %	24 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		395 €	435 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	79 %	73 %	69 %
	Seuil à 60 %	97 %	96 %	94 %
Existence d'impayés		57 %	74 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	43 %	46 %	43 %
	Gaz, électricité	31 %	37 %	39 %
	Découvert bancaire	16 %	27 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	70 %	69 %	76 %
	Logement précaire (2)	30 %	32 %	24 %
Loyer après APL		223 €	220 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

AQUITAINE

	Aquitaine	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,6 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,6 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	10,2 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	4,3 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	13,4 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,1 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	32 798	
Nombre d'équipes	164	
Nombre de bénévoles	3 103	
Nombre de situations analysées	1 542	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Aquitaine	France
	2008	2012
Emploi	23 %	18 %
Chômage	40 %	38 %
Inactivité	37 %	44 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BITConjoncture²

Forte de son climat ensoleillé et de l'importance de son littoral, l'Aquitaine est une région attractive pour les retraités et les touristes. Sur le plan démographique, l'Aquitaine se caractérise par un solde migratoire excédentaire (plus d'arrivants que de sortants) et une population plutôt âgée. Sur le plan économique, l'importante part de retraités et les flux saisonniers de touristes permettent de développer l'économie dite résidentielle (ensemble des activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes). Ainsi, en Aquitaine, 43 % des emplois salariés reposent sur cette économie. L'hébergement et la restauration représentent près de 50 000 des 705 000 emplois salariés de la région.

Malgré ces atouts, le taux de chômage en Aquitaine est, depuis la fin de 2011, légèrement supérieur au taux national et a augmenté chaque trimestre de l'année 2012. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an a augmenté de 14,5 % durant l'année 2012. À la fin de cette même année, 37,5 % des inscrits le sont depuis plus d'un an.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, près de 32 800 ménages ont été accueillis par le Secours Catholique en Aquitaine. Près de 70 % des ménages rencontrés viennent pour la première fois, et la plupart (85 %) sont orientés par les services sociaux pour ce premier contact.

En Aquitaine en 2012, le Secours Catholique rencontre en proportion moins de couples avec

enfants, plus de femmes seules et plus de couples sans enfant que dans l'ensemble.

L'Aquitaine est une des régions de France où le Secours Catholique rencontre le moins d'étrangers, 14 % des personnes de référence des ménages accueillis ne sont pas françaises, alors que c'est le cas du tiers d'entre elles à l'échelle de l'ensemble des accueils. La moitié des étrangers sont africains et le tiers vient de l'Union européenne.

La part d'étrangers (hors UE) en situation régulière est en diminution depuis plusieurs années, ce qui ne suit pas le cas général : elle baisse de 4 points par rapport à 2011, mais les étrangers avec statut restent majoritaires en 2012, contrairement à l'ensemble des étrangers accueillis. La part de sans-papiers est faible par rapport à l'ensemble des accueillis du Secours Catholique. La part de personnes étrangères en attente de statut, ayant déposé leur demande, a fortement augmenté depuis 2008 pour rejoindre le niveau national en 2012.

En 2012, l'Aquitaine est une des régions de France où le Secours Catholique rencontre le plus de personnes en emploi. 23 % des adultes accompagnés sont en emploi. Une hausse de la part de personnes en CDI est à noter. La part des personnes à leur compte augmente et celle des personnes en intérim diminue même si elle reste supérieure à la moyenne nationale des accueillis.

Contrairement à l'évolution observée sur l'ensemble des accueils du Secours Catholique, c'est la part de chômeurs indemnisés qui

augmente et celle des chômeurs sans droits reconnus qui diminue fortement, la part globale de chômage passant de 40 % en 2008 à 36 % en 2012. Le taux de chômage atteint 62,2 % en 2012 soit près de 6 points de moins que pour l'ensemble des accueillis.

La part de personnes au foyer était plus faible que pour l'ensemble des personnes rencontrées en 2008 (9 % contre 12 %), elle est dans la moyenne nationale en 2012. La part d'inaptes au travail pour raison de santé est plus forte que dans l'ensemble, même si elle baisse entre 2008 et 2012. La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. En Aquitaine, ces personnes représentaient 6 % des accueillis en 2008 et 13 % en 2012, soit plus du double et 3 points de plus que la moyenne nationale.

Le faible nombre d'étrangers, notamment sans papiers, entraîne une très faible part de personnes n'ayant pas droit au travail, dix fois plus faible que pour l'ensemble des accueillis. Il existe également moins d'accueillis qui ne perçoivent aucune ressource et plus qui ne vivent que de transferts.

Le niveau de vie des ménages accueillis en Aquitaine est plus élevé que pour l'ensemble, même s'il demeure nettement inférieur au seuil de pauvreté. En 2012, il existe moins de ménages vivant sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40 %) qu'en 2008 et qu'au niveau national.

Près de 70 % des accueillis sont en situation d'impayés, principalement pour des factures énergétiques.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 21,6 % des personnes actives rencontrées en Aquitaine étaient au chômage indemnisé ou en attente, 43 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 64,6 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 8,4 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/aquitaine/>

		Aquitaine		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	25 %	24 %	24 %
	Femme seule	20 %	18 %	16 %
	Couple sans enfant	4 %	7 %	6 %
	Père seul	5 %	4 %	3 %
	Mère seule	26 %	27 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	20 %	20 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	8 %	7 %	9 %
	25-49 ans	66 %	65 %	66 %
	50 ans et plus	27 %	28 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	86 %	86 %	67 %
	Afrique subsaharienne	1 %	1 %	11 %
	Maghreb	6 %	6 %	9 %
	Europe de l'Est	3 %	1 %	7 %
	Union européenne	3 %	5 %	4 %
	Autres	1 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	68 %	54 %	48 %
	Statut demandé en attente	18 %	41 %	40 %
	Débouté, sans papiers	14 %	5 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	5 %	6 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	6 %	5 %	3 %
	Temps partiel	5 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	2 %	1 %
	Autre travail	3 %	2 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	11 %	16 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	29 %	20 %	26 %
	Étudiant	1 %	0 %	1 %
	Inaptitude santé	15 %	13 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	7 %	5 %
	Au foyer	9 %	8 %	8 %
	Sans droit au travail	1 %	1 %	10 %
Autre sans emploi	6 %	13 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	12 %	7 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	57 %	54 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	7 %	8 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	24 %	31 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		498 €	612 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	77 %	61 %	69 %
	Seuil à 60 %	95 %	92 %	94 %
Existence d'impayés		61 %	69 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	29 %	26 %	43 %
	Gaz, électricité	43 %	57 %	39 %
	Découvert bancaire	13 %	12 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	85 %	87 %	76 %
	Logement précaire (2)	15 %	13 %	24 %
Loyer après APL		190 €	172 €	213 €

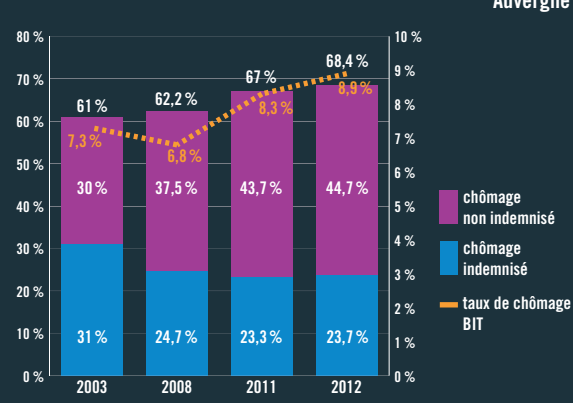
(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Auvergne

	Auvergne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,1 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,3 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,3 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	3,3 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	14,3 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,2 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	14 519	
Nombre d'équipes	96	
Nombre de bénévoles	1 701	
Nombre de situations analysées	4 052	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Auvergne	France
	2008	2012
Emploi	19 %	15 %
Chômage	29 %	29 %
Inactivité	52 %	56 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BIT



Conjoncture²

Grâce, notamment, à la production de matières premières (plastique, métal, acier...), l'industrie représente près de 16 % des emplois salariés d'Auvergne, une part supérieure à la moyenne nationale. Par conséquent, le marché du travail auvergnat est particulièrement touché par la désindustrialisation de l'économie, désindustrialisation qui s'est accélérée à partir de 2007. Ainsi, du 4^e trimestre 2005 au dernier trimestre 2012, le nombre d'emplois salariés en France s'est maintenu alors qu'en Auvergne, il a diminué de 4 % soit près de 3 000 postes en moins. L'impact de cette disparition d'emplois sur le taux de chômage auvergnat est à relativiser, car le nombre de personnes en âge de travailler a également diminué dans la région. Durant l'année 2012, 2 650 emplois nets ont été détruits : les pertes ont été particulièrement fortes dans le secteur du bâtiment et dans l'intérim. Le taux de chômage de la région a augmenté à chaque trimestre de l'année 2012.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, un peu plus de 14 500 ménages ont été accueillis par le Secours Catholique en Auvergne, soit 1 500 ménages de plus qu'en 2011.

La part d'hommes seuls continue à baisser (24 % en 2011, 22 % en 2012), contrairement à la tendance nationale. La part de couples avec enfants augmente et reste supérieure à la moyenne sur l'ensemble des accueils du territoire.

Les étrangers représentent un ménage sur cinq accueillis en Auvergne, soit une augmentation par rapport à 2008. Pour moitié, ils sont africains. La situation par rapport aux statuts semble assez variable au cours du temps. De 59 % en 2011, les étrangers ayant un statut sont 73 % en 2012, ils étaient 71 % en 2001 et 45 % en 2008.

La part de personnes en emploi a baissé depuis 2008 en Aquitaine. En 2012, elle n'est que de 15 %, avec moins de CDI et CDD que pour l'ensemble des accueillis.

Contrairement à ce qui est observé pour l'ensemble des accueillis, le taux de chômage n'a pas baissé entre 2003 et 2008. Il était inférieur à l'ensemble en 2003, mais dépasse légèrement la moyenne nationale en 2012. La part de chômeurs non indemnisés au sein des actifs a augmenté de moitié depuis 2003 : 30 % des actifs accueillis étaient chômeurs non indemnisés en 2003, ils sont 44,7 % en 2012. Dans le même temps, la part de chômeurs indemnisés baisse de 7 points.

Les inactifs sont majoritaires parmi les accueillis du Secours Catholique en Auvergne.

La part de personnes au foyer accueillies a chuté de moitié entre 2008 et 2012 pour atteindre 11 % soit 3 points de plus que la moyenne nationale.

La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. En Auvergne, ces personnes représentaient 8 % des accueillis

en 2008 et 23 % en 2012, soit une très forte augmentation et 13 points de plus que la moyenne nationale. Deux tiers des inactifs accueillis sont en situation d'errance en Auvergne contre un quart de l'ensemble des inactifs accueillis en France.

Le niveau de vie des ménages rencontrés en Auvergne est supérieur de 45 euros à la moyenne nationale. Les loyers sont moins élevés. La part des ménages percevant uniquement des transferts a baissé entre 2008 et 2012 mais cela concerne la moitié des ménages accueillis, soit 5 points de plus qu'en moyenne nationale.

Les situations d'impayés sont de plus en plus fréquentes pour les ménages accueillis, et leur niveau (58 %) rejoint l'ensemble en 2012. Ces impayés concernent moins le loyer que pour l'ensemble des ménages accueillis sur le territoire français, mais plus souvent des mensualités de crédit à la consommation et des découverts bancaires.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 31 % des personnes actives rencontrées en Auvergne étaient au chômage indemnisé ou en attente, 30 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 61 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 7,3 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/auvergne/>

AUVERGNE

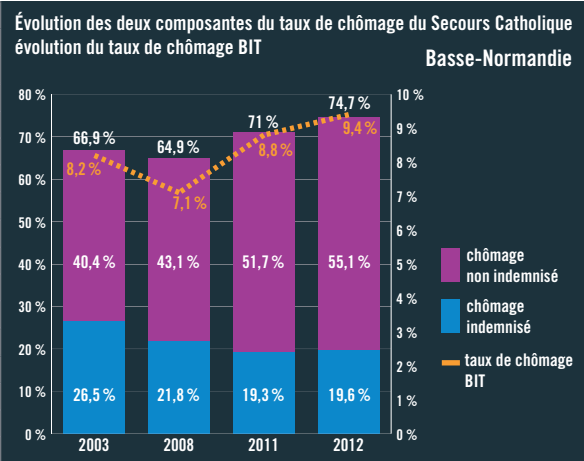
		Auvergne		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	25 %	22 %	24 %
	Femme seule	16 %	15 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	8 %	6 %
	Père seul	5 %	5 %	3 %
	Mère seule	23 %	22 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	25 %	28 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	13 %	11 %	9 %
	25-49 ans	64 %	63 %	66 %
	50 ans et plus	23 %	25 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	85 %	79 %	67 %
	Afrique subsaharienne	2 %	5 %	11 %
	Maghreb	5 %	5 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	6 %	7 %
	Union européenne	3 %	3 %	4 %
	Autres	1 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	45 %	73 %	48 %
	Statut demandé en attente	51 %	25 %	40 %
	Débouté, sans papiers	5 %	3 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	5 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	3 %	3 %
	Temps partiel	4 %	4 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	12 %	10 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	17 %	19 %	26 %
	Étudiant	2 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	11 %	12 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	6 %	5 %
	Au foyer	24 %	11 %	8 %
	Sans droit au travail	3 %	4 %	10 %
Autre sans emploi	8 %	23 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	10 %	13 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	54 %	50 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	11 %	10 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	26 %	27 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		495 €	542 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	78 %	67 %	69 %
	Seuil à 60 %	96 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		46 %	58 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	26 %	33 %	43 %
	Gaz, électricité	32 %	39 %	39 %
	Découvert bancaire	25 %	27 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	73 %	76 %	76 %
	Logement précaire (2)	27 %	24 %	24 %
Loyer après APL		162 €	172 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

BASSE-NORMANDIE

	Basse-Normandie	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,6 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,7 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,7 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	2,0 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	14,5 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,4 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	14 432	
Nombre d'équipes	109	
Nombre de bénévoles	2 115	
Nombre de situations analysées	3 917	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Basse-Normandie	France
	2008	2012
Emploi	25 %	18 %
Chômage	44 %	51 %
Inactivité	31 %	31 %



Conjoncture²

La part de la surface agricole utile en Basse-Normandie est la plus importante de France. Ainsi, l'agriculture représente 4,7 % des emplois de la région et l'industrie agroalimentaire représente 23 % des emplois salariés industriels soit près de 20 000 emplois. L'activité industrielle locale est également représentée par l'industrie du transport, à la suite d'une politique de décentralisation industrielle engagée à la fin des années 1960. Depuis le début des années 1990, la Basse-Normandie subit la désindustrialisation. De 1990 à 2010, le nombre d'emplois dans l'activité industrielle a baissé de 25 %, soit une perte de 30 000 emplois salariés dont 10 000 dans la fabrication de matériel de transport. En 2012, l'industrie représente 16 % des emplois salariés. Sur cette même année, l'emploi salarié dans ce secteur diminue de 1,7 %. C'est, avec l'importante diminution du nombre d'emplois salariés dans le secteur du bâtiment (-3,4 %) et dans l'intérim (-9,7 %), un des facteurs explicatifs de la hausse du chômage sur l'ensemble de l'année 2012 en Basse-Normandie. Cela étant le taux de chômage reste inférieur au taux national.

Les situations rencontrées en 2012

Près de 14 500 ménages ont été accueillis en Basse-Normandie en 2012. Un peu plus de 60 % de ceux-ci sont des nouveaux accueillis (soit moins que la moyenne nationale), et parmi eux 86 % sont orientés vers le Secours Catholique par les services sociaux.

La Basse-Normandie est la région où le Secours Catholique accompagne le plus de jeunes : 12 % des accueillis ont moins de 25 ans contre 9 % dans l'ensemble des accueils du territoire. La proportion d'hommes seuls, de couples sans enfant y est plus forte, ainsi que celle des pères seuls. Depuis 2008, comme dans l'ensemble, la part de couples avec enfants a néanmoins augmenté.

La part d'étrangers accueillis n'est que de 14 %, mais a augmenté depuis 2008. En grande majorité, ce sont des Africains.

Le profil des personnes en emploi se rapproche de la moyenne nationale. La part de personnes accueillies en CDI a fortement baissé depuis 2008, aucune autre catégorie d'emploi n'a augmenté. La part des personnes en emploi a diminué de 28 % entre 2008 et 2012.

Les chômeurs représentent un peu plus de la moitié des personnes accueillis en Basse-Normandie. 55 % des actifs sont au chômage non indemnisé. Cette part a fortement augmenté en dix ans, elle était de 40 % en 2003. Même si la part de chômeurs indemnisés a baissé dans le même temps, les chômeurs représentent presque les trois quarts des actifs accueillis.

La Basse-Normandie est la région qui compte le plus d'actifs dans les accueils. Néanmoins, il existe plus d'étudiants que la moyenne, autant de personnes en invalidité et de retraités. Les personnes sans droit au travail

sont peu présentes, du fait de la faible part d'étrangers. Les équipes de Basse-Normandie rencontrent deux fois moins de personnes en errance, fortement éloignées de l'emploi, que la moyenne nationale.

La part de ménages en situation d'impayés est supérieure en Basse-Normandie à ce qui est observé à l'échelle nationale, et un tiers notamment des ménages en impayés le sont pour des découverts bancaires, soit une proportion bien plus importante que pour l'ensemble des ménages accueillis.

Même si elle augmente, la proportion de ménages n'ayant ni revenus du travail, ni ressources issues de transferts est de 15 %, soit 4 points de moins qu'au niveau national. Le niveau de vie est de 55 euros supérieur à la moyenne nationale. Il existe en Basse-Normandie un peu moins de ménages en situation de grande pauvreté (seuil à 40 %), mais cette proportion atteint néanmoins 65 %.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 26,5 % des personnes actives rencontrées en Basse-Normandie étaient au chômage indemnisé ou en attente, 40,4 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 66,9 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 8,2 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/basse-normandie/>

BASSE-NORMANDIE

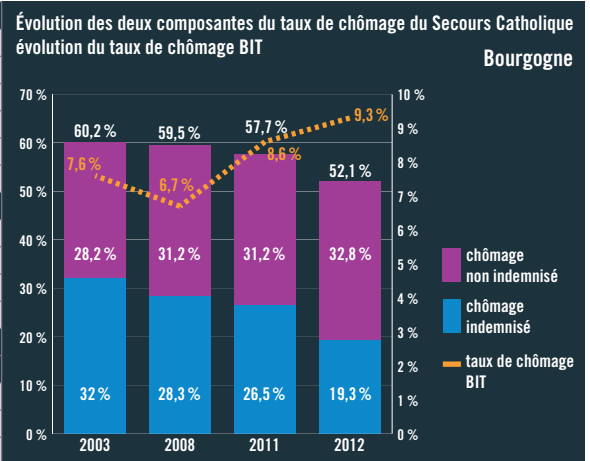
		Basse-Normandie		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	28 %	27 %	24 %
	Femme seule	19 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	8 %	6 %
	Père seul	4 %	5 %	3 %
	Mère seule	23 %	23 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	19 %	22 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	13 %	12 %	9 %
	25-49 ans	64 %	63 %	66 %
	50 ans et plus	23 %	25 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	90 %	86 %	67 %
	Afrique subsaharienne	4 %	6 %	11 %
	Maghreb	2 %	3 %	9 %
	Europe de l'Est	2 %	3 %	7 %
	Union européenne	1 %	1 %	4 %
	Autres	1 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	53 %	49 %	48 %
	Statut demandé en attente	37 %	38 %	40 %
	Débouté, sans papiers	10 %	13 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	7 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	2 %	3 %
	Temps partiel	7 %	6 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	3 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	15 %	14 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	29 %	37 %	26 %
	Étudiant	2 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	10 %	10 %
	Retraite, préretraite	4 %	4 %	5 %
	Au foyer	9 %	7 %	8 %
	Sans droit au travail	1 %	3 %	10 %
Autre sans emploi	4 %	5 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	13 %	15 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	43 %	44 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	8 %	9 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	37 %	32 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		544 €	552 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	68 %	65 %	69 %
	Seuil à 60 %	94 %	93 %	94 %
Existence d'impayés		74 %	63 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	38 %	36 %	43 %
	Gaz, électricité	32 %	38 %	39 %
	Découvert bancaire	25 %	33 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	83 %	81 %	76 %
	Logement précaire (2)	18 %	19 %	24 %
Loyer après APL		177 €	185 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

BOURGOGNE

	Bourgogne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,1 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,1 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,7 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	4,0 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	13,9 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,0 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	15 914	
Nombre d'équipes	89	
Nombre de bénévoles	1 470	
Nombre de situations analysées	1 921	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Bourgogne	France
Emploi	20 %	23 %
Chômage	29 %	25 %
Inactivité	51 %	52 %

Conjoncture²

La Bourgogne est une région rurale avec une population relativement vieillissante. Comme beaucoup de régions à proximité de Paris, son économie est complémentaire de celle de la capitale. L'activité économique est basée sur l'agriculture (4,8 % des emplois salariés marchands) et l'industrie, qui représente près de 96 000 des 350 000 emplois salariés de la région, avec la métallurgie suivie de l'agroalimentaire puis de la production de caoutchouc, plastique. Ainsi, le marché du travail régional est très fortement touché par la situation de l'industrie en France : sur les cinq dernières années, la Bourgogne a perdu annuellement 2,8 % des emplois industriels, contre 2,1 % sur l'ensemble de la France métropolitaine. Le bâtiment et l'intérim sont également très touchés par la conjoncture économique. Sur l'année 2012, 3,2 % des postes ont été détruits dans le bâtiment et 10,2 % dans l'intérim. Même si, sur les dernières années, le nombre de personnes en âge de travailler a baissé dans la région, cette destruction d'emplois se traduit par une hausse du taux de chômage importante : 9,7 % à la fin de l'année 2012 pour 6,3 % au début de l'année 2008.

Les situations rencontrées en 2012

Près de 16 000 ménages ont été accueillis par le Secours Catholique en 2012 en Bourgogne, soit environ 2 000 de plus qu'en 2011. 43 % d'entre eux étaient déjà connus l'année précédente, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. C'est le signe d'un renforcement de l'accompagnement par les équipes du Secours Catholique, mais aussi de l'enraci-

nement des difficultés pour un certain nombre de ménages.

La population accueillie en Bourgogne est un peu plus jeune que dans l'ensemble, même si elle l'est moins qu'en 2008.

La répartition des ménages est assez proche de celle rencontrée dans l'ensemble, la part de mères seules accueillies en Bourgogne étant toutefois moins importante. La part d'hommes seuls a augmenté de 2 points par rapport à 2011. La part de couples avec enfants est la même qu'en 2011, mais elle a augmenté de 5 points entre 2008 et 2012 pour atteindre près du quart des ménages accueillis.

En Bourgogne la part de ménages étrangers a fortement augmenté en une année : 27 % en 2011, 34 % en 2012. Les deux tiers sont africains. La part de déboutés et sans papiers a triplé entre 2008 et 2012, la part de personnes présentes depuis moins d'un an en France atteint un tiers, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale.

Les personnes accueillies en Bourgogne sont plus en emploi que la moyenne nationale : leur part, de 23 %, a augmenté depuis 2008, contrairement à l'ensemble des accueillis. Par rapport à la moyenne, les personnes en CDD, en temps partiel et en formation professionnelle sont en proportions plus importantes.

En Bourgogne, contrairement à l'ensemble, la part de chômeurs n'a pas augmenté entre 2008 et 2012. Le taux de chômage a même baissé au cours des dix dernières années : de 60 % en 2003, il passe à 58 % en 2011 puis à 52 % en 2012, ce qui ne correspond pas à

la forte augmentation du taux de chômage de la population résidant en Bourgogne dans son ensemble. C'est essentiellement la part des chômeurs indemnisés qui a baissé. La part de chômeurs sans droits reconnus demeure stable par rapport à 2008 et reste, avec 16 %, de dix points inférieure à la moyenne nationale.

Avec beaucoup moins de chômeurs que la moyenne, la Bourgogne fait partie des régions où le Secours Catholique rencontre le plus d'inactifs. Avec l'augmentation du nombre d'étrangers rencontrés, la part des sans droit au travail a presque rejoint le niveau national alors qu'elle n'était que de 1 % en 2008. Il existe plus d'étudiants et moins de personnes en incapacité de travail pour raison de santé que dans l'ensemble.

La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. En Bourgogne, ces personnes représentent 19 % des accueillis en 2012. Une personne sur cinq accueillis est en situation d'errance en Bourgogne, contre une sur dix pour l'ensemble des accueils du Secours Catholique.

Près du quart des accueillis ne perçoivent ni revenus du travail ni transferts, ils sont 36 % à percevoir des transferts seuls contre 45 % de l'ensemble des accueillis.

Le niveau de vie est plus faible en Bourgogne que dans l'ensemble, il est même un des rares à avoir baissé entre 2008 et 2012. Les ménages accueillis sont moins souvent en situation d'impayés, et sont plus nombreux qu'en 2008 à vivre dans des logements précaires.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 32 % des personnes actives rencontrées en Bourgogne étaient au chômage indemnisé ou en attente, 28,2 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 60,2 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 7,6 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/bourgogne/>

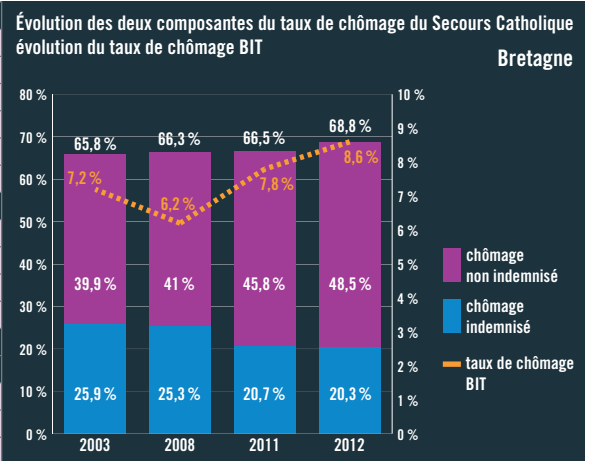
		Bourgogne		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	29 %	25 %	24 %
	Femme seule	17 %	16 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	7 %	6 %
	Père seul	3 %	4 %	3 %
	Mère seule	24 %	23 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	19 %	24 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	14 %	10 %	9 %
	25-49 ans	65 %	67 %	66 %
	50 ans et plus	22 %	23 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	78 %	66 %	67 %
	Afrique subsaharienne	6 %	15 %	11 %
	Maghreb	7 %	8 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	7 %	7 %
	Union européenne	3 %	3 %	4 %
	Autres	2 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	57 %	49 %	48 %
	Statut demandé en attente	41 %	42 %	40 %
	Débouté, sans papiers	3 %	9 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	7 %	5 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	3 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	3 %	3 %
	Temps partiel	5 %	7 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	0 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	13 %	9 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	16 %	16 %	26 %
	Étudiant	2 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	4 %	5 %	5 %
	Au foyer	13 %	9 %	8 %
	Sans droit au travail	1 %	9 %	10 %
Autre sans emploi	22 %	19 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	19 %	24 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	41 %	36 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	10 %	11 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	29 %	28 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		485 €	480 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	72 %	69 %	69 %
	Seuil à 60 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		79 %	47 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	44 %	39 %	43 %
	Gaz, électricité	26 %	36 %	39 %
	Découvert bancaire	22 %	27 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	77 %	72 %	76 %
	Logement précaire (2)	23 %	28 %	24 %
Loyer après APL		177 €	213 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

BRETAGNE

	Bretagne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,5 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	6,6 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,0 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	2,0 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	13,1 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	2,8 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	27 812	
Nombre d'équipes	248	
Nombre de bénévoles	3 359	
Nombre de situations analysées	4 163	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Bretagne	France
	2008	2012
Emploi	18 %	18 %
Chômage	35 %	37 %
Inactivité	47 %	44 %

Conjoncture²

Forte de sa production dans le secteur agricole, et notamment dans l'élevage, l'économie bretonne est largement orientée vers l'industrie agroalimentaire qui représente près de 66 000 emplois salariés (plus du tiers de la main-d'œuvre industrielle). L'importance des flux touristiques permet également de développer certains secteurs d'activités. Ainsi, l'hébergement et la restauration représentent 41 000 emplois. Avec la dégradation de la situation économique sur l'année 2012, la Bretagne perd 0,8 % de ses emplois salariés dans le secteur marchand. Cette destruction d'emplois comprend une baisse de 1,5 % du nombre d'emplois salariés dans le secteur agroalimentaire et l'hébergement/restauration, de 2 % dans la construction et de 9,3 % dans l'intérim. Ainsi, le chômage a augmenté d'un point sur l'année 2012. Le taux de chômage de la région reste inférieur au taux de chômage national.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, 27 800 ménages ont été accueillis par le Secours Catholique en Bretagne, soit 2 300 de plus que l'année précédente. 62 % des ménages rencontrés ont fait appel pour la première fois au Secours Catholique en 2012. 80 % de ces nouveaux accueillis sont orientés par les services sociaux.

Il existe plus d'hommes seuls que dans l'ensemble des accueils français, même si, contrairement à la moyenne nationale, leur part baisse encore récemment. La part de

femmes seules est également supérieure à la moyenne nationale. Il existe moins de couples avec enfants. La population accueillie en Bretagne est un peu plus jeune que dans l'ensemble.

La part d'étrangers accueillis est en constante augmentation en Bretagne. En 2012, elle atteint 24 %, demeurant en deçà de la moyenne nationale. Les étrangers sont plus souvent originaires de l'Europe de l'Est (hors UE) que dans l'ensemble, les Maghrébins sont moins nombreux. Seuls un peu plus d'un tiers des étrangers (hors UE) sont en situation régulière contre environ la moitié dans l'ensemble des accueils du Secours Catholique. Les personnes ayant demandé un statut, en attente de régularisation, sont majoritaires chez les étrangers dans les accueils bretons. La part de personnes présentes depuis moins d'un an en France atteint un tiers, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale.

La répartition des situations face à l'emploi en Bretagne en 2012 se rapproche de la moyenne nationale : un peu moins de personnes sont en CDI, un peu plus sont en intérim ou temps partiel, ou encore en formation professionnelle. La plupart des répartitions des types d'emploi sont restées stables depuis 2008.

Comme au niveau national, la part de chômeurs indemnisés a diminué et celle de chômeurs sans droits reconnus a augmenté. Le taux de chômage n'a pas baissé entre 2003 et 2008, contrairement à ce qui se passe sur l'ensemble des accueils et pour la population

totale résidant en France. La progression du taux de chômage des accueillis bretons est continue. En 2012, celui-ci dépasse la moyenne nationale.

Au sein des inactifs, du fait de la forte part d'étrangers ne disposant pas de statut présents dans les accueils bretons, la part des sans droit au travail est de 4 points plus élevée que pour la moyenne nationale. La part de personnes au foyer passe de 10 % en 2008 à 6 % en 2012, suivant la tendance nationale. La Bretagne est une des régions où les problèmes de santé apparaissent plus nettement, 14 % des personnes accueillis sont en incapacité de travail pour raison de santé, soit 4 points de plus qu'au niveau national.

Près de la moitié des ménages accueillis vivent de transferts seuls, ils sont moins nombreux que la moyenne nationale à vivre de revenus du travail, avec ou sans transferts. Le niveau de vie est inférieur à la moyenne nationale et la part de ménages vivant sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40 %) est plus importante alors qu'il n'existe pas plus de ménages qui ne perçoivent aucune ressource. Les ressources perçues sont donc inférieures à la moyenne nationale. Les ménages accueillis sont moins en situation d'impayés que dans l'ensemble, mais plus du tiers le sont pour des raisons de découvert bancaire.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 25,9 % des personnes actives rencontrées en Bretagne étaient au chômage indemnisé ou en attente, 39,9 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 65,8 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 7,2 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne/>

BRETAGNE

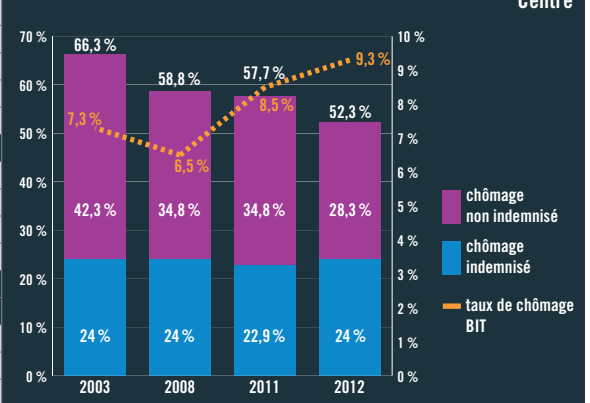
		Bretagne		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	30 %	28 %	24 %
	Femme seule	20 %	18 %	16 %
	Couple sans enfant	5 %	5 %	6 %
	Père seul	5 %	4 %	3 %
	Mère seule	25 %	26 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	16 %	20 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	11 %	11 %	9 %
	25-49 ans	68 %	66 %	66 %
	50 ans et plus	21 %	23 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	83 %	76 %	67 %
	Afrique subsaharienne	6 %	9 %	11 %
	Maghreb	2 %	3 %	9 %
	Europe de l'Est	6 %	7 %	7 %
	Union européenne	2 %	2 %	4 %
	Autres	2 %	3 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	35 %	35 %	48 %
	Statut demandé en attente	62 %	56 %	40 %
	Débouté, sans papiers	3 %	9 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	4 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	4 %	4 %	3 %
	Temps partiel	5 %	6 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	13 %	11 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	22 %	26 %	26 %
	Étudiant	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	16 %	14 %	10 %
	Retraite, préretraite	3 %	4 %	5 %
	Au foyer	10 %	6 %	8 %
	Sans droit au travail	12 %	14 %	10 %
Autre sans emploi	5 %	6 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	14 %	18 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	49 %	49 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	8 %	7 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	28 %	25 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		458 €	482 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	79 %	71 %	69 %
	Seuil à 60 %	96 %	95 %	94 %
Existence d'impayés		58 %	53 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	35 %	39 %	43 %
	Gaz, électricité	24 %	32 %	39 %
	Découvert bancaire	39 %	37 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	81 %	78 %	76 %
	Logement précaire (2)	19 %	22 %	24 %
Loyer après APL		154 €	152 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

CENTRE

	Centre	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,8 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,0 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,7 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	4,2 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	11,6 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	2,4 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	22 485	
Nombre d'équipes	144	
Nombre de bénévoles	1 899	
Nombre de situations analysées	3 623	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Centre	France
	2008	2012
Emploi	25 %	27 %
Chômage	34 %	29 %
Inactivité	41 %	44 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BITConjoncture²

Le Centre est une région à la foi agricole et industrielle. C'est la première région céréalière de France et d'Europe et le secteur agricole occupe près de 3 % des actifs. L'industrie représente une part importante de la production locale avec la pharmacie, la chimie, la cosmétique, le caoutchouc-plastique et l'automobile. L'industrie représente 16,2 % des emplois. La région Centre est particulièrement touchée par la désindustrialisation : de la fin de l'année 2005 au début de l'année 2012, 15 % des emplois salariés ont été détruits dans l'industrie. Les destructions d'emplois sont également très importantes dans le secteur de l'intérim (-8,5 %) et de la construction (-2,7 %) qui sont des secteurs particulièrement sensibles à la conjoncture économique. Sur l'année 2012, le nombre d'emplois salariés des secteurs principalement marchands a baissé de 1,4 % alors que la population en âge de travailler a diminué de 0,5 %. Le chômage a augmenté de plus de 1 point sur la même période. Cela étant, le taux de chômage de la région reste au-dessous du taux observé en France métropolitaine.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, le Secours Catholique a accueilli près de 22 500 ménages dans la région Centre, soit 1 500 de plus que l'année précédente. 70 % des ménages viennent pour la première fois en 2012, 83 % d'entre eux sont adressés par les services sociaux et cette proportion continue à augmenter.

Les ménages avec enfants sont beaucoup plus présents dans les accueils du Centre que dans l'ensemble de la France. Ils représentent 63 % des accueillis contre 53 % en moyenne

nationale. La part d'hommes seuls continue à baisser de 2011 à 2012, contrairement à l'ensemble des situations ; ils sont beaucoup moins nombreux qu'en moyenne nationale.

En 2012, 22 % des situations de pauvreté concernent un ménage étranger, soit 6 points de moins qu'en 2011, contrairement à la tendance nationale. 72 % des étrangers sont africains. Sept étrangers sur dix accueillis sont en situation régulière, soit beaucoup plus que la moyenne nationale. En région Centre, les deux tiers des étrangers accueillis par le Secours Catholique vivent en France depuis plus de deux ans.

La part de personnes en emploi dans les accueils de la région Centre a augmenté entre 2008 et 2012 pour atteindre 27 % soit 9 points de plus qu'en moyenne nationale. Ce sont notamment les parts de personnes en CDI, en temps partiel et à leur compte qui sont supérieures à la moyenne nationale. La part de personnes en CDI est passée de 7 % en 2008 à 9 % en 2012.

Le taux de chômage a baissé en dix ans chez les personnes accueillies par le Secours Catholique dans la région Centre : de 66,3 % en 2003, il passe à 57,7 % en 2011 puis à 52,3 % en 2012, ce qui ne correspond pas à la forte augmentation du taux de chômage de l'ensemble de la population résidant en région Centre, ni à la tendance nationale dans les accueils du Secours Catholique ou pour l'ensemble des personnes résidant en France. La part des chômeurs indemnisés est restée stable alors que celle des chômeurs sans droits reconnus s'est réduite d'un quart entre 2008 et 2012, pour atteindre 15 % des personnes rencontrées, ce qui est atypique par rapport à l'ensemble national des observations.

Dans le même temps, la part d'inactifs a augmenté de 3 points entre 2008 et 2012 pour atteindre 44 %, un taux équivalent au niveau national. La part de personnes au foyer se réduit moins vite que dans l'ensemble des personnes rencontrées, il y a moins eu de basculement entre « au foyer » et « au chômage sans droits reconnus » dans le Centre que dans l'ensemble de la population accueillie. Les sans droit au travail sont nettement moins présents dans le Centre que dans l'ensemble, du fait de la part plus faible d'étrangers, mais également du fait que ceux-ci sont pour la plupart en situation régulière.

La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. Dans le Centre, ces personnes représentaient 9 % des accueillis en 2008 et 18 % en 2012, soit le double et 8 points de plus qu'au niveau national.

Du fait de la faible part d'étrangers n'ayant pas de statut et de la part importante de personnes en emploi, il existe moins de ménages ne percevant ni revenus du travail ni transferts : 11 % contre 19 % en moyenne nationale. Ils sont ainsi également plus nombreux à percevoir des revenus du travail et des transferts : un tiers d'entre eux.

Le niveau de vie est supérieur de 77 euros à la moyenne nationale, il existe moins de ménages vivant sous les seuils de pauvreté à 40 % et 60 % qu'en moyenne. Neuf ménages sur dix vivent dans des logements stables.

Près des deux tiers des ménages accueillis résidant dans le Centre sont en situation d'impayés, pour une grande part en relation avec des factures énergétiques.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 24 % des personnes actives rencontrées en région Centre étaient au chômage indemnisé ou en attente, 42,3 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 66,3 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 7,3 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/centre/>

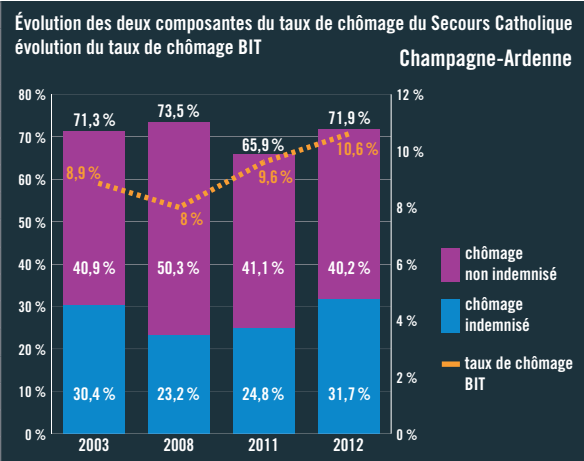
		Centre		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	20 %	16 %	24 %
	Femme seule	17 %	15 %	16 %
	Couple sans enfant	8 %	7 %	6 %
	Père seul	3 %	4 %	3 %
	Mère seule	27 %	32 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	25 %	27 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	11 %	8 %	9 %
	25-49 ans	65 %	65 %	66 %
	50 ans et plus	24 %	27 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	82 %	78 %	67 %
	Afrique subsaharienne	8 %	11 %	11 %
	Maghreb	5 %	5 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	3 %	7 %
	Union européenne	1 %	2 %	4 %
	Autres	1 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	54 %	71 %	48 %
	Statut demandé en attente	36 %	20 %	40 %
	Débouté, sans papiers	11 %	10 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	7 %	9 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	5 %	4 %	3 %
	Temps partiel	7 %	7 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	2 %	1 %
	Autre travail	2 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	14 %	14 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	20 %	15 %	26 %
	Étudiant	2 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	6 %	5 %
	Au foyer	11 %	9 %	8 %
	Sans droit au travail	4 %	1 %	10 %
Autre sans emploi	9 %	18 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	13 %	11 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	47 %	44 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	9 %	10 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	31 %	35 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		509€	574€	497€
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	73 %	63 %	69 %
	Seuil à 60 %	95 %	91 %	94 %
Existence d'impayés		58 %	64 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	36 %	37 %	43 %
	Gaz, électricité	38 %	45 %	39 %
	Découvert bancaire	18 %	22 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	85 %	91 %	76 %
	Logement précaire (2)	15 %	9 %	24 %
Loyer après APL		182€	198€	213€

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

CHAMPAGNE-ARDENNE

	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,1 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	8,5 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	11,2 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	3,8 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	12,4 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	2,7 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	10 193	
Nombre d'équipes	79	
Nombre de bénévoles	1 213	
Nombre de situations analysées	921	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Champagne-Ardenne	France
	2008	2012
Emploi	18 %	19 %
Chômage	47 %	42 %
Inactivité	35 %	39 %

Conjoncture²

La Champagne-Ardenne est une région très agricole. Le secteur correspond à 5,7 % des emplois dans la région contre 2,2 % à l'échelle nationale. L'importance de l'agriculture va de pair avec une industrie agroalimentaire développée qui représente 15 000 des 82 000 emplois industriels. En Champagne-Ardenne l'industrie représente 16,7 % des emplois, soit plus que la moyenne nationale. Ainsi, le marché du travail régional est très touché par la désindustrialisation. Depuis la fin de l'année 2005, plus de 20 % des emplois salariés de l'industrie régionale ont été détruits. Pour la seule année 2012, la perte d'emplois dans l'industrie est de 3,3 % dont une destruction de 2,8 % dans l'agroalimentaire. Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de l'intérim a subi une baisse de 15 %, soit près de 1 500 emplois détruits. Ainsi, sur l'année 2012, c'est une perte globale de 2,6 % des emplois pour une diminution du nombre de personnes en âge de travailler de 0,8 %, du fait de l'émigration et du vieillissement démographique. En 2012, le taux de chômage de la région a augmenté de 1 %, atteignant ainsi 11,2 % au 4^e trimestre.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, près de 10 200 ménages en situation de pauvreté ont été rencontrés par le Secours Catholique en Champagne-Ardenne. 67 % des ménages viennent pour la première fois en 2012, un quart de ceux-ci le font de leur propre initiative, sans être adressés par les services sociaux, ce qui est un des taux les plus élevés du territoire français.

Plus de six ménages rencontrés sur dix sont des familles, avec notamment une hausse des

mères seules entre 2011 et 2012 (29 % en 2011, 32 % en 2012). Les personnes seules et en particulier les hommes seuls sont moins nombreux dans les accueils de Champagne-Ardenne qu'en moyenne en France. Leur part a néanmoins légèrement augmenté depuis 2011, tout comme la tendance nationale. La population accueillie en Champagne-Ardenne est moins jeune que dans l'ensemble. Un ménage sur cinq accueilli est étranger, cette part est en baisse par rapport à 2011, contrairement à la tendance nationale. Majoritairement, ces étrangers sont en situation régulière.

La part de personnes en emploi n'a pas baissé en Champagne-Ardenne entre 2008 et 2012, elle est légèrement supérieure à la valeur nationale. On observe la baisse des emplois aidés, comme au niveau national, c'est également une des régions où l'on rencontre le moins de personnes à leur compte. Il existe plus de personnes en CDI et en temps partiel que dans l'ensemble des régions.

La part de personnes au chômage est plus forte en Champagne-Ardenne que dans l'ensemble de 4 points. Le taux de chômage des personnes accueillies a augmenté entre 2003 et 2008, contrairement à ce qui se passe sur l'ensemble des accueils et pour la population totale résidant en France. La progression du taux de chômage des accueillis en Champagne-Ardenne est atypique puisqu'il diminue entre 2008 et 2011. En 2012, ce taux dépasse la moyenne nationale. Après avoir fortement augmenté entre 2003 et 2008, la part de chômeurs non indemnisés a diminué, contrairement à l'ensemble. La part de chômeurs indemnisés est en augmentation par rapport à 2008. En 2012, 18 % des personnes

accueillies sont au chômage indemnisé, soit le taux le plus fort parmi les différentes régions. La part des inactifs, même si elle progresse entre 2008 et 2012, est inférieure à l'ensemble : moins de quatre personnes sur dix rencontrées par le Secours Catholique en Champagne-Ardenne sont inactives. Près de 42 % des inactifs rencontrés sont des personnes au foyer. Contrairement à l'ensemble des situations rencontrées, la part des personnes au foyer rencontrées n'a pas diminué entre 2008 et 2012, elle est deux fois plus importante qu'au niveau national. Il existe moins de personnes sans droit au travail qu'en moyenne nationale, du fait de la part relativement faible d'étrangers rencontrés et de leur statut les autorisant en majorité à travailler. Les ménages accueillis en Champagne-Ardenne sont beaucoup moins nombreux que dans l'ensemble à ne percevoir ni revenus du travail ni transferts : 7 % en 2012, cette part est en baisse depuis 2008, contrairement à la tendance nationale. Plus du tiers des ménages perçoivent des revenus du travail et des transferts.

Par rapport à la moyenne nationale, le niveau de vie des ménages accueillis en Champagne-Ardenne est plus élevé de cent euros, du fait notamment de la plus faible part de ménages n'ayant aucunes ressources et de la part plus importante de ceux qui perçoivent des revenus du travail et des transferts.

Sept ménages sur dix sont dans une situation d'impayés en Champagne-Ardenne. C'est une des régions où les ménages accueillis rencontrent le plus d'impayés liés au loyer et aux factures énergétiques. Mais, en France métropolitaine, c'est la région où ils sont le moins en situation de découvert bancaire.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 30,4 % des personnes actives rencontrées en Champagne-Ardenne étaient au chômage indemnisé ou en attente, 40,9 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 71,3 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 8,9 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/champagne-ardenne/>

CHAMPAGNE-ARDENNE

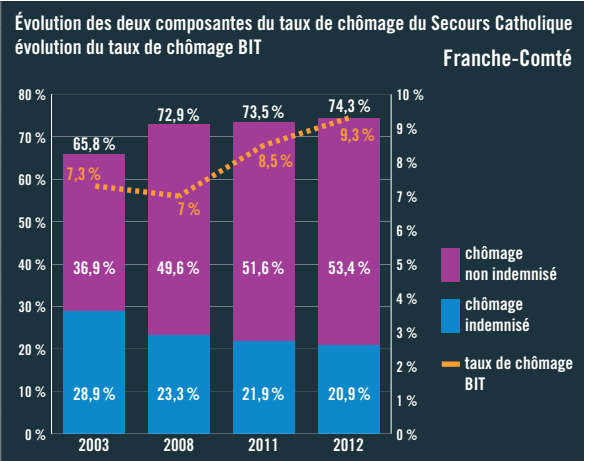
		Champagne-Ardenne		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	19 %	17 %	24 %
	Femme seule	14 %	13 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	8 %	6 %
	Père seul	3 %	2 %	3 %
	Mère seule	31 %	32 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	25 %	28 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10 %	7 %	9 %
	25-49 ans	68 %	68 %	66 %
	50 ans et plus	22 %	24 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	82 %	80 %	67 %
	Afrique subsaharienne	5 %	5 %	11 %
	Maghreb	8 %	6 %	9 %
	Europe de l'Est	3 %	6 %	7 %
	Union européenne	2 %	2 %	4 %
	Autres	1 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	64 %	59 %	48 %
	Statut demandé en attente	30 %	35 %	40 %
	Débouté, sans papiers	6 %	6 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	6 %	6 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	2 %	2 %	3 %
	Temps partiel	5 %	6 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	0 %	1 %
	À son compte	0 %	0 %	1 %
	Autre travail	2 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	15 %	18 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	32 %	24 %	26 %
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	8 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	5 %	5 %
	Au foyer	16 %	16 %	8 %
	Sans droit au travail	2 %	3 %	10 %
Autre sans emploi	3 %	5 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	12 %	7 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	55 %	49 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	5 %	8 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	28 %	36 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		499€	599€	497€
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	78 %	64 %	69 %
	Seuil à 60 %	97 %	92 %	94 %
Existence d'impayés		74 %	70 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	50 %	48 %	43 %
	Gaz, électricité	25 %	44 %	39 %
	Découvert bancaire	12 %	12 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	87 %	91 %	76 %
	Logement précaire (2)	13 %	9 %	24 %
Loyer après APL		190€	171€	213€

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

FRANCHE-COMTÉ

	Franche-Comté	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,9 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,7 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,9 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	4,4 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	19,7 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	5,1 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	11 512	
Nombre d'équipes	41	
Nombre de bénévoles	1 475	
Nombre de situations analysées	1 896	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Franche-Comté	France
	2008	2012
Emploi	17 %	16 %
Chômage	41 %	46 %
Inactivité	42 %	38 %

Conjoncture²

Du fait, notamment, de l'implantation d'entreprises comme Alstom et PSA Peugeot Citroën, l'industrie de la Franche-Comté est historiquement très développée. C'est la région dans laquelle l'industrie occupe la part la plus importante de personnes en emploi (21,3 %). C'est donc également une des plus touchées par la situation de l'industrie en France. Dans la région, près de 15 % des emplois industriels ont été détruits entre 2006 et 2012. Les secteurs du bâtiment et de l'intérim ont respectivement connu une diminution du nombre de salariés de 3,6 % et 22,8 %. La région a connu une diminution du nombre d'emplois salariés dans les secteurs principalement marchands de 2,5 %. Cette destruction est supérieure à celle observée en France métropolitaine (-0,6 %). Le taux de chômage de la région est fortement affecté par cette situation. Sur l'ensemble de l'année 2012, il augmente de près de 1 %.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, un peu plus de 11 500 ménages en situation de pauvreté ont été accueillis par le Secours Catholique en Franche-Comté. La région est celle où les personnes déjà connues dans les accueils sont le plus présentes : 54 % contre 34 % en moyenne nationale. C'est le signe d'un renforcement de l'accompagnement par les équipes du Secours Catholique, mais aussi de l'enracinement des difficultés pour un certain nombre de ménages. Les personnes pour lesquelles le premier contact a eu lieu en 2012 sont plus souvent orientées par une autre équipe, un autre service du Secours Catholique que dans l'ensemble.

En 2012, dans la région Franche-Comté, la composition familiale des ménages en situation de pauvreté est proche de ce que l'on observe en moyenne sur l'ensemble du territoire. Près de 55 % des situations rencontrées sont des familles. Plus de la moitié d'entre elles (54 %) sont des familles monoparentales.

Près du quart des ménages rencontrés par le Secours Catholique en Franche-Comté sont étrangers. Contrairement à l'ensemble des situations rencontrées sur le territoire, les étrangers en provenance d'Afrique subsaharienne ne représentent que 12,5 % des étrangers accueillis en Franche-Comté pour un tiers de l'ensemble des étrangers accueillis par le Secours Catholique en France. Parallèlement, ce sont les étrangers d'Europe de l'Est (hors UE) qui sont surreprésentés en Franche-Comté, ils constituent le tiers des étrangers accueillis dans la région contre 20 % nationalement. Plus de deux tiers des étrangers sont présents en France depuis plus de deux ans, soit plus que la moyenne nationale. En majorité, ils sont en situation régulière. Comme au niveau national, ils sont 12 % à être déboutés ou sans papiers.

La part des personnes en emploi est en légère baisse en Franche-Comté depuis 2008. En proportion, elles sont un peu moins en CDI et intérim et un peu plus en formation professionnelle que dans l'ensemble des situations rencontrées sur le territoire.

La part de personnes au chômage est plus forte en Franche-Comté que dans l'ensemble

de 8 points, elle a augmenté de 5 points entre 2008 et 2012. Le taux de chômage des personnes accueillies a augmenté entre 2003 et 2008, contrairement à ce qui se passe sur l'ensemble des accueils et pour la population totale résidant en France. En 2012, le taux de chômage dépasse la moyenne nationale et atteint presque trois quarts des actifs. La part de chômeurs sans droits reconnus a fortement augmenté, un tiers des personnes accueillies par le Secours Catholique en Franche-Comté sont en recherche d'emploi sans indemnités.

La part des personnes inactives a diminué depuis 2008. Moins de quatre personnes sur dix rencontrées par le Secours Catholique en Franche-Comté sont inactives. Si la part d'étudiants et de personnes inaptes au travail pour raison de santé diminue, la baisse la plus importante s'observe chez les personnes au foyer, elles étaient 14 % des personnes accueillies en 2008, contre 9 % en 2012. Il est vraisemblable que ces personnes sont désormais au chômage non indemnisé, engagées dans une démarche de recherche d'emploi face à l'insuffisance de leurs ressources.

La part de ménages sans ressources est un peu plus faible que dans l'ensemble, le niveau de vie des ménages rencontrés en Franche-Comté est un peu plus élevé.

Comme au niveau national, six ménages sur dix sont en situation d'impayés. Ceux-ci concernent principalement le loyer, mais sont plus souvent liés à des découverts bancaires qu'à des factures énergétiques.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 28,9 % des personnes actives rencontrées en Franche-Comté étaient au chômage indemnisé ou en attente, 36,9 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 65,8 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 7,3 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/f-comte/>

FRANCHE-COMTÉ

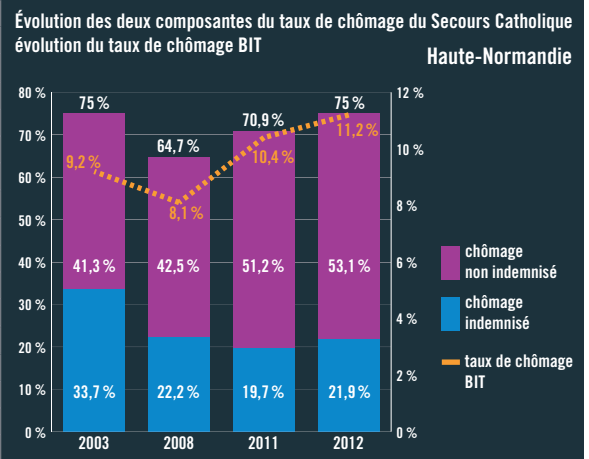
		Franche-Comté		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	27 %	23 %	24 %
	Femme seule	15 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	5 %	6 %
	Père seul	5 %	3 %	3 %
	Mère seule	24 %	28 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	23 %	24 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	12 %	8 %	9 %
	25-49 ans	66 %	67 %	66 %
	50 ans et plus	22 %	25 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	78 %	76 %	67 %
	Afrique subsaharienne	3 %	3 %	11 %
	Maghreb	8 %	8 %	9 %
	Europe de l'Est	8 %	8 %	7 %
	Union européenne	2 %	3 %	4 %
	Autres	2 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	59 %	52 %	48 %
	Statut demandé en attente	35 %	37 %	40 %
	Débouté, sans papiers	6 %	12 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	4 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	2 %	3 %
	Temps partiel	3 %	4 %	5 %
	Emplois aidés	2 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	13 %	13 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	28 %	33 %	26 %
	Étudiant	2 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	11 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	5 %	5 %
	Au foyer	14 %	9 %	8 %
	Sans droit au travail	8 %	10 %	10 %
Autre sans emploi	4 %	4 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	22 %	16 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	41 %	47 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	9 %	8 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	28 %	29 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		449€	526€	497€
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	77 %	68 %	69 %
	Seuil à 60 %	96 %	95 %	94 %
Existence d'impayés		67 %	61 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	44 %	42 %	43 %
	Gaz, électricité	23 %	27 %	39 %
	Découvert bancaire	29 %	32 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	77 %	79 %	76 %
	Logement précaire (2)	23 %	21 %	24 %
Loyer après APL		197€	201€	213€

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

HAUTE-NORMANDIE

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,0 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	8,7 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	11,6 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	2,9 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	19,5 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,9 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	15 438	
Nombre d'équipes	94	
Nombre de bénévoles	1 275	
Nombre de situations analysées	3 914	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Haute-Normandie	France
	2008	2012
Emploi	20 %	16 %
Chômage	35 %	42 %
Inactivité	46 %	44 %

Conjoncture²

La Haute-Normandie étant traversée par la Seine, elle dispose de deux ports importants : le port du Havre et celui de Rouen, qui sont respectivement le 1^{er} et le 6^e port de France. La région dispose ainsi de facilités pour l'importation et l'exportation de biens intermédiaires. Elle a pu développer une importante industrie basée sur le traitement de produits importés, comme la production de chocolat et le raffinage de pétrole. À la fin de l'année 2012, le secteur agroalimentaire et le secteur cokéfaction-raffinage représentent respectivement 14 000 et 15 000 des 118 000 emplois salariés de l'industrie. De même, l'industrie automobile et celle des biens d'équipement occupent une place importante. Ainsi, l'industrie correspond à 17,5% des emplois de la région. Or, depuis la fin de l'année 2005, 16% des postes ont été détruits dans l'industrie de la Haute-Normandie. Comme dans la plupart des régions, l'intérim et la construction ont été très touchés par la conjoncture économique. Le nombre d'emplois salariés baisse de 3,9% dans la construction et de 11,8% dans l'intérim. Dans le secteur principalement marchand, 1,7% des emplois ont été détruits. Le taux de chômage de la région est passé de 10,6% au 4^e trimestre 2011 à 11,6% au 4^e trimestre 2012. Il est supérieur à la moyenne nationale.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, les équipes du Secours Catholique ont rencontré un peu plus de 15 400 ménages en Haute-Normandie. Près de 70% des ménages viennent pour la première fois en 2012. Parmi ces nouveaux accueillis, 22% se

présentent de leur propre initiative, sans être adressés par les services sociaux.

La répartition des types de ménages accueillis par le Secours Catholique en Haute-Normandie est assez proche de celle rencontrée par l'association sur l'ensemble du territoire national. Ainsi 56% des ménages accueillis sont des familles.

La part d'étrangers accueillis en Haute-Normandie est inférieure de 6 points à la part d'étrangers rencontrés par les équipes sur l'ensemble de la France. Cela peut en partie s'expliquer par la faible part d'étrangers dans la population totale en Haute-Normandie (2,9%). La majorité des étrangers viennent d'Afrique subsaharienne, les Européens et les Maghrébins sont peu nombreux.

Parmi les étrangers rencontrés, la part de personnes en attente de statut a très fortement augmenté et atteint 60% en 2012 contre 40% en moyenne nationale. En 2008, sept étrangers sur dix (hors UE) étaient en situation régulière, ils ne sont plus qu'un tiers en 2012.

La part de personnes en emploi a diminué entre 2008 et 2012 dans les accueils de Haute-Normandie, notamment du fait de la baisse de l'intérim, du travail saisonnier et du temps partiel.

La part de personnes au chômage a augmenté, du seul fait de la hausse de celle des chômeurs sans droits reconnus, qui est passée de 23% en 2008 à 30% en 2012. La part de chômeurs indemnisés est restée stable, équivalente à la moyenne nationale de 2012. Elle était plus élevée avant 2008.

En Haute-Normandie, 42% des personnes accueillies par le Secours Catholique sont inactives, soit une part proche de la moyenne nationale. Cette part a baissé depuis 2008. Si la part de personnes sans droit au travail a augmenté du fait de la part croissante d'étrangers en attente de statut, la baisse importante au niveau des inactifs s'observe chez les personnes au foyer. Elles étaient 17% des personnes accueillies en 2008, soit plus du tiers des inactifs. En 2012, 8% des accueillis sont au foyer soit un cinquième des inactifs. Il est vraisemblable que ces personnes sont désormais au chômage non indemnisé, engagées dans une démarche de recherche d'emploi face à l'insuffisance de leurs ressources.

Le niveau de vie des ménages rencontrés en Haute-Normandie a augmenté entre 2008 et 2012 (9%), il dépasse de 44 euros la moyenne nationale en 2012. La proportion de ménages vivant sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40%) est passée de 73% à 67% entre 2008 et 2012.

La part de ménages en situation d'impayés a fortement diminué entre 2008 et 2012, passant de trois quarts des ménages à la moitié. Les impayés relatifs à des factures d'énergie ont pris une part plus importante en 2012.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 33,7% des personnes actives rencontrées en Haute-Normandie étaient au chômage indemnisé ou en attente, 41,3% étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 75%. Le taux de chômage au sens du BIT était de 9,2% en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/haute-normandie/>

HAUTE-NORMANDIE

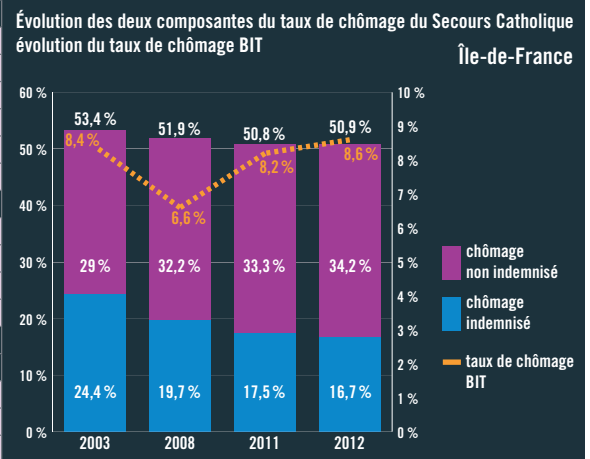
		Haute-Normandie		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	22 %	21 %	24 %
	Femme seule	15 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	6 %	6 %
	Père seul	7 %	3 %	3 %
	Mère seule	27 %	29 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	22 %	24 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	9 %	9 %	9 %
	25-49 ans	67 %	66 %	66 %
	50 ans et plus	24 %	26 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	78 %	73 %	67 %
	Afrique subsaharienne	11 %	14 %	11 %
	Maghreb	5 %	4 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	5 %	7 %
	Union européenne	1 %	1 %	4 %
	Autres	2 %	4 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	71 %	33 %	48 %
	Statut demandé en attente	28 %	60 %	40 %
	Débouté, sans papiers	2 %	8 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	5 %	5 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	2 %	3 %
	Temps partiel	7 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	0 %	1 %
	À son compte	0 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	12 %	12 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	23 %	30 %	26 %
	Étudiant	3 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	5 %	5 %
	Au foyer	17 %	8 %	8 %
	Sans droit au travail	8 %	13 %	10 %
Autre sans emploi	4 %	6 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	15 %	16 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	46 %	47 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	8 %	7 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	31 %	30 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		495 €	541 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	73 %	67 %	69 %
	Seuil à 60 %	96 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		74 %	49 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	47 %	46 %	43 %
	Gaz, électricité	33 %	41 %	39 %
	Découvert bancaire	21 %	18 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	87 %	83 %	76 %
	Logement précaire (2)	13 %	18 %	24 %
Loyer après APL		190 €	216 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

ÎLE-DE-FRANCE

	Île-de-France	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,0 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	8,7 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	11,6 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	2,9 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	19,5 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,9 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	95 699	
Nombre d'équipes	94	
Nombre de bénévoles	1 275	
Nombre de situations analysées	11 193	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories		
	Île-de-France	France
	2008	2012
Emploi	25 %	18 %
Chômage	25 %	38 %
Inactivité	50 %	44 %



Conjoncture²

Par sa structure du marché du travail, l'Île-de-France est une région particulière. Seuls 8 % des emplois se trouvent dans l'industrie, tandis que 61,7 % sont dans le secteur tertiaire et 5 % dans la construction. Or, le secteur tertiaire hors intérim continue à créer de l'emploi et dans le secteur du bâtiment, le nombre de postes augmente de 3 % sur l'année 2012 alors qu'il y a destruction d'emplois dans ce secteur sur l'ensemble du territoire national. Cependant, l'emploi intérimaire diminue de 9,3 %. Ainsi, l'emploi francilien augmente légèrement sur l'année, mais le taux de chômage augmente légèrement aussi. Parallèlement, les loyers en agglomération parisienne continuent à augmenter : 2,6 % en 2011 et 2,8 % en 2012.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, le Secours Catholique a accueilli 95 700 ménages en Île-de-France. Près de deux tiers des ménages rencontrés viennent pour la première fois en 2012. Le quart d'entre eux le font de leur propre initiative, sans être adressés par les services sociaux.

En 2012, la répartition des types de ménages se rapproche de la moyenne nationale en Île-de-France, la part des mères seules y atteint 31 %.

Les étrangers sont particulièrement présents dans les accueils franciliens du Secours Catholique en 2012. Six ménages sur dix rencontrés en 2012

sont étrangers, soit une part stable par rapport à 2011, mais en augmentation par rapport à 2008. Ils sont pour beaucoup originaires d'Afrique. La part d'Européens de l'Est (hors UE) est plus faible que dans l'ensemble des ménages accueillis sur le territoire. La majorité des étrangers sont en situation régulière. Même si elle baisse, la part d'étrangers déboutés, sans papiers atteint 16 % en 2012, soit 4 points de plus qu'en moyenne nationale.

Un quart des personnes accueillies sont en emploi, en 2012 comme en 2008, soit 7 points de plus que la moyenne nationale. Cela est principalement dû à la part plus forte des personnes en temps partiel et en CDI plein temps.

Près du quart des personnes rencontrées en Île-de-France sont au chômage, en 2012 comme en 2008. Contrairement à la tendance nationale, le taux de chômage a baissé entre 2003 et 2012. La part de chômeurs sans droits reconnus est de 16 % contre 26 % à l'échelle nationale, elle a peu augmenté entre 2008 et 2012.

La majorité des accueillis sont inactifs, principalement du fait de l'importante part d'étrangers sans droit au travail. Celle-ci est deux fois supérieure à la moyenne nationale. Comme dans le reste de la France, la part de personnes au foyer, qui était déjà relativement faible, baisse, atteignant 6 %.

En Île-de-France, près du tiers des ménages ne perçoivent ni revenus du travail, ni transferts, cette proportion a augmenté de 6 points depuis 2008. Un tiers seulement des ménages ne perçoivent que des transferts, contre 45 % en moyenne nationale.

La population accueillie en Île-de-France est, en moyenne, plus pauvre que dans le reste de la France. Son revenu par unité de consommation est plus bas de 75 euros par mois et, si la part de ménages percevant moins de 60 % du revenu médian est identique, la part de ceux qui vivent avec moins de 40 % du niveau de vie médian est plus élevée que la moyenne nationale, elle représente 74 % des ménages en 2012.

Le montant des loyers, après APL, a fortement augmenté, de 13,5 % entre 2008 et 2012 alors que le revenu par unité de consommation des ménages accueillis a stagné. Ce montant est actuellement de 344 euros, soit 131 euros de plus que le loyer (après APL) des ménages rencontrés sur l'ensemble de la France. Parmi les ménages franciliens rencontrés par le Secours Catholique, 41 % vivent dans des conditions de logement précaire, c'est près du double de ce qui est constaté pour la plupart des autres régions.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 24,4 % des personnes actives rencontrées en Île-de-France étaient au chômage indemnisé ou en attente, 29 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 53,4 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 8,4 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/idf/>

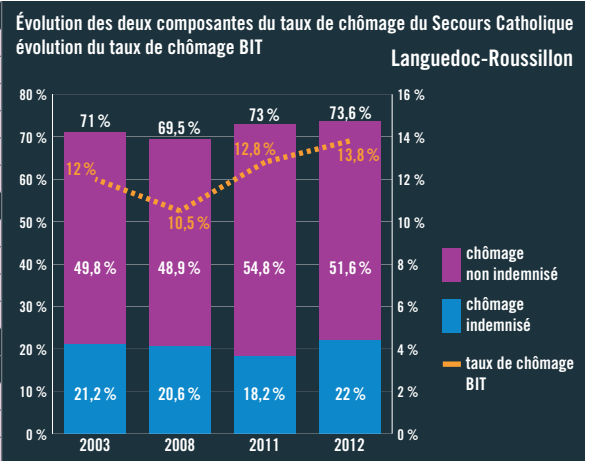
		Île-de-France		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	28 %	23 %	24 %
	Femme seule	17 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	5 %	5 %	6 %
	Père seul	3 %	2 %	3 %
	Mère seule	27 %	31 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	20 %	22 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	7 %	8 %	9 %
	25-49 ans	67 %	68 %	66 %
	50 ans et plus	26 %	25 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	46 %	40 %	67 %
	Afrique subsaharienne	23 %	27 %	11 %
	Maghreb	17 %	14 %	9 %
	Europe de l'Est	2 %	4 %	7 %
	Union européenne	5 %	7 %	4 %
	Autres	7 %	8 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	54 %	54 %	48 %
	Statut demandé en attente	28 %	30 %	40 %
	Débouté, sans papiers	18 %	16 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	8 %	8 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	3 %	3 %
	Temps partiel	6 %	7 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	0 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	3 %	3 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	10 %	8 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	15 %	16 %	26 %
	Étudiant	1 %	2 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	8 %	10 %
	Retraite, préretraite	6 %	5 %	5 %
	Au foyer	9 %	6 %	8 %
	Sans droit au travail	18 %	20 %	10 %
Autre sans emploi	6 %	11 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	26 %	32 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	34 %	33 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	15 %	12 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	25 %	23 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		421 €	422 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	76 %	74 %	69 %
	Seuil à 60 %	94 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		56 %	53 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	57 %	63 %	43 %
	Gaz, électricité	26 %	31 %	39 %
	Découvert bancaire	12 %	16 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	59 %	60 %	76 %
	Logement précaire (2)	41 %	41 %	24 %
Loyer après APL		303 €	344 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,1 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	10,9 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	14,3 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	5,7 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	13,7 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	2,7 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	34 408	
Nombre d'équipes	152	
Nombre de bénévoles	2 549	
Nombre de situations analysées	2 040	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories		
	Languedoc-Roussillon	France
	2008	2012
Emploi	17 %	17 %
Chômage	37 %	44 %
Inactivité	46 %	39 %



Conjoncture²

Le Languedoc-Roussillon est une des régions les plus pauvres de France. Elle est peu industrialisée, mais son climat et l'importance du littoral lui permettent d'attirer de nouveaux habitants et des touristes. Ainsi, la place de l'économie dite résidentielle (ensemble des activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes) en Languedoc-Roussillon est très importante : les secteurs comme la construction, l'hébergement, la restauration et le commerce occupent beaucoup d'actifs. Dans la région, le secteur de la construction s'est montré réactif à la conjoncture. Le nombre d'emplois dans le secteur a progressé de 12 % entre la fin de l'année 2005 et le premier trimestre 2008. À la fin de 2012, on retrouve un niveau proche de celui de 2005 avec 53 000 postes. Sur l'année 2012, le nombre d'emplois salariés dans le secteur a baissé de 3,6 % en Languedoc-Roussillon. Dans le secteur du commerce, 1 % des postes sont détruits et 7 % le sont dans l'intérim. Sur l'année, la destruction d'emplois salariés est de 1,1 % dans la région. Le taux de chômage de la région est passé de 13,1 % au 4^e trimestre 2011 à 14,3 % au 4^e trimestre 2012. Cela représente 4,1 points de plus que la moyenne métropolitaine.

Les situations rencontrées en 2012

En Languedoc-Roussillon, les équipes du Secours Catholique ont rencontré 34 400 ménages en 2012. Plus de six ménages sur dix rencontrés dans l'année viennent pour la première fois. Comme au niveau national, plus

de trois quarts d'entre eux sont orientés par les services sociaux.

La part de femmes seules est plus importante que dans l'ensemble. Un quart des ménages accueillis sont des femmes seules, soit une augmentation de 9 points entre 2011 et 2012. Contrairement à la tendance nationale, les parts d'hommes seuls et de couples avec enfants baissent entre 2011 et 2012. Les personnes accueillies en Languedoc-Roussillon sont plus âgées que la moyenne nationale.

La part d'étrangers est très faible et elle diminue avec le temps, contrairement à ce qui est observé pour l'ensemble du territoire. La majorité des étrangers accueillis viennent du Maghreb. Les ressortissants de l'Union européenne représentent une part plus importante au sein des étrangers accueillis qu'en moyenne nationale. En 2012, sept étrangers sur dix (hors UE) accueillis sont en situation régulière, soit une forte augmentation par rapport à 2011. Dans le même temps, la part de déboutés et sans papiers a fortement augmenté pour se rapprocher de la moyenne nationale.

En 2012, 17 % des personnes accueillies en Languedoc-Roussillon sont en emploi, cette part est stable depuis 2008. De 2008 à 2012, on observe une légère hausse de l'emploi à temps partiel et une légère baisse de l'intérim, la part de personnes en CDI est stable (4 %).

La part de chômeurs a augmenté entre 2008 et 2012, du fait de la hausse de la part de chômeurs sans droits reconnus. Proche de l'ensemble du territoire, la part de chômeurs indemnisés est de 13 % en 2012.

La part d'inactifs a diminué entre 2008 et 2012, principalement du fait de la baisse de la part de personnes au foyer : elles étaient 14 % des personnes accueillies en 2008, contre 9 % en 2012. Il est vraisemblable que ces personnes sont désormais au chômage non indemnisé, engagées dans une démarche de recherche d'emploi face à l'insuffisance de leurs ressources. Peu de personnes n'ont pas droit au travail du fait de la faible part d'étrangers accueillis dans la région.

Le niveau de vie a augmenté de 25 euros depuis 2008 pour atteindre, en 2012, 570 euros, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale. Le revenu des ménages provient au moins en partie du travail pour 41 % des ménages rencontrés. La moitié des ménages accueillis perçoivent uniquement des transferts. En 2012, 64 % des ménages rencontrés par les équipes du Languedoc-Roussillon ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 40 %, c'est 5 points de moins que la moyenne nationale. Mais la part de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 60 % est identique à l'ensemble. Même si elle baisse de 10 points entre 2008 et 2012, la part de ménages en situation d'impayés est de 64 %, elle reste supérieure à ce qui est observé à l'échelle nationale. Près de neuf ménages sur dix vivent dans un logement stable.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 21,2 % des personnes actives rencontrées en Languedoc-Roussillon étaient au chômage indemnisé ou en attente, 49,8 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 71 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 12 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/languedoc/>

LANGUEDOC-ROUSSILLON

		Languedoc-Roussillon		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	23 %	21 %	24 %
	Femme seule	18 %	25 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	6 %	6 %
	Père seul	4 %	2 %	3 %
	Mère seule	30 %	27 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	19 %	19 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	7 %	8 %	9 %
	25-49 ans	67 %	59 %	66 %
	50 ans et plus	27 %	33 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	80 %	83 %	67 %
	Afrique subsaharienne	2 %	2 %	11 %
	Maghreb	11 %	10 %	9 %
	Europe de l'Est	3 %	1 %	7 %
	Union européenne	3 %	4 %	4 %
	Autres	1 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	77 %	71 %	48 %
	Statut demandé en attente	19 %	19 %	40 %
	Débouté, sans papiers	4 %	11 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	4 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	2 %	3 %
	Temps partiel	5 %	6 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	0 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	2 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	11 %	13 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	26 %	31 %	26 %
	Étudiant	2 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	14 %	13 %	10 %
	Retraite, préretraite	6 %	6 %	5 %
	Au foyer	14 %	9 %	8 %
	Sans droit au travail	2 %	3 %	10 %
Autre sans emploi	7 %	6 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	10 %	10 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	57 %	50 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	6 %	15 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	27 %	26 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		545 €	570 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	69 %	64 %	69 %
	Seuil à 60 %	96 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		74 %	64 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	45 %	43 %	43 %
	Gaz, électricité	38 %	41 %	39 %
	Découvert bancaire	9 %	14 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	88 %	88 %	76 %
	Logement précaire (2)	12 %	12 %	24 %
Loyer après APL		190 €	190 €	213 €

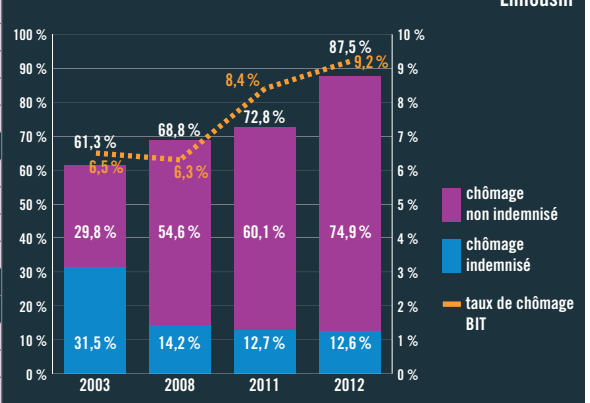
(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

LIMOUSIN

	Limousin	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,7 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	6,7 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,5 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	4,4 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	13,3 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,2 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	12 052	
Nombre d'équipes	48	
Nombre de bénévoles	620	
Nombre de situations analysées	643	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Limousin	France
	2008	2012
Emploi	15 %	5 %
Chômage	31 %	30 %
Inactivité	54 %	65 %
	2012	2012
Emploi		18 %
Chômage		38 %
Inactivité		44 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BIT



Conjoncture²

Le Limousin est une région rurale dont la population est plus âgée qu'en moyenne. C'est également une des régions où les salaires sont les moins élevés. Au sein de sa population active, la part d'agriculteurs est particulièrement importante : 5,3 % de la population active occupée contre 2,4 % sur l'ensemble de la France métropolitaine. C'est une des régions où le secteur non marchand occupe le plus de personnes en emploi : 36 % dans la région contre 30,4 % dans l'ensemble du territoire. Dans le secteur marchand, la destruction d'emplois salariés en 2012 est plus importante en région Limousin (-1,6 %) que dans le reste de la France (-0,6 %). Comme dans la plupart des régions, beaucoup d'emplois salariés sont supprimés dans l'industrie (-2 %) et dans le bâtiment (-3,9 %). Le taux de chômage régional a augmenté sur l'ensemble de l'année 2012.

Les situations rencontrées en 2012

Plus de 12 000 ménages en situation de pauvreté ont été accueillis par le Secours Catholique en 2012 dans le Limousin. 51 % des accueillis sont déjà connus par les équipes, ce qui constitue un des taux les plus importants du territoire. Cela montre un renforcement de l'accompagnement par les équipes du Secours Catholique, mais aussi l'ancrage dans le temps des difficultés pour un certain nombre de ménages. Parmi les nouveaux accueillis en 2012, quatre ménages sur cinq sont orientés par les services sociaux. Les situations rencontrées dans cette région

sont caractérisées par le vieillissement des personnes accueillies et la très grande part d'étrangers. La part des moins de 25 ans accueillis est passée de 11 % en 2008 à 6 % en 2012.

Dans plus de six ménages sur dix rencontrés dans les accueils du Limousin, la personne de référence est étrangère. Cette part a augmenté de 15 points entre 2008 et 2012. En 2012, près de 40 % des ménages étrangers viennent du Maghreb, 28 % d'Afrique subsaharienne et 18 % d'Europe de l'Est (hors UE). Il existe peu de sans-papiers accueillis, la majorité des étrangers rencontrés ont déposé une demande de titre de séjour ou sont en attente de statut. Contrairement à la plupart des régions, les familles constituent moins de la moitié des situations. Mais, comme au niveau national, de façon même plus marquée dans le Limousin, la part des couples avec enfants accueillis a fortement augmenté : plus du quart des ménages rencontrés sont des couples avec enfants.

Seules 5 % des personnes accueillies sont en emploi en 2012 dans le Limousin. Cette part était de 15 % en 2008.

La part de chômeurs en 2012 est inférieure à la moyenne nationale du fait de la faible part de chômeurs indemnisés (4 %).

Le taux de chômage pour les accueils de la région atteint 87,5 % en 2012. Il existe très peu d'actifs en 2012 parmi les personnes accueillies dans le Limousin et la plupart de ces actifs sont au chômage non indemnisé.

Près de deux tiers des personnes accueillies sont inactives dans le Limousin, soit 21 points

de plus que la moyenne nationale. Cette proportion a d'ailleurs fortement augmenté depuis 2008. La part de personnes sans droit au travail est passée de 32 % des personnes accueillies en 2008 à 45 % en 2012, c'est-à-dire que 68 % des inactifs accueillis dans le Limousin en 2012 n'ont pas le droit de travailler. Il existe également nettement plus de retraités que dans l'ensemble des régions. La part de personnes au foyer est beaucoup plus basse que la moyenne nationale.

En 2012, environ un ménage sur cinq rencontrés sur l'ensemble du territoire français ne dispose ni de revenus du travail ni de ressources issues de transferts, c'est le cas d'un ménage sur trois dans le Limousin. Ils sont seulement 8 % à percevoir revenus du travail et transferts, ils étaient 20 % en 2008 et la moyenne nationale en 2012 est de 27 %. Le niveau de vie moyen des ménages accueillis dans le Limousin est le plus faible (316 €) et se rapproche du niveau de vie de l'ensemble des étrangers rencontrés au niveau national (290 €). En 2012, 86 % des ménages vivent sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40 %), c'est 17 points de plus que la moyenne nationale et 5 points de plus qu'en 2008. Les impayés concernent pour moitié des factures énergétiques. Toutefois, les ménages accueillis dans le Limousin sont très peu concernés par les impayés : seuls 11 % sont dans cette situation, contre 27 % en 2008. Les ménages accueillis sont plus d'un tiers à vivre dans des logements précaires : 12 % d'entre eux vivent dans des squats, à la rue ou dans des abris de fortune.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 31,5 % des personnes actives rencontrées en Limousin étaient au chômage indemnisé ou en attente, 29,8 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 61,3 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 6,5 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/limousin/>

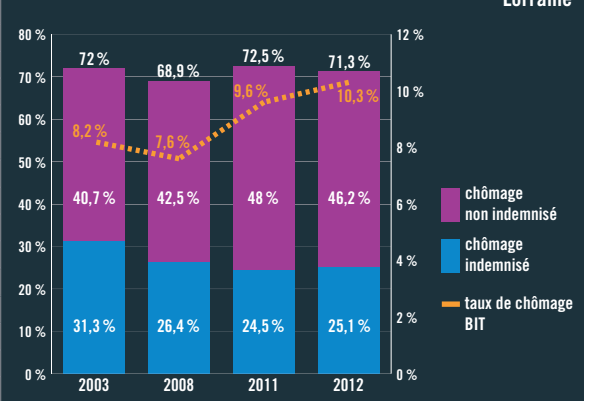
		Limousin		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	36 %	36 %	24 %
	Femme seule	14 %	10 %	16 %
	Couple sans enfant	8 %	10 %	6 %
	Père seul	2 %	2 %	3 %
	Mère seule	20 %	15 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	21 %	27 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	11 %	6 %	9 %
	25-49 ans	60 %	62 %	66 %
	50 ans et plus	30 %	33 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	53 %	38 %	67 %
	Afrique subsaharienne	17 %	18 %	11 %
	Maghreb	16 %	24 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	11 %	7 %
	Union européenne	8 %	7 %	4 %
	Autres	2 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	30 %	45 %	48 %
	Statut demandé en attente	61 %	52 %	40 %
	Débouté, sans papiers	8 %	3 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	3 %	1 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	1 %	3 %
	Temps partiel	3 %	0 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	0 %	1 %
	À son compte	1 %	0 %	1 %
	Autre travail	1 %	0 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	6 %	4 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	25 %	26 %	26 %
	Étudiant	1 %	0 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	6 %	10 %
	Retraite, préretraite	9 %	9 %	5 %
	Au foyer	3 %	2 %	8 %
	Sans droit au travail	32 %	45 %	10 %
Autre sans emploi	1 %	4 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	27 %	36 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	40 %	43 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	13 %	14 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	20 %	8 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		400 €	316 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	81 %	86 %	69 %
	Seuil à 60 %	95 %	98 %	94 %
Existence d'impayés		27 %	11 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	31 %	30 %	43 %
	Gaz, électricité	29 %	49 %	39 %
	Découvert bancaire	27 %	16 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	73 %	63 %	76 %
	Logement précaire (2)	27 %	37 %	24 %
Loyer après APL		187 €	174 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

LORRAINE

	Lorraine	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	1,0 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	8,1 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	10,7 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	5,1 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	19,4 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	4,9 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	19 429	
Nombre d'équipes	151	
Nombre de bénévoles	2 320	
Nombre de situations analysées	5 520	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Lorraine	France
Emploi	2008 : 18 % 2012 : 19 %	2012 : 18 %
Chômage	2008 : 40 % 2012 : 45 %	2012 : 38 %
Inactivité	2008 : 42 % 2012 : 36 %	2012 : 44 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BITConjoncture²

Avantagée par sa position transfrontalière, la Lorraine, malgré les crises dans le secteur de la métallurgie, dans le textile et le secteur minier, est une région où l'industrie concentre encore 15,8 % des emplois. Cela étant, le secteur est fortement touché puisqu'il a perdu, depuis la fin de l'année 2005, près de 20 % de ses emplois salariés. Sur la seule année 2012, le secteur a perdu 2,3 % de ses emplois salariés. L'intérim, qui est très sensible à la conjoncture économique, a perdu 13,2 % de ses emplois salariés. Le nombre d'emplois salariés diminue aussi dans le secteur de la construction (-2,6 %), de l'hébergement-restauration (-3,1 %) et du commerce (-1,5 %). Le taux de chômage atteint 10,7 % au 4^e trimestre 2012.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, le Secours Catholique a rencontré près de 19 500 ménages en situation de pauvreté en Lorraine. Deux tiers des ménages rencontrés viennent pour la première fois, et la plupart (87 %) sont orientés par les services sociaux pour ce premier contact.

Il existe, en proportion, un peu plus de familles accueillies en Lorraine que dans l'ensemble du territoire. Un quart des ménages accueillies sont des couples avec enfants. La part d'hommes seuls est moins importante que la moyenne, et contrairement à ce qui est observé à l'échelle nationale, cette part diminue encore entre 2011 (23 %) et 2012 (21 %).

La Lorraine est la région de France métropolitaine où les ménages étrangers

sont le moins présents dans les accueils. Contrairement à la tendance nationale, leur proportion évolue à la baisse, même depuis 2011 : ils étaient 16 % en 2011 et sont 13 % en 2012. Plus du tiers des étrangers accueillis par le Secours Catholique viennent d'Europe de l'Est (hors UE) et seulement 18 % d'Afrique subsaharienne. La part de déboutés et sans papiers est plus de deux fois plus élevée que dans l'ensemble des accueils. Elle atteint 27 % en 2012 alors qu'elle était de 12 % en 2008 et de 17 % en 2011.

Contrairement à la tendance nationale, la part de personnes en emploi a augmenté depuis 2008, elle est de 19 %. La part de personnes en CDI a augmenté, tout comme la part de personnes à leur compte. La catégorie « autre travail » concerne principalement le travail non déclaré, pour la Lorraine cette part est plus importante qu'en moyenne nationale : 3 % des personnes rencontrées en Lorraine ont des revenus issus principalement du travail non déclaré.

La part de chômeurs a augmenté depuis 2008, pour les chômeurs indemnisés comme pour ceux qui ne le sont pas. Elle dépasse de 7 points la moyenne nationale. Le taux de chômage a légèrement baissé entre 2011 et 2012, contrairement à la tendance nationale ; ce taux est néanmoins plus fort que dans l'ensemble.

La part d'inactifs a diminué entre 2008 et 2012, principalement du fait de la baisse de la part des personnes au foyer : elles étaient 19 % des personnes accueillies en 2008, contre

13 % en 2012, niveau qui demeure supérieur à la moyenne nationale. Il est vraisemblable que ces personnes sont désormais au chômage non indemnisé, engagées dans une démarche de recherche d'emploi face à l'insuffisance de leurs ressources. Peu de personnes n'ont pas droit au travail du fait de la faible part d'étrangers accueillis dans la région.

Les ménages accueillis en Lorraine sont moins nombreux que dans l'ensemble à ne percevoir ni revenus du travail, ni transferts : 11 %, soit une proportion en baisse même par rapport à 2011, ce qui n'est pas le cas sur l'ensemble. La majorité des ménages perçoivent des transferts seuls.

Le niveau de vie des ménages accueillis en Lorraine est le même que nationalement. Mais pour ceux qui perçoivent des ressources, elles sont plus faibles et près de trois quarts des ménages vivent sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40 %).

Plus de 60 % des ménages font face à des impayés, et selon des proportions plus fortes que la moyenne pour ce qui est du domaine du logement, des découverts bancaires. Près de neuf ménages accueillis sur dix vivent dans un logement stable en Lorraine.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 31,3 % des personnes actives rencontrées en Lorraine étaient au chômage indemnisé ou en attente, 40,7 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 72 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 8,2 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/lor/>

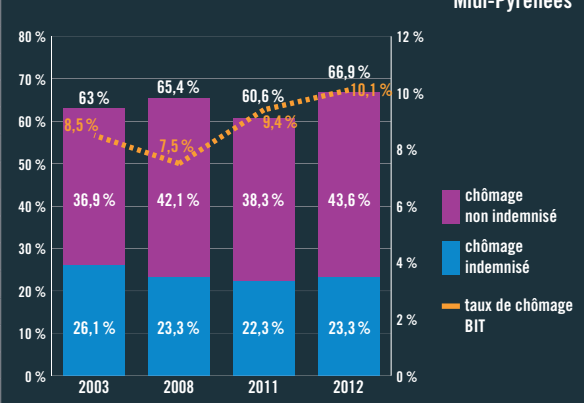
		Lorraine		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	23 %	21 %	24 %
	Femme seule	16 %	15 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	7 %	6 %
	Père seul	3 %	3 %	3 %
	Mère seule	28 %	30 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	23 %	25 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	12 %	9 %	9 %
	25-49 ans	65 %	67 %	66 %
	50 ans et plus	23 %	24 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	84 %	87 %	67 %
	Afrique subsaharienne	3 %	2 %	11 %
	Maghreb	6 %	4 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	5 %	7 %
	Union européenne	2 %	1 %	4 %
	Autres	2 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	54 %	49 %	48 %
	Statut demandé en attente	34 %	24 %	40 %
	Débouté, sans papiers	12 %	27 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	4 %	5 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	2 %	2 %	3 %
	Temps partiel	6 %	6 %	5 %
	Emplois aidés	2 %	1 %	1 %
	À son compte	0 %	1 %	1 %
	Autre travail	2 %	3 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	16 %	18 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	24 %	27 %	26 %
	Étudiant	2 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	8 %	10 %
	Retraite, préretraite	4 %	4 %	5 %
	Au foyer	19 %	13 %	8 %
	Sans droit au travail	3 %	3 %	10 %
Autre sans emploi	6 %	7 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	12 %	11 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	54 %	52 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	6 %	7 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	27 %	30 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		443 €	497 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	83 %	74 %	69 %
	Seuil à 60 %	97 %	95 %	94 %
Existence d'impayés		57 %	62 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	41 %	49 %	43 %
	Gaz, électricité	33 %	42 %	39 %
	Découvert bancaire	27 %	31 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	86 %	89 %	76 %
	Logement précaire (2)	14 %	11 %	24 %
Loyer après APL		198 €	216 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

MIDI-PYRÉNÉES

	Midi-Pyrénées	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,4 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,8 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	10,4 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	4,6 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	15,2 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,5 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	30 142	
Nombre d'équipes	204	
Nombre de bénévoles	2 717	
Nombre de situations analysées	1 583	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Midi-Pyrénées	France
Emploi	2008	2012
Chômage	2008	2012
Inactivité	2008	2012

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BITConjoncture²

La région Midi-Pyrénées bénéficie d'une industrie moderne, en partie spécialisée dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial. Le développement de cette industrie est favorisé par l'importance des centres de recherche et des établissements de formation basés dans la région. L'industrie ne représente que 12,7 % des emplois de Midi-Pyrénées, mais c'est la seule de France à voir ses effectifs augmenter sur l'année 2012 avec une hausse des emplois salariés de 1,7 %. Les emplois sont aussi en hausse dans le secteur des services aux entreprises (+2,3 %). La situation est plus difficile dans le secteur du bâtiment, qui perd 3,4 % de ses emplois salariés, et dans l'intérim toujours très sensible à la conjoncture économique (-8,7 %). Finalement, la région est une des rares dans lesquelles le nombre de postes dans le secteur marchand connaît une hausse. Pourtant, le chômage augmente également.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, les équipes du Secours Catholique ont rencontré plus de 30 000 ménages en situation de pauvreté dans la région Midi-Pyrénées. 43 % des ménages sont déjà connus par les équipes, ce qui constitue un des taux les plus importants du territoire. Cela montre un renforcement de l'accompagnement par les équipes du Secours Catholique, mais aussi l'ancrage dans le temps des difficultés pour un certain nombre de ménages. Parmi les nouveaux accueillis en 2012, un ménage sur cinq vient au Secours Catholique de sa propre initiative, sans être orienté par les services sociaux.

La situation familiale des ménages accueillis en Midi-Pyrénées en 2012 est proche de ce

que l'on observe en moyenne sur l'ensemble du territoire. Les familles représentent 53,5 % des situations rencontrées. Plus de la moitié de ces familles (58,5 %) sont monoparentales. La population accueillie par le Secours Catholique en région Midi-Pyrénées est plus âgée que la moyenne.

La part de ménages étrangers est relativement faible, comparée à la moyenne nationale. Cette part a augmenté depuis 2008 mais reste constante entre 2011 et 2012 : 22 %. Les personnes venant d'Afrique subsaharienne sont moins présentes que dans l'ensemble des accueils, elles représentent 15 % des ménages étrangers rencontrés par les équipes en Midi-Pyrénées, contre 33 % au niveau national. Les personnes en provenance d'Europe de l'Est ou de l'Union européenne représentent 46 % des étrangers rencontrés contre 32 % au niveau national.

La part de personnes en emploi est identique à la moyenne nationale, soit 18 %. Les répartitions des emplois sont restées stables, on observe un peu plus d'intérim et de travail saisonnier et un peu moins de temps partiels qu'en moyenne nationale.

La part de chômeurs est restée stable entre 2008 et 2012, avec légèrement plus de chômeurs indemnisés que la moyenne nationale et moins de chômeurs sans droits reconnus. La part de chômeurs en Midi-Pyrénées en 2012 est de 35 %. Le taux de chômage des personnes accueillies a augmenté entre 2003 et 2008, contrairement à ce qui se passe sur l'ensemble des accueils et pour la population totale résidant en France. L'évolution du taux de chômage des accueillis dans cette région est atypique puisqu'il

diminue entre 2008 et 2011. En 2012, ce taux est inférieur à la moyenne constatée pour l'ensemble des accueils.

La part d'inactifs a augmenté depuis 2008 pour atteindre 47 % des personnes rencontrées en 2012. La part de personnes au foyer a fortement diminué durant cette période, passant de 13 % des personnes accueillies en 2008 à 7 % en 2012. La part de personnes en incapacité de travail pour raison de santé n'évolue pas, mais dépasse de 2 points la moyenne nationale. La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. En région Midi-Pyrénées, ces personnes représentaient déjà 12 % des accueillis en 2008 et 15 % en 2012, soit 5 points de plus que la moyenne nationale. Plus de 30 % des inactifs accueillis sont en situation d'errance en Midi-Pyrénées contre un quart des inactifs accueillis en France.

Par rapport à la moyenne nationale, la part de ménages vivant sans revenus du travail ni transferts est plus faible : 15 % des ménages rencontrés sont dans cette situation. Alors que les ménages ne vivant que de transferts étaient majoritaires en 2008, leur part baisse à 48 % en 2012.

Le niveau de vie des ménages rencontrés est légèrement supérieur à la moyenne nationale dans la région Midi-Pyrénées : il est de 531 €. Les ménages sont 69 % à vivre sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40 %). 56 % des accueillis sont en situation d'impayés, ceux-ci concernent fortement le logement, notamment au travers des factures d'énergie.

¹ Champs : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 26,1 % des personnes actives rencontrées en Midi-Pyrénées étaient au chômage indemnisé ou en attente, 36,9 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 63 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 8,5 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/midi-pyrenees/>

MIDI-PYRÉNÉES

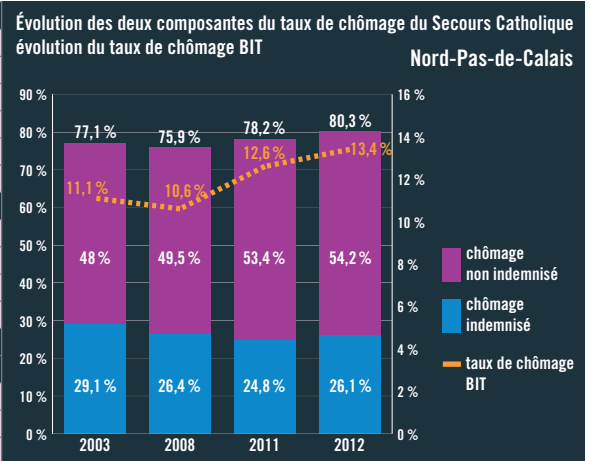
		Midi-Pyrénées		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	25 %	24 %	24 %
	Femme seule	16 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	6 %	6 %
	Père seul	6 %	5 %	3 %
	Mère seule	25 %	26 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	22 %	22 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10 %	8 %	9 %
	25-49 ans	67 %	65 %	66 %
	50 ans et plus	23 %	27 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	81 %	78 %	67 %
	Afrique subsaharienne	3 %	3 %	11 %
	Maghreb	8 %	7 %	9 %
	Europe de l'Est	3 %	6 %	7 %
	Union européenne	4 %	4 %	4 %
	Autres	1 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	65 %	46 %	48 %
	Statut demandé en attente	28 %	41 %	40 %
	Débouté, sans papiers	7 %	12 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	4 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	4 %	4 %	3 %
	Temps partiel	4 %	4 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	13 %	13 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	22 %	22 %	26 %
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	12 %	12 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	6 %	5 %
	Au foyer	13 %	7 %	8 %
	Sans droit au travail	4 %	6 %	10 %
Autre sans emploi	12 %	15 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	14 %	15 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	54 %	48 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	8 %	9 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	24 %	28 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		485 €	531 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	76 %	69 %	69 %
	Seuil à 60 %	97 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		55 %	56 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	43 %	40 %	43 %
	Gaz, électricité	36 %	43 %	39 %
	Découvert bancaire	19 %	21 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	81 %	81 %	76 %
	Logement précaire (2)	19 %	19 %	24 %
Loyer après APL		180 €	171 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

NORD-PAS-DE-CALAIS

	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,1 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	11,1 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	14,0 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	3,2 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	14,6 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,3 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	38 683	
Nombre d'équipes	253	
Nombre de bénévoles	2 532	
Nombre de situations analysées	6 634	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Nord-Pas-de-Calais	France
	2008	2012
Emploi	15 %	12 %
Chômage	44 %	45 %
Inactivité	41 %	43 %



Conjoncture²

Le Nord-Pas-de-Calais est historiquement une région industrielle, qui a subi de fortes crises, mais qui a conservé des emplois dans la production de matériel de transport (train, automobile). En 2012, l'industrie n'occupe plus que 14,4 % de la main-d'œuvre : c'est équivalent à la moyenne métropolitaine hors Paris et les effectifs continuent à diminuer dans le secteur. Depuis la fin de l'année 2005, près de 18 % des emplois salariés ont été détruits dans l'industrie. Sur la seule année 2012, le nombre d'emplois salariés diminue de 1,9 %. Dans le secteur de la construction, le nombre d'emplois salariés a diminué de 2,7 % et de 1,3 % dans le secteur tertiaire du fait, notamment, d'une diminution du nombre d'emplois de 15,8 % dans l'intérim. Dans ce contexte, le taux de chômage de la région est en progression. Il est passé de 12,8 % au 4^e trimestre 2011 à 14 % un an plus tard. Le taux de chômage régional est supérieur au taux national de 3,8 points au 4^e trimestre 2012.

Les situations rencontrées en 2012

Le Secours Catholique a rencontré près de 38 700 ménages en situation de pauvreté dans la région Nord-Pas-de-Calais en 2012, soit 3 400 de plus qu'en 2011.

La proportion de personnes venant pour la première fois a augmenté entre 2011 et 2012, elle est passée de 66 % à 71 %. Près d'un ménage sur dix venant pour la première fois est orienté par un organisme privé, un taux plus élevé que la plupart des régions de France. En 2012, 34 % des ménages accueillis sont des familles monoparentales, 28 % sont des couples avec enfants soit 5 points de plus

que la moyenne nationale. Les hommes seuls représentent 16 % des ménages accueillis soit 8 points de moins que la moyenne nationale. La population accueillie affiche un vieillissement par rapport à 2008, mais la proportion des moins de 25 ans est supérieure à la moyenne nationale.

Même si elle a augmenté de 2 % entre 2011 et 2012, la part d'étrangers accueillis par le Secours Catholique est plus faible qu'en moyenne dans le Nord-Pas-de-Calais : 18 % des ménages accueillis sont étrangers. Pour plus du tiers, ce sont des Maghrébins. La part de sans-papiers a fortement augmenté entre 2008 et 2012, mais elle reste inférieure de 2 points à la moyenne nationale avec une personne de référence étrangère sur dix (hors UE) rencontrées qui est dans cette situation. Il faut cependant noter que dans la région, la part d'étrangers, notamment sans papiers, est certainement sous-estimée. En effet, l'urgence sociale prime sur la remontée d'informations et nos chiffres rendent mal compte des migrants présents sur la Côte d'Opale et l'arrière-pays. De plus, de nombreux migrants cherchent à ne pas laisser de trace de leur passage en France, car ce n'est pas là qu'ils souhaitent résider.

Largement au-dessous de la moyenne constatée pour l'ensemble des accueils, la part des personnes rencontrées qui sont en emploi dans le Nord-Pas-de-Calais en 2012 représente 12 %, soit 3 points de moins qu'en 2008, notamment du fait de la baisse des emplois aidés. Seules 3 % des personnes rencontrées sont en CDI.

La part de chômeurs était déjà élevée en 2008, elle atteint 45 % des personnes rencontrées en 2012. Du fait, également, de la faible part de personnes en emploi, le taux de chômage atteint 80 % en 2012. Entre 2003 et 2012, la part des chômeurs non indemnisés au sein des actifs est passée de 48 % à plus de 54 %. La part d'inactifs a légèrement augmenté depuis 2008 pour atteindre 43 % des personnes rencontrées en 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais. La part de personnes au foyer a diminué durant cette période, passant de 19 % des personnes accueillies en 2008 à 13 % en 2012, part qui reste supérieure à la moyenne nationale. La part de personnes en incapacité de travail pour raison de santé évolue à la baisse, contrairement à la tendance nationale ; elles sont 8 % des personnes accueillies en 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais.

La part de ménages ne percevant ni revenus du travail ni transferts est en augmentation depuis 2008. En 2012, elle est de 16 %, soit un peu moins que la moyenne nationale. La majorité des ménages accueillis ne perçoivent que des transferts.

Le niveau de vie des ménages accueillis dans le Nord-Pas-de-Calais est proche de la moyenne nationale. Pour ceux qui ont des ressources, elles sont moins élevées et 72 % des ménages accueillis vivent sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40 %).

En 2012, 62 % des ménages accueillis font face à des impayés. Au-delà des impayés liés au logement, près de la moitié des situations d'impayés concernent les factures d'énergie.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 29,1 % des personnes actives rencontrées en Nord-Pas-de-Calais étaient au chômage indemnisé ou en attente, 48 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 77,1 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 11,1 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/>

NORD-PAS-DE-CALAIS

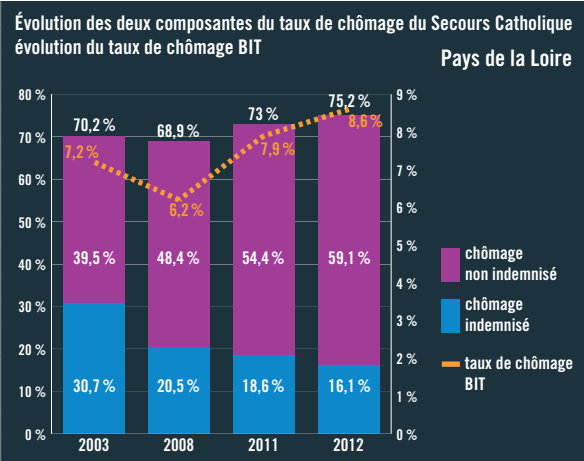
		Nord-Pas-de-Calais		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	15 %	16 %	24 %
	Femme seule	15 %	15 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	8 %	6 %
	Père seul	4 %	3 %	3 %
	Mère seule	29 %	31 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	30 %	28 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	12 %	11 %	9 %
	25-49 ans	68 %	66 %	66 %
	50 ans et plus	20 %	22 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	84 %	82 %	67 %
	Afrique subsaharienne	5 %	5 %	11 %
	Maghreb	8 %	7 %	9 %
	Europe de l'Est	2 %	4 %	7 %
	Union européenne	1 %	2 %	4 %
	Autres	1 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	55 %	42 %	48 %
	Statut demandé en attente	42 %	48 %	40 %
	Débouté, sans papiers	3 %	10 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	3 %	3 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	2 %	2 %	3 %
	Temps partiel	4 %	4 %	5 %
	Emplois aidés	2 %	1 %	1 %
	À son compte	0 %	0 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	16 %	15 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	28 %	30 %	26 %
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	8 %	10 %
	Retraite, préretraite	3 %	3 %	5 %
	Au foyer	19 %	13 %	8 %
	Sans droit au travail	7 %	9 %	10 %
Autre sans emploi	4 %	8 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	12 %	16 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	54 %	51 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	4 %	5 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	31 %	28 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		470 €	492 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	78 %	72 %	69 %
	Seuil à 60 %	98 %	96 %	94 %
Existence d'impayés		64 %	62 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	40 %	40 %	43 %
	Gaz, électricité	43 %	48 %	39 %
	Découvert bancaire	15 %	20 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	85 %	82 %	76 %
	Logement précaire (2)	15 %	18 %	24 %
Loyer après APL		182 €	197 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

PAYS DE LA LOIRE

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,7 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	6,7 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,0 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	2,1 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	11,6 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	2,3 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	34 165	
Nombre d'équipes	382	
Nombre de bénévoles	6 681	
Nombre de situations analysées	6 738	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Pays de la Loire	France
	2008	2012
Emploi	23 %	17 %
Chômage	49 %	50 %
Inactivité	28 %	33 %



Conjoncture²

Les Pays de la Loire composent une région très tournée vers le secteur primaire, qui a développé une agriculture moderne, spécialisée notamment dans l'élevage. L'agriculture occupe 4 % de la main-d'œuvre et alimente une industrie agro-alimentaire historiquement très présente dans la région grâce notamment à l'activité de conserverie. La région s'illustre également dans la production de bateaux avec le port de Saint-Nazaire. L'industrie représente près de 17 % des postes du territoire. Le marché du travail local est ainsi très sensible à la situation de son industrie. Dans cette région, le nombre de postes diminue dans l'industrie mais moins vite que sur l'ensemble du territoire. Ainsi, de la fin de l'année 2007 à la fin de l'année 2012, l'industrie nationale a perdu 2,1 % de ses effectifs salariés alors qu'au sein de la région, cette baisse est de 1,5 %. Sur la même période, le nombre d'emplois salariés dans les services aux entreprises a augmenté deux fois plus vite. Cela étant, l'intérim et la construction sont particulièrement touchés en 2012. Du 4^e trimestre 2011 au 4^e trimestre 2012, le taux de chômage de la région a augmenté de 0,8 point, mais il reste inférieur de plus de 1 point au taux de chômage national.

Les situations rencontrées en 2012

Le Secours Catholique a rencontré plus de 34 000 ménages en situation de pauvreté dans les Pays de la Loire en 2012. Environ quatre ménages sur dix accueillis sont déjà connus par les équipes, ce qui constitue un des taux les plus importants du territoire. Cela montre un renforcement de l'accompagnement par les équipes du Secours Catholique, mais aussi l'ancrage dans le temps des difficultés pour un certain

nombre de ménages. Parmi les nouveaux accueillis en 2012, un ménage sur quatre vient au Secours Catholique de sa propre initiative sans être orienté par les services sociaux.

La répartition des ménages est assez proche de celle rencontrée dans l'ensemble, la part de personnes seules a diminué de 5 points entre 2008 et 2012. La part de couples avec enfants est la même qu'en 2011, mais elle a augmenté de 3 points entre 2008 et 2012 pour atteindre 22 % des ménages accueillis. La proportion de ménages étrangers rencontrés a fortement augmenté entre 2008 et 2012 : en 2008, un ménage sur cinq accueillis est étranger, en 2012, c'est près du tiers, proportion rejoignant la moyenne nationale. La moitié des étrangers sont originaires d'Afrique subsaharienne (pour le tiers en moyenne nationale), le quart vient d'Europe de l'Est (hors UE). Dans les Pays de la Loire le Secours Catholique rencontre moins de ressortissants de pays du Maghreb et de l'Union européenne que dans l'ensemble du territoire. Les étrangers rencontrés étaient en majorité en situation régulière en 2008, ils ne sont plus que 40 % en 2012, la part de déboutés et sans papiers dépasse la moyenne nationale de 3 points. La population accueillie dans les Pays de la Loire est relativement plus jeune que dans l'ensemble, les personnes en âge de travailler sont plus nombreuses.

La part de personnes en emploi a fortement diminué entre 2008 et 2012. 17 % des personnes accueillies sont en emploi en 2012. Les baisses se situent principalement sur les CDI, l'intérim, le temps partiel et la formation professionnelle. La part de personnes en emplois aidés était déjà faible en 2008.

Le taux de chômage, déjà élevé en 2003 (70,2 %), a fortement augmenté : trois quarts des actifs sont au chômage en 2012. C'est le taux de chômeurs non indemnisés qui a connu une très forte augmentation : 39,5 % des actifs étaient dans cette situation en 2003, ils sont 59,1 % en 2012. Près de quatre personnes sur dix rencontrées en 2012 dans les Pays de la Loire sont au chômage non indemnisé.

La part de personnes inactives a augmenté entre 2008 et 2012, un tiers des personnes accueillies par le Secours Catholique sont inactives, soit 11 points de moins que la moyenne nationale. Contrairement à l'ensemble, la part de personnes au foyer n'a que très peu baissé, mais elle était déjà faible en 2008. Ce sont les sans droit au travail, à la suite de l'augmentation de la part d'étrangers, ainsi que les « autres sans emploi » qui entraînent l'augmentation des inactifs. La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. Dans les Pays de la Loire, ces personnes représentaient 2 % des accueillis en 2008 et 6 % en 2012, cette part reste néanmoins inférieure à la moyenne nationale.

Le niveau de vie des ménages rencontrés dans les Pays de la Loire est équivalent à la moyenne nationale. Moins de ménages vivent sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40 %) qu'en 2008 et qu'au niveau national, même si la part de ménages ne percevant ni revenus du travail ni transferts a augmenté et si cette part est supérieure à la moyenne constatée pour les ménages accueillis sur l'ensemble du territoire.

Dans les pays de la Loire, 61 % des ménages accueillis en 2012 sont en situation d'impayés, ceux-ci concernent plus la précarité énergétique que sur l'ensemble du territoire.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 30,7 % des personnes actives rencontrées dans les Pays de la Loire étaient au chômage indemnisé ou en attente, 39,5 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 70,2 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 7,2 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/pays-de-la-loire/>

PAYS DE LA LOIRE

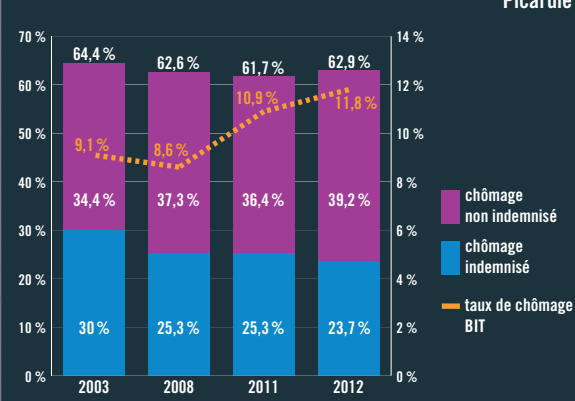
		Pays de la Loire		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	28 %	25 %	24 %
	Femme seule	18 %	16 %	16 %
	Couple sans enfant	6 %	7 %	6 %
	Père seul	3 %	3 %	3 %
	Mère seule	26 %	27 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	19 %	22 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	12 %	10 %	9 %
	25-49 ans	67 %	68 %	66 %
	50 ans et plus	20 %	22 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	80 %	68 %	67 %
	Afrique subsaharienne	8 %	16 %	11 %
	Maghreb	5 %	5 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	8 %	7 %
	Union européenne	2 %	1 %	4 %
	Autres	1 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	51 %	40 %	48 %
	Statut demandé en attente	39 %	45 %	40 %
	Débouté, sans papiers	10 %	15 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	6 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	4 %	3 %	3 %
	Temps partiel	6 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	3 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	15 %	11 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	34 %	39 %	26 %
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	10 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	4 %	4 %	5 %
	Au foyer	8 %	7 %	8 %
	Sans droit au travail	3 %	6 %	10 %
Autre sans emploi	2 %	6 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	15 %	21 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	47 %	47 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	7 %	6 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	31 %	26 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		515 €	500 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	70 %	67 %	69 %
	Seuil à 60 %	95 %	94 %	94 %
Existence d'impayés		61 %	61 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	33 %	39 %	43 %
	Gaz, électricité	33 %	43 %	39 %
	Découvert bancaire	23 %	25 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	72 %	68 %	76 %
	Logement précaire (2)	28 %	32 %	24 %
Loyer après APL		194 €	197 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

PICARDIE

	Picardie	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,1 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	9,0 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	12,3 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	3,3 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	15,3 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,2 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	23 421	
Nombre d'équipes	94	
Nombre de bénévoles	1 528	
Nombre de situations analysées	3 211	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Picardie	France
	2008	2012
Emploi	21 %	19 %
Chômage	34 %	30 %
Inactivité	45 %	51 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BITConjoncture²

Avec près de 17 % de sa population active occupée travaillant dans l'industrie, la Picardie est une région très industrialisée. La part de postes situés en Picardie est particulièrement importante dans l'industrie de la chimie (8 %), dans le secteur de la fabrication de produits minéraux non métalliques (6 %) ainsi que dans le secteur de la métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (4,5 %). Ainsi, le marché du travail local est très affecté par les destructions de postes dans le secteur industriel. De la fin de l'année 2005 à la fin de l'année 2012, le secteur a connu une baisse de 20 % de ses effectifs salariés. Sur la seule période de 2012, la perte est de 1,8 % soit une proportion deux fois supérieure à celle observée en France métropolitaine. Sur la même période, l'intérim et la construction perdent respectivement 13,7 % et 2,8 % de leurs emplois salariés. En l'espace d'un an, le taux de chômage a augmenté plus vite qu'en France métropolitaine, il est passé de 11,2 % au 4^e trimestre 2011 à 12,3 % au 4^e trimestre 2012.

Les situations rencontrées en 2012

Les équipes du Secours Catholique ont rencontré plus de 23 400 ménages en Picardie en 2012, soit environ 3 600 de plus que l'année précédente. Six ménages sur dix rencontrés viennent pour la première fois en 2012. Comme au niveau national, plus de trois quarts d'entre eux sont orientés par les services sociaux. Il existe moins d'hommes seuls et plus de couples avec enfants accueillis en Picardie que dans l'ensemble en 2012. Plus de six

ménages sur dix rencontrés sont des familles. En Picardie, la part d'étrangers accueillis par le Secours Catholique est plus faible qu'en moyenne nationale. Un quart des ménages accueillis sont étrangers, la majorité d'entre eux étant originaires d'Afrique subsaharienne. Il existe proportionnellement moins de ressortissants européens que dans l'ensemble. La majorité des étrangers (hors UE) accueillis sont en attente de statut.

Malgré une hausse de la part de personnes travaillant à temps partiel de 2 points, et une très légère hausse du nombre de personnes à leur compte, la part d'actifs occupés est en baisse par rapport à 2008 : cette baisse s'observe sur l'ensemble du territoire pour les accueils du Secours Catholique. Comme au niveau national, la part de personnes en emploi a diminué entre 2008 (21 %) et 2012 (19 %), mais reste supérieure de 1 point à la moyenne nationale. La catégorie « autre travail » concerne principalement le travail non déclaré. La part de personnes ayant un travail non déclaré est plus importante que la moyenne nationale dans les accueils de Picardie, mais elle a diminué entre 2008 (5 %) et 2012 (2 %).

Contrairement à la tendance nationale, la part de chômeurs a diminué entre 2008 et 2012. Par rapport à 2011, la part de chômeurs augmente en moyenne nationale alors qu'en Picardie, elle baisse de 2 points tout en étant inférieure à l'ensemble des situations rencontrées par le Secours Catholique sur le territoire français.

La part d'inactifs a augmenté de 6 points

entre 2008 et 2012, notamment du fait de l'augmentation des étrangers en attente de statut. La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. En Picardie, ces personnes représentaient 14 % des accueillis en 2008 et 17 % en 2012, soit 7 points de plus que la moyenne nationale.

La part de ménages ne percevant ni revenus du travail, ni transferts a augmenté de 2 points depuis 2008, atteignant 17 % contre 19 % à l'échelle nationale.

Le niveau de vie des ménages rencontrés en Picardie est stable entre 2008 et 2012, de 15 euros inférieur au niveau national.

La part de ménages en situation de grande pauvreté est plus élevée qu'à l'échelle nationale puisque trois quarts des ménages rencontrés dans la région vivent avec moins de 40 % du revenu médian par unité de consommation.

La part de ménages en situation d'impayés diminue plus vite que sur l'ensemble du territoire, mais reste bien au-dessus de la moyenne nationale : 67 % contre moins de 60 %. La part de ménages ayant des impayés en matière de logement est en hausse entre 2008 et 2012, de même pour les impayés en énergie (gaz et électricité) et les découverts bancaires. Plus de la moitié des ménages rencontrés en Picardie sont touchés par la précarité énergétique.

Malgré la stabilité des revenus, la part de ménages vivant en logement précaire est en hausse de 7 points entre 2008 et 2012, atteignant les 23 % en 2012.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 30 % des personnes actives rencontrées en Picardie étaient au chômage indemnisé ou en attente, 34,4 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 64,4 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 9,1 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/picardie/>

		Picardie		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	18 %	18 %	24 %
	Femme seule	13 %	15 %	16 %
	Couple sans enfant	8 %	6 %	6 %
	Père seul	6 %	4 %	3 %
	Mère seule	27 %	28 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	27 %	29 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	9 %	9 %	9 %
	25-49 ans	64 %	68 %	66 %
	50 ans et plus	26 %	23 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	79 %	75 %	67 %
	Afrique subsaharienne	9 %	13 %	11 %
	Maghreb	7 %	5 %	9 %
	Europe de l'Est	3 %	5 %	7 %
	Union européenne	1 %	1 %	4 %
	Autres	1 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	63 %	39 %	48 %
	Statut demandé en attente	32 %	51 %	40 %
	Débouté, sans papiers	5 %	10 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	6 %	5 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	4 %	4 %	3 %
	Temps partiel	3 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	0 %	1 %	1 %
	Autre travail	5 %	2 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	13 %	11 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	21 %	19 %	26 %
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	9 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	4 %	4 %	5 %
	Au foyer	15 %	10 %	8 %
	Sans droit au travail	2 %	9 %	10 %
Autre sans emploi	14 %	17 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	15 %	17 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	47 %	47 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	10 %	9 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	28 %	27 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		484 €	482 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	76 %	75 %	69 %
	Seuil à 60 %	95 %	95 %	94 %
Existence d'impayés		71 %	67 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	39 %	44 %	43 %
	Gaz, électricité	40 %	54 %	39 %
	Découvert bancaire	10 %	14 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	84 %	78 %	76 %
	Logement précaire (2)	16 %	23 %	24 %
Loyer après APL		215 €	197 €	213 €

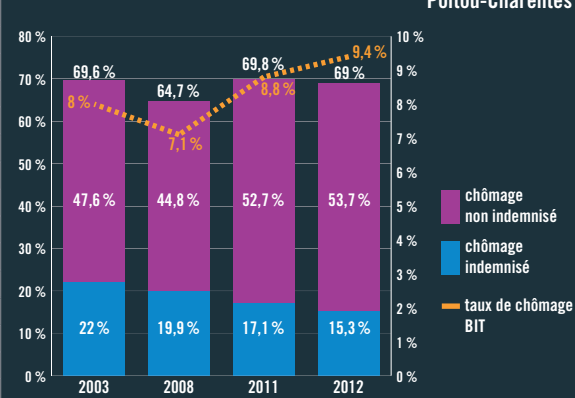
(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

POITOU-CHARENTES

	Poitou-Charentes	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	0,0 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	7,6 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,8 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	2,8 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	14,3 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,1 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	22 112	
Nombre d'équipes	146	
Nombre de bénévoles	2 243	
Nombre de situations analysées	3 698	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Poitou-Charentes	France
	2008	2012
Emploi	21 %	18 %
Chômage	37 %	38 %
Inactivité	42 %	44 %

Évolution des deux composantes du taux de chômage du Secours Catholique
évolution du taux de chômage BIT



Conjoncture²

La région Poitou-Charentes s'est développée grâce à l'agriculture, qui occupe une part deux fois plus importante de la main-d'œuvre que dans le reste de la France. La région s'illustre également dans le secteur du travail du bois, de l'industrie du papier et de l'imprimerie : 4,8 % de la main-d'œuvre du secteur se situe dans la région. La part de la main-d'œuvre occupée par l'industrie correspond à ce que l'on observe dans l'ensemble du territoire : le nombre de salariés dans ce secteur est en nette diminution. Sur la seule année 2012, le nombre de salariés du secteur de l'industrie diminue de 1,1 %. Dans celui de la construction, la baisse du nombre d'emplois est encore plus forte (2,4 %). Le secteur de l'intérim étant particulièrement sensible à la conjoncture, il est touché dans la région (-5,4 %) mais moins qu'à l'échelle de la France métropolitaine (-10,7 %).

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, les équipes du Secours Catholique ont rencontré plus de 22 000 ménages en situation de pauvreté en Poitou-Charentes. Près de sept ménages sur dix rencontrés ont fait appel pour la première fois au Secours Catholique en 2012, soit une part plus importante que la moyenne nationale. 80 % de ces nouveaux accueillis sont orientés par les services sociaux.

La répartition des ménages est assez proche de celle rencontrée dans l'ensemble : 53 % des ménages accueillis sont des familles. Néanmoins, contrairement à la tendance nationale, la part de couples avec enfants est en baisse par rapport à 2011 : elle était de 26 % en 2011 et de 23 % en 2012, soit le niveau moyen sur l'ensemble du territoire.

La part des ménages étrangers accueillis a augmenté entre 2011 et 2012, passant de 18 % à 21 %. Cela représente toutefois 12 points de moins que sur l'ensemble du territoire. En Poitou-Charentes, 45 % des ménages étrangers rencontrés sont originaires d'Afrique subsaharienne et 16 % sont ressortissants de l'Union européenne. Ces deux provenances sont proportionnellement plus représentées qu'en moyenne nationale. En 2012, près de six étrangers sur dix sont en situation régulière en Poitou-Charentes, soit une augmentation par rapport à 2008 et un niveau supérieur à l'ensemble des étrangers accueillis par le Secours Catholique. La part de déboutés et sans papiers est de 6 %, soit la moitié de la part nationale. La population accueillie en Poitou-Charentes est relativement plus jeune que dans l'ensemble, même si la part des moins de 25 ans a baissé de 4 points entre 2008 et 2012.

La part de personnes en emploi en 2012 dans la région Poitou-Charentes est supérieure à la moyenne nationale, elle concerne 21 % des personnes accueillis. La part de CDI est en baisse et elle est moins élevée que la moyenne nationale. On note une augmentation des contrats en temps partiel, des personnes à leur compte (part supérieure à la moyenne nationale). La part de personnes au chômage a fortement augmenté entre 2008 et 2012, passant de 37 % des personnes accueillis à 44 % en 2012, soit 6 points de plus que la moyenne nationale. La part de chômeurs non indemnisés a augmenté tout comme dans l'ensemble des accueils du territoire. En 2012, 53,7 % des actifs accueillis en Poitou-

Charentes sont au chômage non indemnisé. Le taux de chômage des personnes accueillies a diminué entre 2011 et 2012, contrairement à ce qui se passe sur l'ensemble des accueils et pour la population totale résidant en France. Un peu plus d'un tiers des personnes accueillies en Poitou-Charentes sont inactives, soit une part inférieure à la moyenne nationale. Cette part a baissé depuis 2008, celle des chômeurs ayant augmenté. La baisse la plus importante au niveau des inactifs s'observe chez les personnes au foyer, elles étaient 14 % des personnes accueillies en 2008, soit le tiers des inactifs. En 2012, 9 % des accueillis sont au foyer soit un peu plus du quart des inactifs. Il est vraisemblable que ces personnes sont désormais au chômage non indemnisé, engagées dans une démarche de recherche d'emploi face à l'insuffisance de leurs ressources.

Même si elle a augmenté entre 2008 et 2012, la part de ménages ne percevant ni revenus du travail ni transferts est inférieure à la moyenne constatée pour les ménages accueillis sur l'ensemble du territoire. Cette situation concerne 13 % des accueillis en Poitou-Charentes en 2012. La majorité des ménages accueillis ne vivent que de transferts.

La part de ménages en situation de grande pauvreté (seuil à 40 %) est moins élevée qu'en 2008 et qu'au niveau national.

En 2012, 61 % des ménages rencontrés font face à des situations d'impayés, mais en Poitou-Charentes, ces impayés concernent beaucoup moins le loyer ou les mensualités de crédit que dans l'ensemble du territoire.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 22 % des personnes actives rencontrées en Poitou-Charentes étaient au chômage indemnisé ou en attente, 47,6 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 69,6 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 8 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/poitou-charentes/>

POITOU-CHARENTES

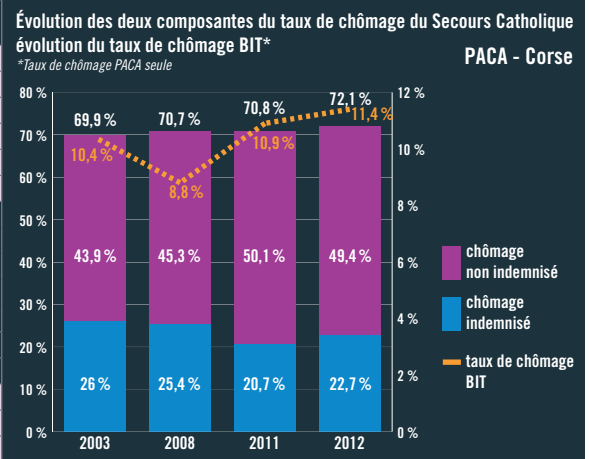
		Poitou-Charentes		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	23 %	23 %	24 %
	Femme seule	16 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	7 %	6 %
	Père seul	4 %	4 %	3 %
	Mère seule	26 %	26 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	24 %	23 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	14 %	10 %	9 %
	25-49 ans	65 %	67 %	66 %
	50 ans et plus	21 %	23 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	78 %	79 %	67 %
	Afrique subsaharienne	12 %	10 %	11 %
	Maghreb	3 %	4 %	9 %
	Europe de l'Est	4 %	3 %	7 %
	Union européenne	2 %	3 %	4 %
	Autres	1 %	1 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	50 %	59 %	48 %
	Statut demandé en attente	46 %	35 %	40 %
	Débouté, sans papiers	4 %	6 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	6 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	4 %	4 %	3 %
	Temps partiel	4 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	2 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	2 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	12 %	10 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	25 %	34 %	26 %
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	11 %	10 %	10 %
	Retraite, préretraite	6 %	4 %	5 %
	Au foyer	14 %	9 %	8 %
	Sans droit au travail	6 %	7 %	10 %
Autre sans emploi	5 %	4 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	11 %	13 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	55 %	51 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	7 %	8 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	28 %	28 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		506 €	555 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	74 %	65 %	69 %
	Seuil à 60 %	95 %	92 %	94 %
Existence d'impayés		72 %	61 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	34 %	29 %	43 %
	Gaz, électricité	35 %	38 %	39 %
	Découvert bancaire	15 %	19 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	84 %	80 %	76 %
	Logement précaire (2)	16 %	20 %	24 %
Loyer après APL		175 €	188 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE

	Corse	PACA	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	- 0,4 %	0,2 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	8,1 %	9,1 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	10,0 %	11,7 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	8,5 %	6,3 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	15,4 %	16,3 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	3,4 %	4,0 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique	Corse	PACA	
Situations rencontrées	1 474	34 826	
Nombre d'équipes	10	201	
Nombre de bénévoles	114	3 403	
Nombre de situations analysées	6 576		
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	PACA-Corse		France
	2008	2012	2012
Emploi	16 %	15 %	18 %
Chômage	37 %	38 %	38 %
Inactivité	47 %	47 %	44 %



Conjoncture²

Grâce notamment à son climat et à son littoral, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est une région attractive pour les vacanciers comme pour les nouveaux résidents (retraités ou actifs). Ces migrations ont un impact économique fort : une importante part de la population travaille dans l'hébergement-restauration, la construction (7%), le commerce, les services aux particuliers. L'économie de la région est très largement orientée vers le tertiaire qui représente 83 % des emplois. Sur l'année 2012, le nombre d'emplois salariés est en diminution dans l'industrie (-0,4%) et la construction (-0,6%), mais ces baisses sont moins importantes que celles observées à l'échelle nationale. Dans les services, les effectifs salariés sont légèrement en hausse (+0,1%), malgré une diminution de 7,1% de l'emploi intérimaire. Le taux de chômage de la région passe de 11,1% au 4^e trimestre 2011 à 11,7% au 4^e trimestre 2012. Il reste supérieur au taux de chômage métropolitain dans son ensemble.

Les caractéristiques structurelles de la Corse font que son économie est relativement peu sensible aux évolutions que l'on peut observer dans les autres régions. C'est la région dans laquelle le bâtiment représente la part d'emplois la plus importante : 11,5%. Le nombre d'emplois salariés augmente, dans ce secteur, de 1,1% sur l'année 2012 alors qu'il baisse de 1% sur l'ensemble du territoire national. Le nombre d'emplois salariés augmente également dans les services marchands en dépit d'une baisse de 17% pour les emplois intérimaires. Malgré ces embauches dans le secteur marchand, le taux de chômage augmente de 0,6% dans la région, augmentation moins forte qu'à l'échelle de la France entière.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, le Secours Catholique a rencontré près de 35 000 ménages en situation de pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 1 500 en Corse. Nous avons regroupé l'étude de ces situations.

C'est en PACA-Corse que le Secours Catholique rencontre le plus de nouveaux accueillis en 2012 (hors départements d'outre-mer) : plus de trois quarts des ménages rencontrés sont venus pour la première fois dans les accueils du Secours Catholique en 2012, 80% d'entre eux ont été orientés par les services sociaux.

La part des ménages étrangers accueillis en PACA-Corse augmente, elle passe de 40% en 2011 à 42% en 2012, soit un des taux les plus forts des régions françaises. 47% des étrangers rencontrés dans les accueils sont maghrébins et 28% sont ressortissants de l'Union européenne, ce qui fait de PACA-Corse, en proportion, la deuxième région d'accueil de ces deux provenances.

Contrairement à la tendance nationale, une large majorité de ménages accueillis ne sont pas des familles. Les hommes seuls représentent plus du tiers des ménages accueillis en PACA-Corse.

La part de personnes en emploi en 2012 est inférieure de 3 points à la moyenne nationale. La part de personnes en CDI, déjà faible, a diminué entre 2008 et 2012, l'intérim et la formation professionnelle sont également en baisse.

La part de chômeurs a légèrement augmenté entre 2008 et 2012, pour rejoindre, à 38%, la moyenne nationale en 2012. Les deux composantes du chômage ont évolué en suivant la tendance nationale. Le taux de chômage des personnes accueillies a moins varié en PACA-Corse que dans nombre d'autres régions.

La part d'inactifs est restée stable entre 2008 et 2012, de 3 points supérieure à la moyenne nationale. La part de sans droit au travail a augmenté et celle des personnes au foyer a diminué (elle était déjà relativement faible), suivant la tendance nationale. Il existe une forte part de personnes en incapacité de travail pour raison de santé en PACA-Corse.

Tout comme en 2008, plus du quart des ménages rencontrés en 2012 ne perçoivent ni revenus du travail ni transferts, c'est une des parts les plus importantes de l'ensemble des régions.

Le niveau de vie des ménages rencontrés en PACA-Corse est inférieur de 40 euros à la moyenne nationale et 71% de ces ménages vivent sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40%) en 2012. Cela représente 2 points de plus que pour l'ensemble des ménages accueillis.

En 2012, 58% des ménages accueillis sont en situation d'impayés, part équivalente à la moyenne nationale, mais de 10 points supérieure à celle de 2008 pour PACA-Corse. La majorité des ménages en situation d'impayés le sont en relation avec des difficultés de paiement de loyer.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation PACA d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 26% des personnes actives rencontrées en PACA-Corse étaient au chômage indemnisé ou en attente, 43,9% étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 69,9%. Le taux de chômage au sens du BIT était de 10,4% en 2003 en PACA. Le taux de chômage en Corse était de 9,4% en 2003 et 9,6% en 2012 au sens du BIT. ² **Insee, Régions** : <http://www.insee.fr/fr/regions/provence/> et <http://www.insee.fr/fr/regions/corse/>

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE

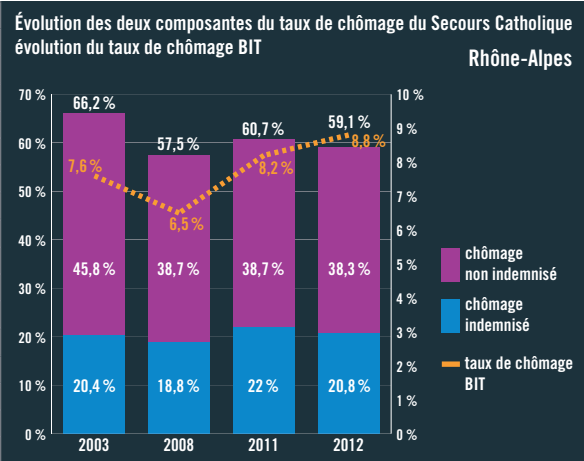
		PACA-Corse		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	38 %	36 %	24 %
	Femme seule	20 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	4 %	5 %	6 %
	Père seul	3 %	2 %	3 %
	Mère seule	23 %	24 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	13 %	16 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	8 %	9 %	9 %
	25-49 ans	63 %	63 %	66 %
	50 ans et plus	28 %	29 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	62 %	58 %	67 %
	Afrique subsaharienne	4 %	4 %	11 %
	Maghreb	21 %	20 %	9 %
	Europe de l'Est	3 %	4 %	7 %
	Union européenne	9 %	12 %	4 %
	Autres	1 %	2 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	53 %	57 %	48 %
	Statut demandé en attente	29 %	31 %	40 %
	Débouté, sans papiers	18 %	12 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	4 %	3 %	5 %
	CDD plein temps	1 %	1 %	2 %
	Intérim, saisonnier	3 %	2 %	3 %
	Temps partiel	5 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	2 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	14 %	12 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	23 %	26 %	26 %
	Étudiant	1 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	15 %	16 %	10 %
	Retraite, préretraite	8 %	6 %	5 %
	Au foyer	8 %	5 %	8 %
	Sans droit au travail	4 %	9 %	10 %
Autre sans emploi	11 %	9 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	27 %	27 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	42 %	40 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	10 %	10 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	21 %	23 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		422 €	457 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	76 %	71 %	69 %
	Seuil à 60 %	96 %	95 %	94 %
Existence d'impayés		48 %	58 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	51 %	51 %	43 %
	Gaz, électricité	33 %	39 %	39 %
	Découvert bancaire	12 %	17 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	64 %	67 %	76 %
	Logement précaire (2)	36 %	33 %	24 %
Loyer après APL		230 €	240 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

RHÔNE-ALPES

	Rhône-Alpes	France métropolitaine
Variation annuelle de la population	1,0 %	0,4 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2008	6,9 %	7,8 %
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012	9,2 %	10,2 %
Part d'étrangers dans la population (2010)	6,4 %	5,9 %
Taux de pauvreté à 60 % (2010)	12,3 %	14,1 %
Taux de pauvreté à 40 % (2010)	2,9 %	3,2 %
Chiffres 2012 Secours Catholique		
Situations rencontrées	41 869	
Nombre d'équipes	290	
Nombre de bénévoles	4 525	
Nombre de situations analysées	8 658	
Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Rhône-Alpes	France
Emploi	2008 : 23 % 2012 : 21 %	2012 : 18 %
Chômage	2008 : 31 % 2012 : 30 %	2012 : 38 %
Inactivité	2008 : 46 % 2012 : 49 %	2012 : 44 %

Conjoncture²

La région Rhône-Alpes est une région industrielle : 16 % de la population active occupée travaille dans le secteur de l'industrie. C'est également une région fortement touristique. En termes de nombre de touristes accueillis, la région est la deuxième de France, elle compte plus de 100 000 salariés dans l'hébergement-restauration. L'évolution du nombre d'emplois dans le secteur industriel de la région correspond à ce qui est observé globalement en France : sur les cinq dernières années, le nombre d'emplois salariés dans le secteur de l'industrie diminue de 2,2 % par an. Sur la seule année 2012, le nombre de salariés du secteur perd 1 %. La conjoncture pèse à la baisse sur le nombre d'emplois salariés dans l'intérim (-11,1 %). Le taux de chômage de la région augmente de 0,8 point sur l'année 2012.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, le Secours Catholique a rencontré près de 41 900 ménages en situation de pauvreté en Rhône-Alpes, soit 1 300 de plus qu'en 2011.

Près de 74 % des ménages rencontrés viennent pour la première fois en 2012. Un quart de ceux-ci le font de leur propre initiative, sans être adressés par les services sociaux, ce qui constitue une des parts les plus élevées du territoire.

Contrairement à la tendance nationale, la majorité des ménages accueillis sont des personnes seules. La part de femmes seules, notamment, est plus importante qu'en moyenne nationale : une personne sur cinq accueillie par le Secours Catholique en 2012 en Rhône-Alpes est une femme seule. La part de couples avec enfants est plus faible que dans la plupart des autres

régions et baisse entre 2011 et 2012, contrairement à la tendance générale. Alors qu'en Rhône-Alpes, d'après le recensement 2009 de l'Insee, la part de familles monoparentales est une des plus élevées de France, cela ne se retrouve pas dans les accueils du Secours Catholique.

La part des moins de 25 ans augmente depuis 2008 et elle est de 2 points supérieure à celle de l'ensemble du territoire français en 2012.

La part des ménages étrangers accueillis en Rhône-Alpes augmente, elle passe de 39 % en 2011 à 46 % en 2012, soit un des taux les plus élevés des régions françaises, 13 points de plus que la moyenne nationale. Plus de 30 % des étrangers accueillis viennent d'Europe de l'Est (hors UE), c'est une des parts les plus importantes parmi les régions françaises. La région Rhône-Alpes est celle où le Secours Catholique accueille le plus d'étrangers présents en France depuis moins d'un an : 54,5 %. La part de personnes en situation régulière a fortement diminué depuis 2008, seuls trois étrangers sur dix disposent d'un statut en règle parmi les accueillis en Rhône-Alpes. La part de sans-papiers est inférieure à la moyenne nationale, mais plus de six étrangers sur dix sont en attente de titre de séjour.

Même si elle a baissé depuis 2008, la part de personnes en emploi est supérieure à la moyenne nationale dans les accueils de Rhône-Alpes. Les contrats d'intérim et de temps partiel ont diminué, mais la part de personnes en CDI est demeurée stable et supérieure à la moyenne nationale. Trois personnes en emploi sur dix sont en CDI en Rhône-Alpes.

Le taux de chômage des personnes accueillies a diminué entre 2003 et 2012, contrairement à ce qui se passe sur l'ensemble des accueils et pour la population totale résidant en France. De la même façon, la part des chômeurs non indemnisés est plus faible en 2012 qu'en 2003 alors que celle des chômeurs indemnisés est demeurée stable.

La part des inactifs a augmenté entre 2008 et 2012 en Rhône-Alpes, passant de 46 % à 49 %, soit 5 points de plus que la moyenne nationale. Si la part d'étudiants a baissé, ainsi que celle des personnes en incapacité de travail pour raison de santé et celle des personnes au foyer, la part de personnes sans droit au travail a fortement augmenté : en 2012, près d'une personne sur cinq accueillie n'a pas droit au travail, du fait de la forte part d'étrangers.

Près de 30 % des ménages rencontrés en 2012 ne perçoivent ni revenus du travail ni transferts, c'est un des taux les plus élevés observés dans les régions et il est en forte augmentation depuis 2008.

Le niveau de vie en Rhône-Alpes est inférieur de 36 euros à la moyenne nationale, mais la proportion de ménages vivant sous le seuil de pauvreté a diminué depuis 2008.

La part des ménages accueillis en situation d'impayés a fortement baissé entre 2008 (67 %) et 2012 (53 %) en Rhône-Alpes. C'est une des régions où les ménages rencontrés sont le moins souvent en situation de précarité énergétique, mais ils sont plus concernés que la moyenne par les découverts bancaires.

¹ **Champs** : personnes de référence des ménages accueillis par le Secours Catholique - estimation d'après BIT avec 4^e trim. 2012 provisoire Insee. **Note de lecture** : en 2003, 20,4 % des personnes actives rencontrées en Rhône-Alpes étaient au chômage indemnisé ou en attente, 45,8 % étaient au chômage non indemnisé, pour un taux de chômage global de 66,2 %. Le taux de chômage au sens du BIT était de 7,6 % en 2003.

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/>

RHÔNE-ALPES

		Rhône-Alpes		France
		2008	2012	2012
Ménages	Homme seul	29 %	31 %	24 %
	Femme seule	19 %	21 %	16 %
	Couple sans enfant	7 %	7 %	6 %
	Père seul	3 %	3 %	3 %
	Mère seule	24 %	21 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	19 %	17 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10 %	11 %	9 %
	25-49 ans	68 %	65 %	66 %
	50 ans et plus	22 %	25 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	58 %	54 %	67 %
	Afrique subsaharienne	11 %	16 %	11 %
	Maghreb	14 %	10 %	9 %
	Europe de l'Est	12 %	14 %	7 %
	Union européenne	4 %	3 %	4 %
	Autres	2 %	3 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	40 %	29 %	48 %
	Statut demandé en attente	54 %	62 %	40 %
	Débouté, sans papiers	6 %	9 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	7 %	7 %	5 %
	CDD plein temps	2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	4 %	3 %	3 %
	Temps partiel	6 %	5 %	5 %
	Emplois aidés	1 %	1 %	1 %
	À son compte	1 %	1 %	1 %
	Autre travail	2 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	1 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	10 %	10 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	21 %	20 %	26 %
	Étudiant	4 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	11 %	9 %	10 %
	Retraite, préretraite	7 %	6 %	5 %
	Au foyer	8 %	4 %	8 %
	Sans droit au travail	9 %	19 %	10 %
Autre sans emploi	9 %	11 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	23 %	29 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	39 %	32 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	9 %	14 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	30 %	25 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		469 €	461 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	71 %	69 %	69 %
	Seuil à 60 %	94 %	91 %	94 %
Existence d'impayés		67 %	53 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	38 %	41 %	43 %
	Gaz, électricité	26 %	31 %	39 %
	Découvert bancaire	22 %	30 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	70 %	65 %	76 %
	Logement précaire (2)	30 %	35 %	24 %
Loyer après APL		233 €	260 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Chiffres 2012 Secours Catholique	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Situations rencontrées	7 481	4 013	7 960	3 036	200
Nombre d'équipes	43	21	8	17	10
Nombre de bénévoles	600	429	110	250	65
Nombre de situations analysées	700	233	0	340	0

En 2012, le Secours Catholique a rencontré près de 22 700 ménages en situation de pauvreté dans les départements d'outre-mer. Nous ne disposons pas de données issues de fiches statistiques en provenance de Guyane et de Mayotte. Le nombre de données en provenance de Martinique est trop faible pour permettre une analyse statistique. Nous présentons donc ici l'analyse des situations de pauvreté en Guadeloupe et à La Réunion. Dans un souci de lisibilité du tableau global, nous y faisons uniquement figurer l'année 2012 pour ces deux départements d'outre-mer.

Situation face à l'emploi des personnes accueillies - les 3 grandes catégories	Guadeloupe 2012	La Réunion 2012	France 2012
Emploi	6 %	8 %	18 %
Chômage	29 %	20 %	38 %
Inactivité	65 %	72 %	44 %

GADELOUPE Conjoncture¹

Sur l'année 2012, l'emploi salarié marchand en Guadeloupe diminue de 1,3% avec une baisse de 3,3% dans l'industrie et de 2,3% dans la construction. En 2012, il existe 3 000 demandeurs d'emploi de plus qu'en 2011, la part des plus de 50 ans a augmenté de 2 points pour atteindre 21% des demandeurs d'emplois. En 2012, le taux de chômage en Guadeloupe est de 22,9%.

Les situations rencontrées en 2012

En 2012, le Secours Catholique a rencontré près de 7 500 ménages en situation de pauvreté en Guadeloupe. Ceux dont la première visite s'effectue en 2012 sont adressés par les services sociaux dans 86% des cas.

Les ménages accueillis sont en majorité (51%) des familles monoparentales, cette proportion est stable depuis 2008. La part d'hommes seuls est plus faible que la moyenne nationale. La part de mères seules (47%) est beaucoup plus importante que la moyenne nationale.

La population rencontrée dans les accueils du Secours Catholique en Guadeloupe est plus âgée que la moyenne nationale.

Contrairement à la tendance nationale, la part d'étrangers rencontrés diminue entre 2011 (29%) et 2012 (27%). Ils sont majoritairement originaires d'Haïti (58% des étrangers accueillis), viennent également de la Dominique (32%) et de la République dominicaine (5%). Si près des deux tiers sont en situation régulière, les déboutés et sans papiers représentent le quart des étrangers accueillis par le Secours Catholique. Seules 6% des personnes accueillies sont en emploi en Guadeloupe, elles étaient 8% en 2008. Par rapport à 2008, les équipes du Secours Catholique accueillent plus de personnes en CDI plein temps, moins en temps partiel et ne rencontrent plus du tout de personnes en emplois aidés.

La part de chômeurs sans droits reconnus a fortement augmenté entre 2011 et 2012, passant de 14% à 24%, niveau équivalent à celui de 2008. La part de chômeurs indemnisés a fortement chuté entre 2003 (18%) et 2008 (6%). Le taux de chômage était de 69% en 2003, de 75% en 2008 et atteint 82% en 2012, soit 14 points de plus que la moyenne nationale déjà très élevée.

Près de deux tiers des personnes accueillies en Guadeloupe en 2012 sont inactives. La part de personnes en incapacité de travail pour raison de santé a augmenté depuis 2008 (7%) et atteint 12% en 2012. Comme pour la tendance nationale, la part de personnes au foyer a fortement baissé depuis 2008, année où elle représentait plus du tiers des personnes rencontrées. La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. En Guadeloupe, ces personnes représentaient 5,5% des accueillis en 2008 et 14% en 2012.

En Guadeloupe, environ six ménages sur dix rencontrés par le Secours Catholique vivent exclusivement de transferts. À 1% près, l'ensemble des ménages accueillis vit sous le seuil de pauvreté et neuf ménages sur dix vivent sous le seuil de grande pauvreté (seuil à 40%).

LA RÉUNION Conjoncture²

Avec un taux de chômage annuel de 28,5% au second semestre 2012, La Réunion enregistre une baisse de 0,9 point sur une année, mais conserve un taux près de trois fois supérieur à la moyenne en France entière. Le taux de chômage des moins de 25 ans dépasse 55%. La précarité monétaire est particulièrement présente à La Réunion, et résulte en grande partie d'un manque d'emplois sur l'île.

Les situations rencontrées en 2012

Le Secours Catholique a rencontré plus de 3 000 ménages en situation de pauvreté à

La Réunion en 2012. Quasiment tous (97%) sont de nouveaux accueillis. Quatre ménages sur cinq sont orientés par les services sociaux et une part plus importante que la moyenne est orientée par un organisme privé (12%).

La majorité des ménages accueillis sont des familles (55%), cette proportion est relativement stable depuis 2008. Les mères seules occupent une part plus importante que dans la moyenne nationale. La part de couples avec enfants est au contraire plus faible et n'augmente pas contrairement à la tendance nationale.

Seuls 5% des ménages accueillis sont étrangers, africains. Ils sont tous en situation régulière.

La population rencontrée dans les accueils du Secours Catholique à La Réunion est plus âgée que la moyenne nationale, le phénomène s'est amplifié depuis 2008.

La situation face à l'emploi des personnes accueillies à La Réunion en 2008 n'était pas connue, ni les années suivantes. Néanmoins, il est possible d'observer l'évolution par rapport à 2006.

Seules 8% des personnes accueillies sont en emploi à La Réunion. En 2006, le tiers des personnes rencontrées étaient en emplois aidés, aussi la part de personnes en emploi était-elle très élevée : 46,2%. En 2012, la part des emplois aidés atteint à peine 1%.

Les parts de chômage sont restées stables par rapport à 2006 : très peu de chômeurs sans droits reconnus rencontrés, la part de chômeurs est inférieure à l'ensemble national de 18 points. Le taux de chômage a quant à lui évolué, du fait de la chute des emplois aidés : il est de 30% en 2006 et de 71% en 2012.

C'est la part d'inactifs qui a fortement augmenté : de moins du tiers des accueillis en 2006, l'inactivité concerne plus des deux tiers d'entre eux en 2012.

La catégorie « autre sans emploi » regroupe souvent les personnes sans domicile très éloignées de l'emploi. À La Réunion, ces personnes représentaient 9,7% des accueillis en 2006 et 55% en 2012, soit plus de cinq fois la moyenne nationale. Plus d'une personne sur deux accueillies à La Réunion est en errance.

La part de ménages ne percevant ni revenus du travail ni transferts est inférieure à la moyenne nationale, cette situation ne concerne que 7% des ménages accueillis. À La Réunion, six ménages accueillis sur dix vivent exclusivement de transferts. Près de l'ensemble des ménages accueillis par le Secours Catholique vivent dans des logements stables à La Réunion. La nature des impayés, quand ils existent, est fortement liée au logement.

¹ Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/guadeloupe/>

² Insee, Régions : <http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/>

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

		Guadeloupe	La Réunion	France
		2012	2012	2012
Ménages	Homme seul	17 %	24 %	24 %
	Femme seule	16 %	17 %	16 %
	Couple sans enfant	2 %	5 %	6 %
	Père seul	4 %	3 %	3 %
	Mère seule	47 %	34 %	27 %
	Couple avec enfant(s)	14 %	18 %	23 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	9 %	8 %	9 %
	25-49 ans	62 %	58 %	66 %
	50 ans et plus	29 %	34 %	25 %
Nationalité de la personne de référence	France	73 %	95 %	67 %
	Afrique subsaharienne	0,1 %	4 %	11 %
	Maghreb	0,1 %	1 %	9 %
	Europe de l'Est	0 %	0 %	7 %
	Union européenne	0,3 %	0,3 %	4 %
	Autres	26 %	0,3 %	3 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé	64 %	100 %	48 %
	Statut demandé en attente	10 %	0 %	40 %
	Débouté, sans papiers	25 %	0 %	12 %
Situation face à l'emploi des personnes accueillies	CDI plein temps	2 %	4 %	5 %
	CDD plein temps	0,2 %	2 %	2 %
	Intérim, saisonnier	1 %	0,3 %	3 %
	Temps partiel	1 %	1 %	5 %
	Emplois aidés	0 %	1 %	1 %
	À son compte	2 %	0 %	1 %
	Autre travail	1 %	1 %	1 %
	Formation professionnelle	1 %	0 %	1 %
	Chômage indemnisé ou attente	5 %	15 %	12 %
	Chômage sans droits reconnus	24 %	5 %	26 %
	Étudiant	4 %	1 %	1 %
	Inaptitude santé	12 %	4 %	10 %
	Retraite, préretraite	5 %	8 %	5 %
	Au foyer	20 %	5 %	8 %
	Sans droit au travail	9 %	0 %	10 %
Autre sans emploi	14 %	55 %	10 %	
Types de ressources	Ni revenus du travail ni transferts	20 %	7 %	19 %
	Transferts et pas de revenus du travail	62 %	61 %	45 %
	Revenus du travail et pas de transferts	7 %	14 %	9 %
	Revenus du travail et transferts	11 %	19 %	27 %
Revenu par unité de consommation (en euros 2012)		337 €	579 €	497 €
Taux de pauvreté	Seuil à 40 %	91 %	70 %	69 %
	Seuil à 60 %	99 %	92 %	94 %
Existence d'impayés		63 %	58 %	59 %
Nature des impayés	Loyer, mensualités d'accession	55 %	47 %	43 %
	Gaz, électricité	36 %	43 %	39 %
	Découvert bancaire	10 %	9 %	24 %
Type de logement	Logement stable (1)	81 %	97 %	76 %
	Logement précaire (2)	19 %	4 %	24 %
Loyer après APL		150 €	303 €	213 €

(1) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(2) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.

Sources statistiques et analyses Pascale Novelli - Département Enquêtes & Analyses Statistiques.

Bertrand Mignot et Romain Chappoz (stagiaire).

Avec la contribution des départements de la direction Action et Plaidoyer France et Europe.

Maquette Véronique Baudoin - Unité Maquette & Création - Département FADIP - Direction de la communication.

Correction - révision Irsane de Scitivaux.

Photos de couverture G. Kerbaol, C. Hargoues, P. Delapierre / S.C. Unité Photo - Direction de la communication.

Fabrication Sandrine Routier - Département FADIP - Direction de la communication.

Impression WAGRAM ÉDITIONS.

Tirage 7 900 exemplaires.

SECOURS CATHOLIQUE

Département enquête & analyses statistiques

Tél : 01 45 49 52 17

dept.statistiques@secours-catholique.org

www.secours-catholique.org